

Cette page Web a été archivée dans le Web.

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez [communiquer avec nous](#).

L'ÉDUCATION INTERNATIONALE :

un moteur-clé de la prospérité
future du Canada



Comité consultatif sur la Stratégie du Canada
en matière d'éducation internationale

RAPPORT FINAL

Août 2012

Ce document peut ne pas être entièrement accessible. Pour une version accessible, prière de consulter :
<http://www.international.gc.ca/education/report-rapport/strategy-strategie/index.aspx?lang=fra>

Canada 

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre du Commerce international, 2012.

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Affaires étrangères et Commerce international Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Affaires étrangères et Commerce international Canada ou avec son consentement.

Les opinions et les déclarations faites dans le présent rapport et attribuées à des auteurs particuliers ne reflètent pas nécessairement la politique d'Affaires étrangères et Commerce international Canada ou du gouvernement du Canada.

N° de catalogue FR5-64/2012F-PDF
ISBN 978-1-100-99609-7

Also available in English under the title *International Education: A Key Driver of Canada's Future Prosperity*.

L'éducation internationale :

un moteur-clé de la prospérité future du Canada



Comité consultatif sur la Stratégie du Canada
en matière d'éducation internationale

Message du comité consultatif

Notre vision pour le Canada s'exprime ainsi : devenir le chef de file du XXI^e siècle en éducation internationale afin d'attirer les meilleurs talents et de préparer nos citoyens au marché mondial, de façon à établir des bases solides pour assurer notre prospérité future.

Nous avons été honorés d'accepter l'invitation à faire partie du Comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale. Dès le début, nous avons été conscients de la complexité du domaine de l'éducation internationale et de la multitude de partenaires et d'intervenants qui prennent déjà part à diverses initiatives internationales s'y rapportant.

Notre mandat nous a donné l'occasion d'engager un dialogue avec les partenaires provinciaux et territoriaux et d'autres intervenants afin que nous puissions nous faire une bonne idée de la situation actuelle avant de tracer la voie à suivre pour l'avenir. Notre processus d'engagement nous a permis de prendre véritablement conscience de la haute qualité de l'offre dans l'ensemble du secteur de l'éducation, de la maternelle à la fin du secondaire et jusqu'au doctorat. Pendant trop longtemps, les établissements d'enseignement canadiens sont demeurés un secret bien gardé, peut-être par excès de modestie. Le moment est venu de coordonner nos efforts pour mettre en valeur nos plus grands atouts : la qualité et la diversité de notre offre dans le secteur de l'éducation. Il nous faut agir maintenant, car nous faisons face à une vive concurrence à l'échelle internationale pour attirer les meilleurs talents. Nos plus importants concurrents améliorent leurs techniques de marketing et accroissent leurs efforts pour attirer les étudiants. La grande emphase qu'ils mettent sur leur marque de commerce et leurs investissements financiers auront de profondes répercussions sur notre potentiel d'attraction des meilleurs talents si nous ne déployons pas au plus vite des efforts concertés pour mettre en valeur le Canada.

Nous nous sommes posé les questions suivantes : La qualité des établissements d'enseignement de calibre mondial du Canada est-elle connue à l'étranger? Les étudiants les plus brillants pensent-ils au Canada lorsqu'ils planifient leur avenir? Nos recommandations concernant la stratégie en matière d'éducation internationale témoignent de notre souci de répondre à ces questions et d'accroître la notoriété du Canada à l'échelle internationale, un facteur essentiel pour faire augmenter notre part de marché en éducation.

Pourquoi une telle stratégie est-elle aussi importante en ce moment? Le Canada a besoin des gens les plus talentueux. Le talent alimente l'innovation, et l'innovation stimule la prospérité économique. Les gens de talent ont la capacité de faire avancer la société. Le talent est le moteur d'un cercle vertueux qui peut aider à résoudre nos déséquilibres démographiques actuels et futurs. Pour conserver sa position actuelle, le Canada doit se présenter de façon à attirer les meilleurs talents.

Le présent rapport met en lumière la voie que nous devons suivre pour réaliser le plein potentiel de notre pays, pour les Canadiens et pour le monde. Nous nous trouvons devant la possibilité de faire rayonner nos valeurs reposant sur la démocratie, la diversité, le bilinguisme et l'égalité dans le monde entier. Nous avons l'occasion d'apporter une contribution positive dans le monde. Toutefois, il y a peu de chances qu'un moment aussi propice se présente à nouveau, de sorte que nous devons tous conjuguer nos efforts pour en profiter pleinement.

Le processus ayant mené à nos recommandations

Dans son processus d'engagement, le comité consultatif, appuyé par Affaires étrangères et Commerce international Canada, a tenu des consultations en ligne (143 communications reçues) et sept tables rondes régionales dans tout le Canada (138 participants) en novembre et en décembre 2011. Le processus d'engagement s'est conclu par la tenue d'un collaboratoire en janvier 2012, où un consensus a été établi avec les partenaires des provinces et les autres intervenants au sujet des priorités à inclure dans nos recommandations.

Puisque nous reconnaissons que l'éducation fait partie de la sphère de compétence des provinces et des territoires, nous nous sommes entretenus avec des hauts responsables de tous les ministères provinciaux de l'Éducation actifs dans le domaine de l'éducation internationale afin d'assurer la cohérence de nos efforts et d'éviter les chevauchements. Nous avons aussi consulté les associations sectorielles et les établissements d'enseignement, de la maternelle à la fin du secondaire et jusqu'aux études postdoctorales, qui ont donné activement une rétroaction tout le long du processus.

Notre processus d'engagement a confirmé que le Canada avait la possibilité et la capacité d'accroître fortement son recrutement d'étudiants internationaux. Il est envisageable de faire doubler le nombre d'étudiants internationaux au Canada d'ici 2022, tout en maintenant de hautes normes de qualité. Du surcroît, il est impératif de chercher activement à conclure des accords de coopération afin d'encourager les étudiants canadiens à aller à l'étranger, que ce soit pour étudier, faire un stage ou réaliser un projet d'apprentissage par le service.

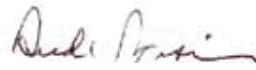
Nous tenons à remercier chaque participant à notre processus d'engagement. Nous croyons que la réussite viendra de l'union de nos forces et d'une collaboration cohérente et cohésive. Ainsi, nous pourrions tirer pleinement parti des occasions qui se présentent dans le domaine de l'éducation internationale, non seulement pour en faire profiter le Canada, mais aussi pour faire rayonner les valeurs canadiennes dans le monde.

Nous avons bénéficié, au cours de nos travaux, de l'appui remarquable de certains des meilleurs éléments de la fonction publique du Canada, représentant Affaires étrangères et Commerce international Canada ainsi que Citoyenneté et Immigration Canada. Sans leurs efforts, nous n'aurions pu accomplir notre tâche dans le délai limité qui nous avait été imparti. Nous ne les remercierons jamais assez de leur dévouement.

L'éducation de qualité offerte au Canada ne doit plus demeurer un secret bien gardé.
Le Canada est le lieu par excellence pour les gens de talent.



M. Amit Chakma (président du comité)
Recteur et vice-chancelier
Western University



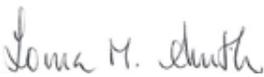
M. André Bisson
Président du conseil du Centre interuniversitaire
de recherche en analyse des organisations,
directeur principal de Transat A.T. et
chancelier émérite de l'Université de Montréal



M^{me} Jacynthe Côté
Présidente-directrice générale
Rio Tinto Alcan



M. Colin Dodds
Recteur et vice-chancelier
Saint Mary's University



M^{me} Lorna Smith
Directrice de l'Éducation internationale
Mount Royal University



M. Don Wright
Président
British Columbia Institute of Technology

Table des matières

Message du comité consultatif	i
Résumé	vii
Chapitre 1 : Mandat du comité consultatif	1
1.1 Principes directeurs	1
1.2 Notre vision pour le Canada	1
1.3 Processus	2
1.3.1 Consultations en ligne	2
1.3.2 Tables rondes régionales	3
1.3.3 Collaboratoire national	3
1.3.4 Discussions en petits groupes	4
1.3.5 Mission d'analyse comparative	4
1.4 Documents de recherche	4
1.4.1 Impact économique du secteur de l'éducation internationale pour le Canada – Mise à jour	5
1.4.2 Capacité du Canada à recruter des étudiants internationaux	5
1.5 Notre proposition de valeur : une qualité constante à un coût raisonnable	5
1.6 Cadre de travail du comité	6
Chapitre 2 : L'importance de l'éducation internationale	7
2.1 Soutien aux plans d'action du Canada en matière d'innovation et de S-T	8
2.2 L'internationalisation et la diplomatie du savoir	10
2.3 Retombées économiques de l'éducation internationale	12
2.4 Réserve de ressources pour le marché du travail canadien	14
Chapitre 3 : Mise en contexte des recommandations	16
3.1 Importance du respect de la compétence des provinces et des territoires	16
3.2 Contribution du gouvernement fédéral	17
3.2.1 Affaires étrangères et Commerce international Canada	17
3.2.2 Autres ministères et organismes fédéraux jouant un rôle dans le domaine de l'éducation internationale	20

3.3 Contribution actuelle de tous les partenaires et intervenants	22
3.3.1 Provinces et territoires	22
3.3.2 Associations du secteur de l'éducation	24
3.3.3 Établissements d'enseignement	25
3.3.4 Contribution du secteur privé et de particuliers	28
3.4 Recoupement avec les travaux de groupes d'experts antérieurs	29
3.5 Analyse de l'environnement : l'état du secteur de l'éducation internationale	29
3.5.1 États-Unis	31
3.5.2 Royaume-Uni	31
3.5.3 Australie	32
3.5.4 Allemagne	32
3.5.5 France	33
3.5.6 Nouvelle-Zélande	34
3.5.7 Malaisie	34
Chapitre 4 : Thèmes des recommandations	35
Chapitre 5 : Cibles à atteindre pour réussir	36
5.1 Recrutement des étudiants internationaux	36
5.2 Mobilité internationale des étudiants canadiens	40
Chapitre 6 : Coordination des politiques et maintien de la qualité à long terme	43
6.1 Faire de l'internationalisation une priorité	43
6.2 Coordination des politiques	44
6.2.1 Coordination de la stratégie en matière d'éducation internationale	45
6.2.2 Mécanismes de coordination	46
6.3 Maintien de la qualité à long terme	48
Chapitre 7 : Promotion de « Éducation au Canada »	51
7.1 Marchés prioritaires	51
7.2 Promotion de l'image de marque du Canada	54
7.3 Stratégie numérique	59
Chapitre 8 : Investissements	64
8.1 Bourses pour les étudiants internationaux du premier cycle	64
8.2 Bourses pour les chercheurs et les étudiants des deuxième et troisième cycles	66
8.3 Accords bilatéraux	68

Chapitre 9 : Infrastructure et soutien	72
9.1 Traitement des demandes de permis d'études	72
9.2 Formation des représentants en matière d'éducation internationale	75
9.3 Programme Catégorie de l'expérience canadienne	79
Chapitre 10 : L'esprit d'engagement	81
10.1 Définition de la contribution de chaque partenaire	81
10.1.1 Gouvernement du Canada	81
10.1.2 Gouvernements des provinces et des territoires et CMEC	82
10.1.3 Associations du secteur de l'éducation	83
10.1.4 Établissements	84
10.1.5 Industrie	85
Chapitre 11 : Conclusion	87
Annexe A : Les recherches à la base de nos recommandations	89
Annexe B : Notices biographiques des membres du comité consultatif	94
Annexe C : Mesures comparatives avec les pays concurrents clés : métriques et procédures	96
Annexe D : Intervenants du milieu canadien de l'éducation	98
Annexe E : Conceptualiser une stratégie numérique	102
Notes	104
Références	108

Résumé



Notre vision pour le Canada s'exprime ainsi : devenir le chef de file du XXI^e siècle en éducation internationale afin d'attirer les meilleurs talents et de préparer nos citoyens au marché mondial, de façon à établir des bases solides pour assurer notre prospérité future.

L'éducation internationale représente l'un des grands moteurs de la prospérité future du Canada, particulièrement en ce qui concerne l'innovation, les échanges commerciaux, le développement du capital humain et le marché du travail. Reconnaisant la valeur de ce secteur, le gouvernement du Canada a constitué un comité consultatif chargé de formuler des recommandations et des éléments d'orientation en vue de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation d'une stratégie en matière d'éducation internationale pour le Canada.

Nous, qui formons le Comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale, estimons que l'éducation internationale sous toutes ses formes produit d'énormes effets positifs dans chaque communauté du Canada, qu'elle soit en milieu urbain ou rural, dans l'Est ou dans l'Ouest du pays, francophone ou anglophone. Le présent rapport vise à mettre en lumière les avantages de l'éducation internationale pour le Canada et présente des recommandations en vue d'une stratégie en matière d'éducation internationale qui soit au diapason des politiques fédérales sur la prospérité et l'innovation et qui vienne compléter les politiques des provinces et des territoires.

Dans une économie axée sur le savoir, le Canada doit former des personnes hautement qualifiées et compétentes qui auront leur place parmi les meilleurs et les plus brillants experts du monde. L'internationalisation des établissements d'enseignement et de recherche canadiens au moyen de partenariats et d'échanges de talents à l'étranger revêt donc une importance primordiale pour appuyer les plans d'action du Canada en matière de science et technologie (S-T) et d'innovation. Premièrement, nous voyons l'internationalisation – le processus d'intégration d'une dimension internationale aux activités d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité des établissements canadiensⁱ – comme un atout essentiel pour le Canada.

Deuxièmement, l'éducation internationale permet aux générations actuelles et futures de Canadiens d'acquérir une perspective mondiale, ce qui les aide à devenir des citoyens du monde pouvant contribuer à la « diplomatie du savoirⁱⁱ ». Dans un monde de plus en plus intégré, où le Canada joue un rôle grandissant dans le commerce, l'investissement et les affaires géopolitiques, il est d'une importance stratégique de doter les étudiants canadiens d'une perspective mondiale.

Troisièmement, le potentiel de retombées économiques à court terme est considérable pour l'économie du Canada, à la fois sur les plans national et régional, alors que nous nous employons à diversifier de façon stratégique nos exportations par secteur et par région. Grâce aux réseaux établis par les étudiants internationaux qui retournent dans leur pays d'origineⁱⁱⁱ, le Canada acquiert des ambassadeurs qui peuvent l'aider à ouvrir les portes de marchés étrangers.

Quatrièmement, une stratégie en matière d'éducation internationale au diapason de nos politiques sur l'immigration et le marché du travail peut aider le Canada à résoudre les enjeux démographiques et liés au marché du travail.

i Adapté de la définition de l'« internationalisation » de l'Association des universités et collèges du Canada.

ii Inspiré par le gouverneur général, Son Excellence le très honorable David Johnston, qui a défini la diplomatie du savoir comme « notre capacité et notre désir de travailler ensemble et de partager le savoir que nous acquérons et affinons à travers les disciplines et à travers les frontières afin d'améliorer ensemble la condition humaine » (tiré du discours d'ouverture au Congrès des Amériques sur l'éducation internationale, à Rio de Janeiro, au Brésil, le 26 avril 2012).

iii Il convient de noter que, dans le présent rapport, l'expression « étudiants internationaux » fait référence aux étudiants qui ont quitté leur pays d'origine et déménagé dans un autre pays pour y étudier. Par comparaison, l'expression « étudiants étrangers » est souvent employée dans le domaine de l'éducation, mais son utilisation est plus générale puisqu'elle fait référence aux étudiants qui ne sont pas citoyens du pays où ils étudient, ce qui peut comprendre les résidents permanents.

Cinquièmement, nous devons être conscients des avantages immédiats de l'éducation internationale pour le Canada, qui englobent la croissance économique, la création d'emplois, les exportations et l'investissement. Ces avantages sont distribués dans tout le Canada, d'un océan à l'autre.

Pour profiter de ces avantages et d'autres encore, il est indispensable d'établir une stratégie ambitieuse à long terme. Par chance, de nombreux éléments fondamentaux sont en place. Un grand nombre de provinces et de territoires jouent déjà un rôle de chef de file dans le domaine de l'éducation internationale, dont la Colombie-Britannique qui vient de rendre publique sa propre [stratégie en matière d'éducation internationale](#). Tous les niveaux de notre secteur de l'éducation, de la maternelle à la fin du secondaire, en passant par les écoles de langues, jusqu'aux établissements d'enseignement postsecondaire (collèges, écoles polytechniques, cégeps et universités), sont actifs sur la scène internationale, tout comme de nombreuses associations professionnelles. Nous disposons donc d'une base solide pour aller plus loin, et le comité se réjouit que le gouvernement fédéral s'emploie de plus en plus activement à promouvoir les services canadiens d'éducation à l'étranger, y compris en faisant de l'éducation un pilier central des relations bilatérales du Canada avec des pays stratégiques.

C'est maintenant au Canada de jouer. Les possibilités sont immenses, et le marché est mûr pour une offensive soutenue du Canada. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la demande mondiale de services d'éducation supérieure devrait passer de près de 3,7 millions d'étudiants (en 2009) à 6,4 millions en 2025. À ceci s'ajoute un énorme potentiel de marché auprès des élèves du niveau secondaire. Les secteurs de l'enseignement élémentaire et secondaire peuvent apporter une contribution importante si les élèves qui fréquentent ces écoles décident de poursuivre leurs études postsecondaires au Canada. De plus, la présence dans les classes du primaire et du secondaire d'élèves venus d'ailleurs peut donner une dimension internationale à l'enseignement, grâce à la diversité de leurs expériences. Plus les élèves canadiens sont exposés en bas âge à un programme d'études internationales et à des expériences interculturelles, plus l'incidence est grande sur la suite de leur cheminement.

La majeure partie de la croissance viendra des pays en développement et émergents, à mesure qu'ils constateront l'importance d'une population éduquée et interculturelle pour apporter la prospérité économique et le progrès social. Nous avons besoin d'une stratégie qui renforce nos partenariats, y compris avec le secteur privé, et assure la coordination de nos diverses initiatives et la réalisation d'investissements stratégiques. Une telle stratégie renforcera les liens du Canada avec ces économies émergentes ainsi que la collaboration entre les établissements canadiens et étrangers.

Nous estimons qu'une stratégie à long terme claire permettra au Canada de conserver et d'accroître sa part de marché en ce qui concerne l'attraction des chercheurs et étudiants internationaux les plus brillants, en plus d'offrir aux Canadiens davantage de possibilités d'étudier à l'étranger et d'acquérir une compréhension approfondie de la diversité et de la nature multiculturelle de notre monde.

Nous visons expressément à doubler le nombre d'étudiants internationaux de qualité au Canada d'ici 10 ans, par rapport à leur nombre actuel de 239 000, en concentrant nos efforts sur l'attraction des personnes les plus talentueuses qui décideront de rester au Canada ou, encore, de retourner dans leur pays d'origine pour y jouer un rôle de premier plan dans l'avenir. Nous estimons que cet objectif nous permet de nous consacrer au maintien de la qualité de notre système d'éducation, tout en attirant les étudiants qui remplissent nos critères élevés.

Pour attirer les meilleurs talents, il faut également un régime de bourses compétitif. Même si le Canada a réalisé des investissements considérables dans les bourses d'études supérieures et postdoctorales, un nombre insuffisant de ces programmes s'adressent aux étudiants internationaux. En 2011-2012, à peine 25 p. 100 des Bourses d'études

supérieures du Canada Vanier (BESC Vanier) et 31 p. 100 des Bourses postdoctorales Banting ont été accordées à des étudiants internationaux. Les étudiants internationaux ne sont pas non plus admissibles à un grand nombre des bourses financées par le Programme de bourses d'études supérieures du Canada. Par comparaison, le nombre de bourses d'études supérieures vient de passer à 10 000 en Australie, alors qu'il est estimé à 100 000 aux États-Unis. Dans les deux cas, les étudiants internationaux sont admissibles à la majorité de ces bourses.

Le comité adhère à l'idée que la stratégie en matière d'éducation internationale doit confirmer et mettre en lumière le sceau de qualité et d'excellence du Canada. De plus, nous estimons qu'une telle stratégie cadrera avec d'autres importantes stratégies nationales (comme la stratégie des S-T du Canada, la politique actualisée en matière d'immigration et la stratégie relative au marché du travail) et viendra compléter les accords économiques et commerciaux existants et futurs de large portée.

Le comité est d'avis que le Canada possède un avantage concurrentiel sur de nombreux autres pays, dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et le Royaume-Uni. Il est temps d'agir, dès maintenant, pour réaliser pleinement le potentiel du Canada dans le domaine de l'éducation internationale.

L'éducation internationale : un important moteur de l'économie canadienne

Selon un rapport produit en 2011 à la demande d'Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI), les étudiants internationaux au Canada ont dépensé plus de 7,7 milliards de dollars en droits de scolarité, frais de logement et dépenses discrétionnaires en 2010 (comparativement à 6,5 milliards de dollars en 2008. Plus de 6,9 milliards de dollars de ces recettes ont été générés par les 218 200 étudiants internationaux à long terme au Canada. Les étudiants recevant une formation linguistique de courte durée (séjour de moins de six mois) ont pour leur part injecté 788 millions de dollars dans l'économie canadienne. Si l'on tient compte des revenus touristiques additionnels produits par les étudiants internationaux, le rapport arrive à un total de 8 milliards de dollars en 2010 au titre des dépenses des étudiants internationaux, ce qui correspond à 86 570 emplois créés et à 455 millions de dollars en recettes fiscales pour le gouvernement.

De plus, l'exportation directe des services canadiens d'éducation à l'étranger présente un énorme potentiel de retombées économiques. Les écoles, les établissements d'enseignement collégial, les écoles polytechniques et les universités du Canada tirent des millions de dollars des droits de scolarité associés aux programmes d'études offerts à l'étranger. Par exemple, les services d'éducation représentent maintenant la 11^e catégorie d'exportations en importance du Canada et se classent au premier rang des exportations canadiennes vers la Chine. Les dépenses des étudiants internationaux au Canada sont supérieures à la valeur des exportations canadiennes d'aluminium à l'état brut et dépassent même la valeur des exportations d'hélicoptères, d'avions et d'astronefs.

L'éducation est un secteur porteur de croissance économique future, qui peut procurer des bénéfices à toutes les régions du Canada, d'un océan à l'autre, et à toutes les communautés, quelle que soit leur taille. La formation d'étudiants internationaux au Canada pourrait aussi avoir une incidence importante sur les relations futures du Canada avec d'autres pays, dans le contexte de la politique commerciale et de la politique étrangère. La stratégie doit aussi permettre aux étudiants canadiens d'apporter une valeur ajoutée à leur formation canadienne de qualité, au moyen d'échanges et de stages à l'étranger. Le recrutement et la conservation de gens talentueux venant de l'étranger sont essentiels et représentent un facteur d'une importance grandissante dans une société moderne et une économie axée sur l'innovation.

L'éducation internationale : une réserve de ressources pour le marché du travail canadien

Selon de nombreuses études, le Canada connaîtra une grave pénurie de travailleurs qualifiés d'ici 10 ans. La pénurie touchera toutes les sphères d'activité : postes de gestion, postes professionnels, postes techniques et métiers spécialisés, ainsi que chercheurs et scientifiques de talent. La pression démographique exercée par le vieillissement de la main-d'œuvre se fera sentir dans tous les secteurs. Dans certains domaines, le Canada fait déjà face à une pénurie de talents.

À l'heure actuelle au Canada, l'immigration est à l'origine de 75 p. 100 de la croissance de la main-d'œuvre, et cette proportion devrait atteindre 100 p. 100 d'ici la fin de la décennie. Le Canada a besoin de stratégies de recrutement internationales, ciblant à la fois la quantité et la qualité de talents requis pour combler les pénuries futures de capital humain, afin de bâtir une économie du savoir de calibre mondial. Les étudiants internationaux forment un excellent bassin de main-d'œuvre hautement qualifiée et spécialisée, pouvant répondre aux besoins actuels et futurs du marché du travail, même si le Canada doit faire face à une vive concurrence mondiale de la part des autres pays industrialisés qui cherchent à attirer le même bassin de jeunes talents internationaux.

Les étudiants internationaux qui choisissent de rester au Canada après leurs études constituent une source désirable d'immigrants qualifiés qui sont capables de bien s'intégrer dans l'économie et la société canadiennes. Les étudiants qui retournent dans leur pays d'origine deviendront des alliés du Canada en favorisant l'établissement de relations commerciales et politiques fructueuses, étant donné leur compréhension de la société et des valeurs canadiennes.

Notre proposition de valeur : une qualité constante à un coût raisonnable

L'image de marque du Canada repose sur une offre de services d'une haute qualité constante et une réputation d'excellence dans l'ensemble du secteur de l'éducation. Le Canada propose aux étudiants internationaux un cadre d'apprentissage sûr et multiculturel, où ils peuvent choisir d'étudier en anglais ou en français. Comparativement à d'autres pays tels que le Royaume-Uni ou les États-Unis, les droits de scolarité et le coût de la vie au Canada sont plutôt abordables. De plus, les étudiants internationaux ont la possibilité de travailler durant leurs études et peuvent aussi présenter une demande de permis de travail après l'obtention de leur diplôme.

Étant donné la croissance de la demande mondiale dans le marché de l'éducation internationale et les défis que connaissent certains de nos plus importants pays concurrents (Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et États-Unis), le Canada occupe une position avantageuse pour tirer parti de ce moment propice en mettant de l'avant sa proposition de valeur fondée sur une haute qualité constante à un coût raisonnable. Nous sommes fermement convaincus qu'il est primordial de maintenir une qualité élevée.

À l'heure actuelle, cette proposition de valeur est renforcée par le programme de promotion de l'image de marque à l'échelle mondiale « Imagine Education au/in Canada », exécuté en cogestion, et le processus d'approbation des visas du Canada. Toutefois, le gouvernement du Canada doit aussi travailler en partenariat avec les provinces et les territoires, dans le cadre du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], afin d'assurer une meilleure

compréhension des mécanismes d'assurance de la qualité existants. Par la suite, il conviendra d'élaborer une stratégie de communication pour faire mieux connaître aux étudiants internationaux potentiels les solides mécanismes d'assurance de la qualité du Canada.

L'image de marque du Canada dans le domaine de l'éducation se caractérise par l'offre d'un vaste éventail de possibilités aux étudiants et aux chercheurs internationaux, dont la qualité constante constitue un élément central.

Bâtir sur des fondations solides : les accomplissements du Canada jusqu'ici

L'initiative Édu-Canada, un projet pilote lancé en 2007 par le MAECI dans le cadre de la Stratégie commerciale mondiale, a atteint avec succès tous ses objectifs. La marque « Imagine Education au/in Canada » a notamment été créée en partenariat avec les provinces et les territoires.

Édu-Canada a eu pour principal résultat de renforcer la coordination du recrutement et des activités de marketing.

Pour tirer efficacement parti des partenariats avec les provinces et les territoires, il est important de prendre en considération la réponse du CMEC au Conseil de la fédération : [Pour mettre l'éducation au Canada à la portée du monde, et le monde à celle du Canada : un plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale à l'intention des provinces et des territoires](#). Ce plan d'action rendu public en juin 2011 met l'accent sur le renforcement de la coordination entre les provinces et les territoires et de la collaboration avec le gouvernement fédéral (MAECI et Citoyenneté et Immigration Canada [CIC]) en vue d'attirer un plus grand nombre d'étudiants internationaux au Canada et de créer davantage de possibilités d'études à l'étranger pour les étudiants canadiens.

Plusieurs provinces consacrent actuellement des sommes importantes au marketing de l'éducation internationale et sont en train de concevoir des stratégies plus complètes dans ce domaine, notamment la Colombie-Britannique comme nous l'avons mentionné précédemment. En outre, des associations comme l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) et le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) soutiennent activement les établissements qui leur sont rattachés afin de les préparer au marché international et de les aider à établir des relations avec d'autres établissements dans des marchés prioritaires. Mais ce sont les établissements eux-mêmes qui ont réalisé les plus grands investissements, sous la forme d'initiatives de marketing à long terme, de représentants et de bureaux à l'étranger, ainsi que de partenariats avec des établissements étrangers, qui favorisent la recherche conjointe et l'internationalisation des programmes d'études.

Il convient de noter, en particulier, la contribution du Consortium canadien pour le marketing international de l'éducation (CCMIE), qui a réussi à regrouper la majorité des grandes associations qui représentent le spectre complet du système d'éducation canadien, afin qu'elles s'expriment d'une seule voix. Le CCMIE s'est fait actif dans sa défense de l'éducation internationale au Canada, y compris en menant des recherches sur les moyens d'établir des connexions entre les différents secteurs. Nous encourageons le CCMIE à poursuivre ses efforts pour unifier toutes les principales voix canadiennes du domaine de l'éducation.

Une feuille de route pour l'avenir : les mesures que doit maintenant prendre le Canada

Nous estimons que le Canada se trouve devant une occasion unique et que seule une stratégie de promotion coordonnée lui permettra d'aller chercher sa part des meilleurs talents. Le comité a défini la proposition de valeur du Canada comme une offre de services de haute qualité, à un coût abordable, dans un cadre sûr et multiculturel.

Nous sommes d'avis que le plein potentiel du Canada ne pourra être réalisé que si le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, les associations du secteur de l'éducation et les établissements d'enseignement unissent leurs forces respectives sous une seule identité : celle du Canada. Pour orienter la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale, nous avons convenu d'une série de recommandations qui peuvent être réparties en cinq grands thèmes.

1. **Cibles à atteindre pour réussir** : Ces recommandations sont au cœur de la stratégie, puisqu'elles portent sur les objectifs à atteindre pour assurer l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux ainsi qu'une plus grande mobilité internationale des étudiants canadiens (*chapitre 5*).
2. **Coordination des politiques et maintien de la qualité à long terme** : La coordination des efforts des divers partenaires et intervenants représente l'un des plus grands défis de la promotion internationale de l'éducation au Canada. Les recommandations en ce sens viennent clarifier les mécanismes de coordination existants et souligner la valeur intrinsèque de la qualité de l'offre en matière d'éducation (*chapitre 6*).
3. **Promotion de « Éducation au Canada »** : Ces recommandations approfondissent le côté pratique des activités de promotion de l'éducation, ce qui comprend le choix des marchés prioritaires sur lesquels le Canada doit centrer ses efforts, le perfectionnement de l'image de marque du Canada et l'utilisation efficace et fructueuse des nouveaux médias (*chapitre 7*).
4. **Investissements** : Ces recommandations soulignent le besoin de présenter de manière stratégique notre offre touchant les bourses. Comme la stratégie vise à attirer les meilleurs talents, le Canada doit être compétitif pour recruter les plus brillants étudiants internationaux. Les bourses représentent un important moyen de faire connaître la culture d'excellence canadienne (*chapitre 8*).
5. **Infrastructure et soutien** : Les activités de promotion doivent être cohérentes avec le processus de délivrance des permis d'études. Les recommandations sur ce dernier thème sont centrées sur le système de traitement des demandes de visa et la facilitation du processus par un plus grand échange d'information et d'expertise entre le gouvernement du Canada et le secteur de l'éducation (*chapitre 9*).

Recommandations

Cibles à atteindre pour réussir

Recommandation 1 : Doubler le nombre d'étudiants internationaux qui choisissent le Canada d'ici 2022.

La Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale devrait viser à faire doubler le nombre d'étudiants internationaux à temps plein, pour qu'il passe de 239 131 en 2011 à plus de 450 000 d'ici 2022. Nous considérons qu'il s'agit là d'un objectif réaliste, à la lumière de notre évaluation des tendances de la croissance du secteur de l'éducation internationale et de notre capacité à maintenir la qualité. Le système canadien de l'éducation est en mesure d'accueillir de nouveaux étudiants internationaux sans qu'ils supplantent pour autant les étudiants canadiens.

Recommandation 2 : Mettre en place un programme de mobilité internationale pour les étudiants canadiens, auquel pourront participer 50 000 étudiants par année d'ici 2022.

Afin de réaliser pleinement les objectifs à volets multiples de l'internationalisation, le gouvernement du Canada devrait envisager de cofinancer, avec les établissements d'enseignement et les gouvernements provinciaux et territoriaux, un important programme de mobilité étudiante qui offrirait à 50 000 étudiants canadiens par année l'occasion d'aller étudier à l'étranger ou de participer à des échanges culturels, à des projets d'apprentissage

par le service et à d'autres activités d'apprentissage fondées sur l'expérience, d'ici 2022. On prévoit que cet investissement serait doublé par les établissements d'enseignement, les provinces et les territoires ainsi que des donateurs privés selon un ratio de deux pour un. Ce programme serait offert dans l'ensemble du secteur de l'éducation (de la maternelle jusqu'aux établissements postsecondaires).

Il est essentiel que les établissements continuent aussi d'offrir des possibilités d'échanges de professeurs et de partenariats de recherche avec des établissements étrangers. Nous estimons aussi que le secteur privé pourrait jouer un rôle afin d'encourager les étudiants canadiens à devenir des citoyens du monde.

En outre, nous reconnaissons que les étudiants canadiens sont d'excellents ambassadeurs qui peuvent promouvoir les possibilités éducationnelles au Canada auprès des étudiants qu'ils côtoient à l'étranger.

Coordination des politiques et maintien de la qualité à long terme

Recommandation 3 : Faire de l'internationalisation de l'éducation au Canada un élément stratégique des politiques et plans officiels du gouvernement du Canada.

L'importance de l'internationalisation de l'éducation au Canada doit être reconnue comme un élément stratégique du Plan d'action économique, des stratégies en matière de commerce international et d'innovation, de la politique en matière d'immigration et de la politique étrangère du gouvernement du Canada. Tous les partenaires et intervenants (organismes fédéraux concernés, provinces et territoires et établissements d'enseignement) devraient être fortement encouragés à faire de l'internationalisation une priorité clé et à prendre les mesures nécessaires de façon concertée.

Le comité recommande que l'éducation devienne un pilier central des missions officielles réalisées par le gouvernement du Canada dans des pays prioritaires. Par exemple, le premier ministre, dans son discours au Forum économique mondial à Davos, en Suisse, en 2012, a souligné le besoin de réaliser des investissements clés en science et technologie pour soutenir une économie compétitive moderne. Étant donné la nature interreliée de l'économie du savoir, la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale doit faire partie du plan d'action du gouvernement afin d'être compatible avec les politiques en matière d'économie, de commerce et d'immigration. De plus, pour mettre en application la diplomatie du savoir, il est nécessaire d'intégrer la stratégie en matière d'éducation internationale dans les missions officielles à l'étranger.

La voie à suivre : Le comité voit le premier ministre comme le champion de l'ensemble des efforts visant à promouvoir l'éducation internationale.

Recommandation 4 : Créer un Conseil sur l'éducation internationale et la recherche qui fournira des avis stratégiques aux ministres du Commerce international, des Finances, de la Citoyenneté et de l'Immigration, et de l'Industrie.

Pour assurer un positionnement efficace du Canada sur les marchés internationaux, il est nécessaire d'établir une structure de coordination officielle de haut niveau. Le comité recommande la formation d'un Conseil sur l'éducation internationale et la recherche (CEIR). Nous recommandons que ce conseil soit représentatif de tous les secteurs de l'éducation et de toutes les régions du Canada et qu'il soit composé des trois sous-ministres fédéraux (Commerce international, Citoyenneté et Immigration, Industrie), du président et de deux autres sous-ministres membres du Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation ainsi que d'autres intervenants nommés par le gouvernement du Canada. Ce conseil fournira des avis stratégiques aux ministres du Commerce international, des Finances, de la Citoyenneté et de l'Immigration, et de l'Industrie, suivra l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie et rendra des comptes au public canadien au moyen de rapports annuels.

La voie à suivre : La responsabilité générale de la gestion effective de la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale devrait incomber au MAECI. Le Ministère travaillera en étroite collaboration avec CIC (un important partenaire dans cette initiative) et les autres parties intéressées. Les travaux du CEIR devraient être soutenus par un secrétariat établi au sein du secteur approprié du MAECI. Nous recommandons aussi que, au besoin, de petits groupes de travail conjoints dotés de la représentation appropriée soient formés sous les auspices du CEIR au sujet de questions portant sur le marketing, la coordination des programmes de bourses, l'immigration et le traitement des demandes de visa.

Recommandation 5 : Maintenir et accroître la qualité des systèmes d'éducation et assurer leur viabilité à long terme.

La constance de la qualité dans l'ensemble du secteur est au cœur de l'image de marque du Canada. Nous recommandons la mise en place de mécanismes adéquats pour assurer le maintien et l'accroissement de cette qualité. De tels mécanismes devraient former un volet central de la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale.

La voie à suivre : Étant donné que l'éducation est de compétence provinciale et territoriale, nous recommandons que le CEIR travaille en étroite collaboration avec le CMEC afin d'établir des directives claires sur l'assurance de la qualité et un cadre d'assurance de la qualité qui permettra de préserver la réputation du Canada en ce qui concerne la qualité des services d'éducation et du soutien qu'il offre aux étudiants internationaux.

Nous jugeons nécessaire qu'une collaboration étroite soit établie avec le CMEC et les provinces et les territoires afin que l'éducation, l'innovation et le commerce soient pleinement intégrés dans l'élaboration des politiques.

Promotion de « Éducation au Canada »

Recommandation 6 : Centrer les activités de promotion du Canada sur un nombre limité de marchés prioritaires aux fins de l'attribution de ressources ciblées.

Nous recommandons que les ressources consacrées aux activités de promotion soient centrées sur les marchés dont on estime actuellement qu'ils présentent le plus grand potentiel de croissance pour le Canada : la Chine, l'Inde, le Brésil, la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (comprenant la Turquie), le Vietnam et le Mexique. Les ressources devraient être affectées en priorité à ces marchés. Les marchés bien établis, comme la Corée du Sud, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, devraient bénéficier de ressources substantielles afin que l'on y maintienne les activités à un niveau au moins équivalent au financement actuel.

La voie à suivre : Une réévaluation des marchés prioritaires devrait être réalisée tous les trois ans (cette tâche sera dévolue au CEIR, après consultation adéquate des provinces, des territoires et de CIC). Comme il n'existe pas de solution unique, le comité recommande l'élaboration de stratégies propres à certains pays et le renforcement du rôle des ambassades et des bureaux du Canada à l'étranger. Ces activités reposeront grandement sur une plateforme électronique renforcée, novatrice et renouvelée.

Pour accroître l'expertise des délégués commerciaux, nous recommandons que des experts venant d'établissements d'enseignement ou d'associations soient détachés auprès du MAECI. Les bureaux du Canada dans les marchés clés à l'étranger devraient former des équipes consacrées à l'éducation, composées de délégués commerciaux et d'agents des visas. Ces équipes devraient rendre des comptes au chef de mission concernant la promotion et la facilitation du recrutement des étudiants internationaux.

Recommandation 7 : Accroître la promotion de l'image de marque du Canada.

Les recherches montrent que les étudiants internationaux choisissent en premier lieu le pays où ils veulent aller étudier et ensuite l'établissement d'enseignement. Le renforcement de l'image de marque du Canada à l'étranger dans le cadre d'événements internationaux de premier plan, où les intervenants et les établissements seront unis sous une seule bannière, permettra d'accroître la reconnaissance du Canada et de faire mieux connaître aux étudiants internationaux les possibilités d'étudier et de faire de la recherche au Canada.

La voie à suivre : Il conviendra d'élaborer une stratégie de communication globale, qui intégrera la marque « Imagine Education au/in Canada » dans tous les volets des activités de marketing, de relations avec les médias, de promotion des événements et de communications numériques, afin d'assurer la coordination des messages touchant la proposition de valeur et de diffuser avec un plus grand retentissement les possibilités d'éducation au Canada, dans des stratégies d'ensemble visant les pays prioritaires. Cette initiative comprend la participation du Canada à des salons professionnels de première importance dans le domaine de l'éducation internationale, la réalisation d'activités de promotion de l'image de marque et la tenue d'événements commerciaux au Canada. Des activités adaptées à certains sous-secteurs devraient être réalisées afin de répondre aux besoins précis de chacun d'eux et d'obtenir le plein appui des fournisseurs de services d'éducation admissibles au Canada afin qu'ils appliquent l'image de marque dans leurs propres activités de marketing.

Recommandation 8 : Concevoir un système de communication électronique évolué et complet, qui servira de portail national aux étudiants internationaux désireux de venir étudier au Canada.

Pour diffuser efficacement l'information aux étudiants internationaux potentiels, il est crucial de disposer d'un site Web évolué et riche en contenu, présentant de l'information facile à consulter sur les possibilités d'éducation au Canada. Ce site Web pourrait offrir : une information complète sur les établissements d'enseignement, avec un lien vers le site Web de chacun d'eux; une liste exhaustive des programmes d'études potentiels; des renseignements sur les avantages des études au Canada; des témoignages sur vidéo d'étudiants internationaux qui étudient actuellement au Canada. Comme le marketing entre pairs est particulièrement efficace, les témoignages de diplômés devraient aussi occuper une place de premier plan.

Le monde est passé à l'ère numérique. Le compte Weibo (l'équivalent chinois de Twitter) de l'ambassade du Canada à Beijing compte actuellement 300 000 membres. Nous sommes convaincus que le marketing électronique a remplacé l'approche traditionnelle, étant donné sa capacité de multiplier l'efficacité des communications. Par conséquent, le comité préconise des investissements dans un système de communication électronique.

La mise en place de ce système de pointe devrait s'effectuer en trois phases :

1. Échange d'information : marketing et avis des étudiants (réseaux sociaux);
2. Intégration d'un centre de coordination pancanadien pour le traitement des demandes en ligne des étudiants;
3. Intégration du traitement des demandes de visa (par CIC).

La voie à suivre : Le comité recommande de réorganiser en profondeur et de mettre à niveau le site Web actuel « [Education au/in Canada](#) », ce qui pourrait être accompli par une société de commerce électronique professionnelle externe au gouvernement. Les améliorations du site Web devraient être conjuguées à une plus grande utilisation des plateformes des médias sociaux afin de diffuser les messages de promotion du Canada, lesquels seraient adaptés pour usage dans les médias sociaux de certains pays prioritaires.

Centre de coordination pancanadien : au cours de la deuxième phase, il faudra explorer les possibilités de coordonner les demandes soumises par les étudiants internationaux aux établissements canadiens au moyen de technologies de l'information de pointe. Comme l'éducation est une compétence des provinces et des territoires, le CMEC serait le mieux placé pour faciliter la mise en place d'un centre de coordination pancanadien.

À la phase trois, on procéderait à l'intégration des fonctions relatives au traitement des visas. Cette étape exigerait une collaboration constante et accrue entre le MAECI et CIC.

Investissements

Recommandation 9 : Promouvoir l'image de marque du Canada par l'octroi de bourses aux étudiants internationaux du premier cycle.

Pour attirer les étudiants les plus brillants au début de leurs études postsecondaires et rivaliser plus efficacement avec les principaux pays concurrents à cette fin, le gouvernement du Canada devrait cofinancer 8 000 nouvelles bourses du Canada destinées aux meilleurs étudiants internationaux du premier cycle pour qu'ils viennent étudier dans les universités, collèges et écoles polytechniques du Canada. On prévoit que cet investissement sera doublé par les établissements d'enseignement, les provinces et les territoires et des donateurs privés selon un ratio de deux pour un.

Recommandation 10 : Regrouper les subventions et les bourses offertes aux étudiants internationaux de deuxième et troisième cycles et aux boursiers de recherches postdoctorales sous une seule marque, en privilégiant les domaines prioritaires définis dans les stratégies du Canada sur l'innovation et la prospérité.

Pour renforcer les stratégies du Canada en matière d'innovation et de S-T, il conviendrait de coordonner ou, le cas échéant, de réorganiser le financement que divers organismes fédéraux offrent actuellement aux étudiants internationaux de deuxième et troisième cycles sous la forme de subventions et de bourses, afin d'assurer la promotion efficace de l'image de marque du Canada.

Un investissement additionnel permettrait au Canada de tirer parti de possibilités existantes pour attirer les meilleurs étudiants, au moyen d'un jumelage avec des programmes de bourses d'autres pays, comme le programme d'échanges universitaires du China Scholarship Council, le programme de bourses d'études Science sans frontières du Brésil ou les bourses du roi Abdullah de l'Arabie saoudite. Ainsi, le Canada pourrait faire concurrence aux principaux pays offrant d'importants programmes de bourses, comme les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, afin d'attirer les étudiants et les chercheurs les plus brillants.

La voie à suivre : Nous recommandons de mieux coordonner les subventions à la recherche internationale offertes par l'intermédiaire des conseils subventionnaires du Canada (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada [CRSNG], Conseil de recherches en sciences humaines [CRSH] et Instituts de recherche en santé du Canada [IRSC]), en mettant l'accent sur un petit nombre de pays prioritaires. Un groupe de travail interministériel comprenant des représentants des conseils subventionnaires et d'autres ministères fédéraux pourrait concevoir une stratégie coordonnée afin de réorganiser les programmes de subventions et de bourses existants de façon à simplifier l'exécution des divers programmes soutenant les étudiants internationaux de deuxième et troisième cycles et au niveau postdoctoral, dans le but de promouvoir de façon cohérente l'image de marque et de faire connaître ces possibilités aux étudiants internationaux potentiels.

En définitive, toutes les bourses internationales devraient être regroupées sous une marque, par exemple « les Bourses du Canada », afin que toutes les ressources disponibles viennent maximiser la reconnaissance de l'image de marque du Canada. Il devrait y avoir suffisamment de financement (de subventions existantes et de nouveaux investissements) pour permettre au gouvernement du Canada d'accorder à des étudiants internationaux, jusqu'à 2 000 bourses d'études supérieures et 1 000 bourses postdoctorales par année sous une même image de marque.

Recommandation 11 : Conclure avec les pays prioritaires des accords bilatéraux de large portée, touchant tous les aspects de l'éducation et de la recherche au deuxième et au troisième cycle, soutenus par un financement approprié.

Notre travail d'analyse comparative nous a permis de prendre connaissance des relations bilatérales de large portée et à multiples facettes qu'entretiennent certains pays (comme le Royaume-Uni) avec des marchés prioritaires. Le comité estime qu'il est de la première importance pour le Canada d'établir des accords de cette nature, tout en reconnaissant que des relations dans le domaine de la recherche-développement existent déjà avec certains pays prioritaires. Le comité recommande que ces éléments soient intégrés dans des accords bilatéraux d'une plus large portée conclus avec certains pays, en mettant l'accent sur tous les aspects de l'éducation et de la recherche aux deuxième et troisième cycles et en allouant le financement approprié pour soutenir une telle stratégie.

Infrastructure et soutien

Recommandation 12 : Améliorer le processus de délivrance des visas d'étudiants de façon à assurer le traitement uniforme et rapide des demandes de candidats de haute qualité.

Il conviendrait d'établir des délais de traitement attractifs, spécialement dans les marchés clés, afin que le Canada puisse rivaliser avec d'autres pays concurrents. Pour y arriver, CIC doit accroître son personnel. Le financement de cette activité devrait être tiré des frais perçus pour la délivrance des visas aux requérants.

Les efforts déployés pour attirer les étudiants internationaux et les chercheurs au Canada seront contrecarrés si l'on ne met pas en place un système cohérent et bien soutenu de traitement des demandes de visa d'entrée. Le comité tient à souligner que les efforts pour recruter les étudiants internationaux doivent être conformes aux activités de CIC.

Toutefois, il est d'une importance nationale de maintenir l'intégrité et la qualité des systèmes de visa et d'immigration. CIC doit être soutenu dans ses efforts pour assurer des délais de traitement concurrentiels et un service à la clientèle de qualité malgré un volume de demandes grandissant. L'augmentation des demandes à traiter exercera une pression sur les agents des visas, d'où le besoin d'accroître le personnel et de bien le former.

La voie à suivre : Le comité recommande que les bureaux des visas soient dotés des ressources adéquates pour permettre le traitement d'un nombre accru de demandes de permis d'études. Pour ce faire, des fonds de fonctionnement additionnels seront requis. Il y aurait lieu de réexaminer les frais exigés pour la délivrance des permis d'études, qui sont considérablement inférieurs à ceux de nos pays concurrents.

Recommandation 13 : Renforcer et faciliter la formation du personnel dans les ambassades et les bureaux à l'étranger du Canada sur les diverses possibilités éducationnelles et les filières d'études au Canada. Les autres intervenants devraient aussi pouvoir participer aux activités de formation afin d'acquérir une connaissance approfondie des programmes de même que du soutien culturel requis par les étudiants internationaux.

L'échange d'informations est nécessaire pour assurer le contrôle de la qualité et la gestion des capacités. Comme les politiques sur les visas font souvent l'objet de changements, il pourrait être utile d'offrir des formations réunissant

des experts du secteur de l'éducation et des agents des visas à l'étranger. Une telle formation permettrait aux agents des visas et aux agents commerciaux d'acquérir une compréhension claire et approfondie de l'offre canadienne en matière d'éducation. Les principales leçons apprises pourraient être communiquées à l'ensemble des intervenants au moyen d'ateliers ou de webinaires ciblés. L'objectif sous-jacent de la formation consiste à assurer que les requérants qualifiés obtiennent leur visa et que les étudiants vivent une expérience de qualité en profitant de services adéquats.

Recommandation 14 : Soutenir l'expansion et la promotion du programme Catégorie de l'expérience canadienne, déjà en place, afin de contribuer à l'établissement au Canada d'immigrants qualifiés et de répondre aux besoins du marché du travail.

Il est possible de mieux promouvoir et mettre à contribution le programme Catégorie de l'expérience canadienne de CIC afin de conserver au pays les diplômés d'établissements et de programmes d'études postsecondaires admissibles qui comptent au moins une année d'expérience de travail au Canada dans des postes de gestion, des postes professionnels, des postes techniques ou des métiers spécialisés, après l'obtention de leur diplôme.

Conclusion

À notre avis, le Canada possède de solides fondations dans le domaine de l'éducation internationale. Nos établissements offrent des services de haute qualité dans tous les sous-secteurs. Le fait que l'éducation relève des provinces et des territoires a favorisé l'instauration d'un secteur d'éducation d'une grande richesse et diversité.

Il ne sera pas nécessaire de procéder à une refonte en profondeur pour que le Canada atteigne ses buts. Il ne fait aucun doute dans notre esprit que, collectivement, les efforts des provinces et des territoires, des associations du secteur de l'éducation et des différents établissements d'enseignement mettent le Canada sur la bonne voie. Nous voyons plutôt le besoin d'apporter certaines corrections à notre trajectoire afin d'assurer que nous ne nous écartons pas de notre chemin. Certains changements sont nécessaires, principalement en ce qui concerne la coordination de nos activités de promotion pour en assurer la cohésion et la cohérence, ainsi que l'usage accru de stratégies numériques. De plus, les gouvernements, à la fois au niveau fédéral et aux niveaux des provinces et des territoires, doivent s'assurer de la compatibilité des politiques dans les domaines de l'éducation, du marché du travail et de l'immigration.

Le présent rapport met en lumière les nombreux avantages, à la fois d'ordre économique et sociétal, de l'éducation internationale. Il est important pour le comité que les Canadiens se rendent pleinement compte des avantages que l'éducation internationale offre au Canada. Dans une économie mondiale axée sur le savoir, la façon dont nous gérons l'éducation internationale influera sur l'évolution de notre prospérité économique ainsi que sur notre place dans le monde.

Le comité prend note des récents investissements du gouvernement du Canada touchant l'éducation internationale, y compris les fonds qui ont été expressément consacrés à la révision de la stratégie en matière d'éducation internationale. La mesure dans laquelle le Canada pourra saisir l'occasion qui se présente en ce moment et devenir un chef de file en éducation internationale sera fonction de l'investissement que nous, en tant que pays, sommes prêts à consacrer pour soutenir l'internationalisation à tous les niveaux.

Liste des recommandations

1. Doubler le nombre d'étudiants internationaux qui choisissent le Canada d'ici 2022.
2. Mettre en place un programme de mobilité internationale pour les étudiants canadiens, auquel pourront participer 50 000 étudiants par année d'ici 2022.
3. Faire de l'internationalisation de l'éducation au Canada un élément stratégique des politiques et plans officiels du gouvernement du Canada.
4. Créer un Conseil sur l'éducation internationale et la recherche (CEIR) qui fournira des avis stratégiques aux ministres du Commerce international, des Finances, de la Citoyenneté et de l'Immigration, et de l'Industrie.
5. Maintenir et accroître la qualité des systèmes d'éducation et assurer leur viabilité à long terme.
6. Centrer les activités de promotion du Canada sur un nombre limité de marchés prioritaires aux fins de l'attribution de ressources ciblées.
7. Accroître la promotion de l'image de marque du Canada
8. Concevoir un système de communication électronique évolué et complet, qui servira de portail national aux étudiants internationaux désireux de venir étudier au Canada.
9. Promouvoir l'image de marque du Canada par l'octroi de bourses aux étudiants internationaux du premier cycle.
10. Regrouper les subventions et les bourses offertes aux étudiants internationaux de deuxième et troisième cycles et aux boursiers de recherches postdoctorales sous une seule marque, en privilégiant les domaines prioritaires définis dans les stratégies du Canada sur l'innovation et la prospérité.
11. Conclure avec les pays prioritaires des accords bilatéraux de large portée, touchant tous les aspects de l'éducation et de la recherche au deuxième et au troisième cycle, soutenus par un financement approprié.
12. Améliorer le processus de délivrance des visas d'étudiants de façon à assurer le traitement uniforme et rapide des demandes de candidats de haute qualité.
13. Renforcer et faciliter la formation du personnel dans les ambassades et les bureaux à l'étranger du Canada sur les diverses possibilités éducationnelles et les filiales d'études au Canada. Les autres intervenants devraient aussi pouvoir participer aux activités de formation afin d'acquérir une connaissance approfondie des programmes de même que du soutien culturel requis par les étudiants internationaux.
14. Soutenir l'expansion et la promotion du programme existant Catégorie de l'expérience canadienne, afin de contribuer à l'établissement au Canada d'immigrants qualifiés et de répondre aux besoins du marché du travail.

CHAPITRE 1 : Mandat du comité consultatif

1.1 Principes directeurs

Le budget de 2011 a consacré 10 millions de dollars sur deux ans à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie en matière d'éducation internationale visant à rehausser l'attrait du Canada comme pays de choix où poursuivre des études et effectuer des recherches de portée mondiale.

Pour réaliser cette vision, un comité consultatif d'experts, relevant des ministres des Finances et du Commerce international, a été formé le 13 octobre 2011. Nous, qui composons ce comité, avons été chargés de formuler des recommandations au sujet de cette stratégie et de définir l'apport de tous les partenaires. En particulier, le comité devait présenter des avis sur un éventail de questions touchant le secteur de l'éducation internationale au niveau postsecondaire. Dès le début, nous avons été conscients du besoin de consulter de façon approfondie le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux. Nous avons pris note en particulier du plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale du CMEC, intitulé *Pour mettre l'éducation au Canada à la portée du monde, et le monde à celle du Canada : un plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale à l'intention des provinces et des territoires*, rendu public en juin 2011. Étant donné les liens étroits qui unissent les différents pans du secteur de l'éducation, nous avons également donné une perspective plus large à notre mandat et inclus les acteurs de l'ensemble du secteur de l'éducation de partout au pays. Tout au cours de ce processus, nous avons pour objectif d'ancrer nos travaux dans les valeurs de l'ouverture, de la transparence et de la collaboration, en faisant en sorte que chacun ait sa place.

Le comité consultatif avait expressément pour mandat de faire en sorte que la stratégie maximise les retombées économiques pour le Canada dans le domaine de l'éducation internationale, y compris en venant renforcer les liens avec des marchés émergents clés, favoriser l'attraction des étudiants internationaux les plus talentueux, élargir la prestation à l'étranger de services canadiens d'éducation, et stimuler la création et le resserrement des partenariats entre les établissements d'enseignement canadiens et étrangers.

1.2 Notre vision pour le Canada

Notre vision pour le Canada : devenir le chef de file du XXI^e siècle en éducation internationale afin d'attirer les meilleurs talents et de préparer nos citoyens au marché mondial, de façon à établir des bases solides pour assurer notre prospérité future.

Nous, qui formons le Comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale, estimons que l'éducation internationale produit d'énormes effets positifs dans chaque communauté du Canada, qu'elle soit en milieu urbain ou rural, dans l'Est ou dans l'Ouest du pays, francophone ou anglophone. La stratégie a pour objectif fondamental d'attirer des gens de talent qui stimuleront la prospérité future du Canada. Ainsi, nous pourrions renforcer nos établissements d'enseignement, faire avancer la recherche et l'innovation, établir des liens importants pour l'avenir dans le monde entier et attirer des immigrants de haute qualité qui contribueront à la croissance de notre

économie. Le Canada se trouve devant une occasion unique. Nous sommes d'avis que cette occasion ne pourra être saisie que si nous coordonnons nos efforts de promotion pour accroître la notoriété du Canada auprès des plus brillants éléments de la planète, une étape nécessaire pour faire augmenter la proportion des étudiants internationaux et des chercheurs qui choisissent le Canada.

Le comité est arrivé à la conclusion que l'éducation internationale constitue un important moteur non seulement pour la prospérité future du Canada, mais aussi pour l'innovation, l'esprit d'entreprise et les échanges commerciaux internationaux. Le présent rapport vise à mettre en lumière les avantages que l'éducation internationale procure au Canada. Nous avons pu constater les liens étroits qui existent entre l'éducation internationale et une foule de politiques fédérales, provinciales et territoriales touchant le capital humain, l'innovation et la croissance économique.

De façon générale, l'internationalisation de l'éducation au Canada permet aux générations futures de Canadiens d'acquérir une perspective mondiale, ce qui les aide à devenir des citoyens du monde. Dans un monde de plus en plus intégré, où le Canada joue un rôle grandissant dans le commerce, l'investissement et les affaires géopolitiques, il est d'une importance stratégique de doter les étudiants canadiens d'une perspective mondiale. Pour profiter de ces avantages, il est indispensable d'établir une stratégie ambitieuse à long terme.

Par chance, de nombreux éléments fondamentaux sont en place. Les provinces et les territoires jouent déjà un rôle de chef de file dans l'éducation internationale. Tous les niveaux de notre secteur de l'éducation, de la maternelle à la fin du secondaire, en passant par les écoles de langues, jusqu'aux établissements d'enseignement postsecondaires (collèges, écoles polytechniques, cégeps et universités), sont actifs sur la scène internationale, tout comme de nombreuses associations professionnelles.

C'est maintenant au Canada de jouer. Selon l'OCDE, la demande mondiale de services d'éducation supérieure devrait passer de près de 3,7 millions d'étudiants (en 2009) à 6,4 millions en 2025. La majeure partie de la croissance viendra des pays en développement et émergents, à mesure qu'ils constateront l'importance d'une population éduquée et interculturelle pour apporter la prospérité économique et le progrès social. Nous avons besoin d'une stratégie qui renforce nos partenariats, y compris avec le secteur privé, et assure la coordination de nos diverses initiatives et la réalisation d'investissements stratégiques. Une telle stratégie renforcera les liens du Canada avec les économies émergentes ainsi que la collaboration entre les établissements canadiens et étrangers.

1.3 Processus

1.3.1 Consultations en ligne

Au début de nos travaux, nous avons immédiatement constaté le besoin de tenir les plus vastes consultations possible. Un processus de consultation a été lancé au moyen d'un sondage en ligne. Au total, 143 communications ont été reçues. La majorité est venue des collèges et écoles polytechniques (28 p. 100) et des universités (27 p. 100), le reste ayant été soumis par des associations du secteur de l'éducation, des missions du Canada à l'étranger, des organisations privées, des écoles de langues, des commissions scolaires régissant des établissements des niveaux élémentaire et secondaire, ainsi que des collèges privés. Les communications sont venues de tout le pays, mais majoritairement de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (50 p. 100 des communications reçues).

Il a été le plus souvent mentionné que la stratégie en matière d'éducation internationale devrait englober l'ensemble du secteur de l'éducation (de la maternelle à la fin du secondaire et jusqu'aux études doctorales). L'accent a été mis de façon importante sur le recrutement des étudiants au premier cycle universitaire, les partenariats internationaux, la collaboration internationale dans le domaine de la recherche, les politiques touchant aux visas et à l'immigration ainsi que les possibilités pour les étudiants canadiens d'aller étudier à l'étranger.

1.3.2 Tables rondes régionales

Afin de mieux cerner les idées et les questions exposées au cours des consultations en ligne, le comité a tenu une série de tables rondes pour discuter et avoir des échanges de vues en personne avec différents partenaires et intervenants, à Ottawa, à Halifax, à Montréal, à Toronto (deux tables rondes), à Edmonton et à Vancouver. À ces sept tables rondes, le comité a rencontré 138 représentants d'associations nationales et régionales du secteur de l'éducation, d'établissements d'enseignement et d'organisations privées. Citoyenneté et Immigration Canada a participé à chaque table ronde. Des représentants provinciaux et territoriaux ont également été invités étant donné la compétence des provinces et des territoires pour tout ce qui concerne l'éducation.

Dans l'ensemble, les discussions ont porté sur les principaux thèmes suivants : l'importance de la mobilité des étudiants et des professeurs, le maintien de la qualité, la prise en considération dans la stratégie des différences régionales et sectorielles, l'établissement de délais adéquats de traitement des demandes de visa et l'adéquation de la stratégie avec les pénuries sur le marché du travail et les politiques en matière d'immigration.

1.3.3 Collaboratoire national

Afin d'établir les priorités à la suite des discussions en table ronde et des consultations en ligne, le comité a invité un groupe de personnes à un collaboratoire. Lors du collaboratoire, le comité consultatif a convié tous les partenaires (représentants provinciaux) et les intervenants (associations du secteur de l'éducation, établissements d'enseignement et experts) à discuter de nouvelles idées sur la base des consultations et tables rondes antérieures. Le collaboratoire a réuni 57 représentants du gouvernement fédéral (y compris de CIC), des gouvernements provinciaux (sous-ministres ou sous-ministres adjoints), d'associations et d'établissements du milieu de l'éducation (présidents ou directeurs des bureaux d'échanges internationaux). Enfin, ce processus nous a aidés à dégager un ensemble de priorités pour orienter nos recommandations concernant la stratégie en matière d'éducation internationale. Ce consensus a déterminé les priorités qui forment désormais la base des recommandations présentées dans le présent rapport.



Les participants au collaboratoire suite à l'allocution principale prononcée par Son Excellence le très honorable David Johnston, Gouverneur général du Canada.

1.3.4 Discussions en petits groupes

À la suite de nos discussions avec les gouvernements des provinces et des territoires ainsi que le secteur de l'éducation, nous voulions aussi nous entretenir avec certains groupes précis susceptibles de nous fournir des avis précieux en vue de la formulation de nos recommandations. Nous avons rencontré des représentants du secteur privé pour discuter de leurs besoins de main-d'œuvre. Ces discussions ont fait ressortir un important aspect concernant le potentiel entrepreneurial des étudiants internationaux. Nous avons sollicité l'avis d'étudiants internationaux actuellement au Canada afin de connaître leur opinion et d'apprendre de leurs expériences. Leur point de vue sur les coûts rattachés aux soins de santé (un facteur désigné à plusieurs reprises comme un inconvénient potentiel) nous a particulièrement intéressés. Les étudiants internationaux sont des consommateurs avisés; ils sont courtisés par plusieurs pays concurrents. Les opinions qu'ils ont formulées indiquent que nous devons être à la hauteur de nos promesses et leur offrir une expérience d'apprentissage de qualité ainsi que des services de soutien adéquats. À l'ère des médias sociaux, il existe un risque important que toute expérience négative soit communiquée à un plus large auditoire. Les discussions avec ces deux groupes nous ont permis de valider nos conclusions et de réajuster le tir en conséquence.



Les étudiants internationaux participent à la discussion en petit groupe le 27 mars 2012.

1.3.5 Mission d'analyse comparative

Notre recherche a permis d'établir que la Chine et l'Inde constituent d'importants marchés pour les fournisseurs canadiens de services d'éducation. Les membres du comité se sont rendus dans ces deux pays afin d'acquérir une meilleure compréhension des possibilités d'y étendre la présence canadienne. Nous avons visité quatre villes, Shanghai, Beijing, New Delhi et Bangalore, où nous avons pu rencontrer des partenaires internationaux et des représentants d'établissements d'enseignement et d'organismes publics. Cette mission de familiarisation nous a permis de valider nos opinions initiales à l'égard des orientations futures de la stratégie. La plus importante leçon que nous avons tirée de cette mission a été la prise de conscience collective que le monde avait évolué au-delà du mode traditionnel de prestation des services. Nous avons constaté que les moyens numériques permettraient d'utiliser les ressources plus efficacement pour rejoindre un plus vaste groupe cible, comparativement à l'établissement d'une présence physique. Par conséquent, nos recommandations ont davantage mis l'accent sur l'utilisation fructueuse des médias sociaux et des communications électroniques. Nous avons aussi constaté que chaque marché est unique, de sorte qu'il ne peut y avoir de solution universelle.

1.4 Documents de recherche

Nous avons consulté de nombreux documents de recherche pour éclairer nos délibérations. Deux rapports ont présenté une importance particulière : *Impact économique du secteur de l'éducation internationale pour le Canada – Mise à jour*, produit par Roslyn Kunin & Associates, et *Capacité du Canada à recruter des étudiants internationaux*, produit par Illuminate Consulting Group.

1.4.1 Impact économique du secteur de l'éducation internationale pour le Canada – Mise à jour

Selon ce rapport, les étudiants internationaux au Canada ont dépensé plus de 7,7 milliards de dollars en droits de scolarité, frais de logement et dépenses discrétionnaires en 2010 (comparativement à 6,5 milliards de dollars en 2008). Plus de 6,9 milliards de dollars de ces recettes ont été générés par les 218 200 étudiants internationaux à long terme au Canada, dont 37 p. 100 sont originaires de Chine et de Corée du Sud. Les étudiants recevant une formation linguistique de courte durée (séjour de moins de six mois) ont pour leur part injecté 788 millions de dollars dans l'économie canadienne. Si l'on tient compte des revenus touristiques additionnels produits par les étudiants internationaux, le rapport arrive à un total de 8 milliards de dollars en 2010 au titre des dépenses des étudiants internationaux, ce qui correspond à 86 570 emplois créés et à 455 millions de dollars en recettes fiscales pour le gouvernement.

1.4.2 Capacité du Canada à recruter des étudiants internationaux

Ce rapport arrive à la conclusion générale que le Canada ne présente pas de problème notable de capacité en ce qui concerne l'accueil des étudiants internationaux au niveau postsecondaire à l'échelle nationale. Selon les données de 2009, les étudiants internationaux composent 7,5 p. 100 de l'effectif postsecondaire au Canada (comparativement à 23,2 p. 100 en Australie) et seulement 0,7 p. 100 de l'effectif de la maternelle à la fin du secondaire. On observe une très faible variation de ces proportions d'un bout à l'autre du pays; cependant, dans certaines provinces moins peuplées, le taux d'inscription est très faible si on le compare à l'international (et aux provinces plus peuplées), ce qui ouvre la voie à des possibilités de croissance à long terme. Si l'on se fonde sur l'hypothèse d'une forte croissance (taux d'inscription des Canadiens progressant au taux moyen enregistré au cours des cinq dernières années et taux d'inscription des étudiants internationaux augmentant de 10 p. 100 une année sur l'autre), on arrive au résultat que les étudiants internationaux pourraient représenter 17,3 p. 100 des inscriptions totales au niveau postsecondaire au Canada en 2020. Le rapport en vient à la conclusion que, étant donné la forte augmentation des étudiants internationaux depuis 2008, la question qui se pose ne concerne pas la capacité en elle-même, mais bien comment cette capacité est gérée afin de maintenir la réputation de qualité du Canada.

1.5 Notre proposition de valeur : une qualité constante à un coût raisonnable

L'image de marque du Canada repose sur une offre de services d'une haute qualité constante et une réputation d'excellence dans l'ensemble du secteur de l'éducation. Le Canada propose aux étudiants internationaux un cadre d'apprentissage sûr et multiculturel, où ils peuvent choisir d'étudier en anglais ou en français. De plus, les étudiants internationaux ont la possibilité de travailler durant leurs études et peuvent aussi présenter une demande de permis de travail après l'obtention de leur diplôme et devenir des immigrants par l'intermédiaire du programme Catégorie de l'expérience canadienne (CEC), qui ouvre la voie à l'obtention du statut de résident permanent.

Étant donné la croissance de la demande mondiale dans le secteur de l'éducation internationale, le Canada occupe une position avantageuse pour tirer parti de cette occasion unique grâce à sa proposition de valeur reposant sur une qualité constante à un coût raisonnable.

Nous sommes fermement convaincus qu'il est primordial de maintenir une qualité élevée. Le gouvernement du Canada doit travailler en partenariat avec les provinces et les territoires, dans le cadre du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], afin d'arriver à une meilleure compréhension des mécanismes d'assurance de la qualité existants.

L'image de marque du Canada dans le domaine de l'éducation se caractérise par l'offre d'un vaste éventail de possibilités aux étudiants et aux chercheurs internationaux, dont la qualité constante constitue un élément central.

- Selon le Programme international pour le suivi des acquis des élèves de l'OCDE, les élèves canadiens de la maternelle à la fin du secondaire se classent systématiquement parmi les cinq premiers rangs mondiaux en lecture, en mathématiques et en sciences.
- Les écoles de langues au Canada offrent également des possibilités aux étudiants internationaux de tous les niveaux, qui peuvent bénéficier d'une foule de programmes en anglais et en français pour poursuivre leur formation, se perfectionner ou maîtriser une langue étrangère à titre de professionnels des affaires.
- Les collèges, les écoles polytechniques et les cégeps du Canada viennent compléter l'offre des universités avec leurs programmes axés sur l'accès au marché du travail et les besoins de l'industrie et en raison de leurs activités croissantes de recherche appliquée visant à résoudre les problèmes dans certains secteurs.
- Les universités canadiennes figurent parmi les meilleures du monde. En 2011, 22 universités canadiennes figuraient parmi les 500 meilleures universités du monde selon un classement établi par l'Université Jiao Tong de Shanghai (Academic Ranking of World Universities); 20 universités canadiennes figuraient dans la liste des 500 meilleures universités du monde du QS World University Rankings; 18 universités canadiennes étaient nommées dans le palmarès des 400 meilleures universités du monde du Times Higher Education. Nos universités entretiennent par ailleurs des liens avec le reste du monde grâce à plus de 5 000 accords d'échanges en vigueur avec des universités partenaires de toute la planète.

1.6 Cadre de travail du comité

Nous tenons à souligner que nos recommandations tiennent compte des contraintes économiques dans lesquelles le gouvernement du Canada évolue actuellement. Nos recommandations ont été élaborées dans une perspective à long terme, en partant du principe que des investissements de toutes les parties concernées seront requis au fil des ans pour assurer le succès durable du Canada dans le domaine de l'éducation internationale. Par conséquent, nous soumettons nos avis afin d'éclairer l'élaboration des politiques du gouvernement du Canada à l'égard de la stratégie en matière d'éducation internationale dans une optique de longue durée.

En outre, tout le long de nos travaux, nous avons gardé présente à l'esprit et respecté la compétence des provinces et des territoires dans le domaine de l'éducation. Nous espérons néanmoins que nos efforts inspireront les provinces et les territoires ainsi que les associations sectorielles et les établissements d'enseignement à poursuivre dans cet esprit de coopération que nous avons vu prendre forme au cours du processus d'engagement. Une somme de travail admirable a déjà été accomplie, et nous devons maintenant poursuivre sur cette lancée en misant sur la synergie, car nous sommes convaincus que le tout est plus grand que l'ensemble de ses parties. Ce moment est crucial pour le Canada, et nous espérons que nos recommandations aideront à mieux coordonner nos efforts collectifs pour profiter de cette occasion qui se présente.

CHAPITRE 2 : L'importance de l'éducation internationale

L'éducation internationale représente l'un des grands moteurs de la prospérité future du Canada, particulièrement en ce qui concerne l'innovation, les échanges commerciaux, le développement du capital humain et le marché du travail. De plus, le Canada est tributaire des échanges commerciaux internationaux et doit composer avec un marché de plus en plus dynamique et compétitif. Nous estimons que l'éducation internationale sous toutes ses formes produit d'énormes effets positifs dans chaque communauté du Canada, qu'elle soit en milieu urbain ou rural, dans l'Est ou dans l'Ouest du pays, francophone ou anglophone.

Premièrement, dans une économie axée sur le savoir, le Canada doit former des personnes hautement qualifiées et compétentes qui auront leur place parmi les meilleurs et les plus brillants experts du monde. L'internationalisation des établissements d'enseignement et de recherche canadiens au moyen de partenariats et d'échanges de talents à l'étranger revêt donc une importance primordiale pour appuyer les plans d'action du Canada en matière de S-T et d'innovation.

Deuxièmement, l'éducation internationale permet aux générations actuelles et futures de Canadiens d'acquérir une perspective mondiale, ce qui les aide à devenir des citoyens du monde pouvant contribuer à la « diplomatie du savoir ». Dans un monde de plus en plus intégré, où le Canada joue un rôle grandissant dans le commerce, l'investissement et les affaires géopolitiques, il est d'une importance stratégique d'ouvrir les étudiants canadiens sur le monde.

Troisièmement, le potentiel de retombées économiques à court terme est considérable pour l'économie du Canada, à la fois sur les plans national et régional, alors que nous nous employons à diversifier de façon stratégique nos exportations par secteur et par région. Grâce aux réseaux établis par les étudiants internationaux qui retournent dans leurs pays d'origine, le Canada acquiert des ambassadeurs qui peuvent l'aider à ouvrir les portes de marchés étrangers.

Quatrièmement, une stratégie en matière d'éducation internationale au diapason de nos politiques sur l'immigration et le marché du travail peut aider le Canada à résoudre les enjeux démographiques et liés au marché du travail.

Cinquièmement, nous devons être conscients des avantages immédiats de l'éducation internationale pour le Canada, qui englobent la croissance économique, la création d'emplois, les exportations et l'investissement. Ces avantages sont répartis dans tout le Canada, d'un océan à l'autre.

« L'éducation est l'un des plus importants moteurs de la compétitivité d'un pays. En ce contexte de toujours plus grande mondialisation, il est crucial que les étudiants universitaires canadiens aient accès non seulement à la meilleure éducation, mais aussi aux meilleurs étudiants internationaux du monde, pour assurer notre compétitivité et notre réussite à long terme. »

M. Dominic Barton
Directeur général, McKinsey & Company

2.1 Soutien aux plans d'action du Canada en matière d'innovation et de S-T

Nous avons constaté que le Canada reconnaît la valeur de l'innovation, de la science et de la technologie à titre de moteurs d'une croissance économique durable à long terme. Le gouvernement du Canada a pris des engagements clairs dans ce domaine. Guidé par sa stratégie de S-T lancée en 2007, *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*, le gouvernement fédéral a réalisé des investissements massifs pour assurer la compétitivité du Canada en tirant parti de notre avantage du savoir, de notre avantage entrepreneurial et de notre avantage humain. Des efforts substantiels doivent être consacrés pour maintenir la réputation d'excellence du Canada dans le domaine de la recherche. Dans le rapport d'étape 2009 sur la stratégie de S-T, le gouvernement a soutenu que : « Grâce à des travaux de recherche de pointe et à notre capacité d'attirer et de maintenir en poste de remarquables chercheurs dans nos universités canadiennes, nous pourrions faire progresser la position du Canada dans l'économie mondiale du savoir et faciliter notre accès aux meilleures idées du monde¹. »

Le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI) a noté dans son rapport *L'état des lieux en 2010* que : « L'excellence en recherche est définie à l'échelle internationale, et la compétition pour les talents en recherche est mondiale. En tant qu'économie ouverte de taille moyenne axée sur le commerce, le Canada doit avoir une orientation mondiale s'il veut avoir accès à des connaissances scientifiques produites à l'extérieur de ses frontières². » En matière de talents en recherche, le CSTI affirme que « [l]e nombre de doctorats est également un indicateur du potentiel de la main-d'œuvre pour réaliser des recherches de pointe et former la nouvelle génération », mais souligne que le Canada produit proportionnellement moins de doctorats que beaucoup d'autres pays de l'OCDE³. Par exemple, en comparaison avec l'Australie, une plus grande proportion de la population du Canada a fait des études postsecondaires, soit 49 p. 100 contre 18 p. 100⁴. Cependant, en 2008, les universités australiennes ont décerné 270 doctorats (recherche avancée) par million d'habitants, comparé à 145 par million d'habitants au Canada⁵. Cette tendance pourrait s'expliquer par le nombre plus important d'étudiants internationaux qui font leur doctorat en Australie. Attirer un plus grand nombre de doctorants internationaux devrait améliorer le rendement du Canada pour ce qui est des talents en recherche. Le CSTI a reconnu la valeur de programmes établis récemment pour soutenir l'excellence en recherche au Canada au moyen des talents internationaux, ce qui comprend les Chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC), les BESC Vanier et les Bourses postdoctorales Banting. Il s'agit là d'autant d'initiatives qui permettent au Canada de produire de la recherche concurrentielle à l'échelle internationale et de faire partie des grands réseaux de recherche mondiaux.

Nous estimons que les partenariats de recherche internationaux apportent une précieuse contribution au plan d'action en matière d'innovation et à la prospérité économique future du Canada. La collaboration avec des partenaires étrangers dans de grands programmes de recherche permet de gérer efficacement les ressources humaines et financières ainsi que les investissements dans les équipements, spécialement dans les disciplines qui exigent des installations ou des instruments spécialisés. Les partenariats de recherche sont aussi essentiels au recrutement des meilleurs étudiants de deuxième et troisième cycles ainsi que des chercheurs les plus éminents.

Les établissements canadiens sont renommés pour leurs activités de recherche et leur infrastructure de pointe et de haute qualité. Or, en soutenant leur participation à des projets de recherche de grande envergure réalisés en collaboration, on contribuera à combler une grave lacune du système d'innovation canadien.

Dans sa stratégie de S-T, le gouvernement du Canada a aussi souligné le besoin d'élargir le bassin de travailleurs du savoir canadiens en y intégrant des personnes talentueuses, compétentes et créatives. Dans le récent examen du soutien fédéral de la recherche-développement (R-D), mené par un groupe d'experts indépendant présidé par M. Tom Jenkins, on a insisté sur le fait que les personnes les plus talentueuses sont nécessaires pour soutenir les activités d'innovation. Comme l'indique le rapport du groupe d'experts :

Pour assurer l'avenir du Canada en tant qu'économie fondée sur l'innovation, il faut pouvoir compter sur un bassin suffisant de personnes talentueuses, instruites et entrepreneuriales. [...] Cela exigera une collaboration entre les établissements postsecondaires, les organismes fédéraux et provinciaux, ainsi que le secteur privé et d'autres partenaires pour veiller à combler les besoins en recrutement, en formation et en déploiement liés à l'innovation par les entreprises⁶.

Nous avons pris note des investissements considérables réalisés par le gouvernement du Canada pour créer des emplois au moyen de l'innovation, de la recherche, de l'éducation et de la formation, spécialement dans la foulée du financement accordé dans le Plan d'action économique 2012. Nous considérons l'éducation internationale comme le complément parfait d'un grand nombre de ces initiatives. Dans une étude publiée en 2007 par l'Université Duke et l'Université de la Californie à Berkeley, on indique qu'un quart des entreprises de génie et de technologie créées aux États-Unis de 1995 à 2005 comptaient au moins un fondateur issu de l'immigration⁷. Il est particulièrement frappant de noter qu'en 2005, ces entreprises fondées par des immigrants ont produit un chiffre d'affaires de plus de 52 milliards de dollars et généré près de 450 000 emplois⁸. Une étude de suivi a permis d'établir que, parmi ces

Le programme Globalink de Mitacs : présenter le Canada comme une destination de choix pour la recherche

Maintenant dans sa quatrième année d'existence, le programme Globalink de Mitacs permet aux meilleurs étudiants de premier cycle du monde de venir au Canada pour réaliser un projet de recherche dans une université canadienne. Ce programme de trois mois permet aux étudiants étrangers de découvrir les universités et installations de recherche canadiennes, tout en nouant des amitiés et des liens avec des étudiants, des professeurs et des représentants d'entreprises du Canada.

Cette année, Mitacs s'apprête à accueillir près de 300 des plus brillants étudiants de la planète. Depuis la création du programme, près de 100 anciens participants à Globalink ont présenté des demandes afin de revenir faire leurs études de deuxième ou de troisième cycle au Canada.

Girish Nivarti est l'un de ces participants revenus pour poursuivre ses études au Canada. En 2009, Girish était l'un des meilleurs étudiants de premier cycle de l'Indian Institute of Technology Kharagpur et a participé au programme Globalink. Girish a choisi de revenir à l'Université de Colombie-Britannique en septembre 2011, grâce à l'expérience que lui a permis de vivre Mitacs et le programme Globalink en lui donnant l'occasion de travailler trois mois avec le professeur Kendal Bushe, une sommité en Amérique du Nord dans la recherche sur la combustion. Son expérience a convaincu Girish de revenir à l'Université de Colombie-Britannique pour travailler de nouveau avec le professeur Bushe.

entrepreneurs immigrants, 52 p. 100 étaient initialement arrivés aux États-Unis en tant qu'étudiants⁹. Nous sommes convaincus que les plans d'action du Canada en matière d'innovation et de S-T bénéficieraient grandement d'une telle augmentation de l'esprit d'entreprise et de compétition au moyen de l'immigration. L'éducation internationale constituera un puissant moteur pour la compétitivité du Canada sur la scène mondiale, en donnant accès à un plus grand bassin de talents pour alimenter l'innovation dont le Canada a besoin.

Grâce à l'internationalisation, les Canadiens peuvent aussi profiter d'occasions d'apprentissage auprès de chefs de file mondiaux de la recherche scientifique et technologique, ce qui vient renforcer les possibilités de croissance future, accroître la notoriété du Canada sur le plan de l'excellence en recherche et contribuer à la conception de solutions pour le monde de demain.

Datawind : l'esprit d'innovation canadien au service du monde

En avril 2012, le Canada a volé la vedette en lançant la tablette électronique UbiSlate. Cet appareil portable doté d'un écran de sept pouces, dont le prix de vente est d'environ 60 \$, a été conçu et mis au point au Canada par Datawind. La société montréalaise avait précédemment fait les grands titres pour sa tablette Aakash, une tablette abordable commandée par le gouvernement de l'Inde afin qu'elle serve d'outil à faible coût aux millions d'étudiants indiens (la tablette UbiSlate constitue la version commerciale de la tablette Aakash). Les fondateurs de Datawind, les frères Suneet et Raja Singh Tuli, sont arrivés au Canada à un jeune âge et ont été formés à l'Université de Toronto. Pour décrire l'éducation qu'il a reçue au Canada, Suneet déclare : « J'ai appris à penser de façon créative. Avec ses professeurs et enseignants passionnés, ses communautés accueillantes, sûres et cosmopolites, et sa proximité des plus grands marchés mondiaux, le Canada est le seul endroit au monde où je voudrais que mes enfants fassent leurs études. » Avec des produits comme les tablettes UbiSlate et Aakash, il s'efforce maintenant de rendre Internet accessible à plus de gens en Inde et dans d'autres parties du monde.

2.2 L'internationalisation et la diplomatie du savoir

Nos expériences personnelles et notre dialogue avec le secteur de l'éducation nous ont permis de constater directement que l'internationalisation des établissements canadiens constitue une priorité des plus urgentes sur les campus de tout le pays. Nous voyons l'internationalisation comme le processus d'intégration d'une dimension internationale aux activités d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité des établissements canadiens^{iv}. L'internationalisation peut être favorisée par diverses activités, dont l'exportation de services canadiens fondés sur le savoir, la participation à des partenariats de recherche internationaux, le recrutement d'étudiants internationaux et de chercheurs étrangers sur les campus canadiens et la promotion des expériences d'apprentissage à l'étranger auprès des étudiants canadiens.

Des représentants de certains établissements se disent très actifs dans tous ces domaines, tandis que d'autres en sont encore aux premières étapes de l'internationalisation, selon leurs points forts et leurs priorités. Néanmoins, tous les établissements déploient des efforts considérables afin de dispenser aux étudiants (à la fois canadiens et internationaux) une formation qui renforce leur sentiment d'être des citoyens du monde, en leur permettant

^{iv} Adapté de la définition d'« internationalisation » de l'AUCC. Voir la section 5.2 pour de plus amples informations.

d'acquérir les compétences interculturelles nécessaires pour devenir des chefs de file dans l'économie du savoir mondial. La formation de citoyens du monde apporte une énorme contribution positive à ce que l'on appelle la « diplomatie du savoir ».

L'éducation internationale suscite un mouvement multidirectionnel des jeunes dans le monde, permettant aux connaissances de transcender les frontières. En soutenant l'éducation internationale, le Canada fait avancer ses propres objectifs de diplomatie ouverte et de prospérité, tout en favorisant la croissance de l'économie mondiale du savoir. Les étudiants internationaux diplômés d'établissements canadiens peuvent devenir des chefs de file dans le monde. Leur expérience de la culture, des valeurs et des possibilités canadiennes formeront les bases de relations bilatérales constructives entre le Canada et leur pays d'origine. Pour leur part, les Canadiens qui ont la possibilité d'aller étudier et travailler à l'étranger acquerront des compétences culturelles et linguistiques qui feront d'eux des ambassadeurs du Canada faisant la démonstration des valeurs canadiennes dans le monde entier.

La Memorial University of Newfoundland : une vision équilibrée de l'internationalisation

À la Memorial University of Newfoundland, les activités d'internationalisation se font en trois volets afin d'assurer un juste équilibre : le soutien des étudiants étrangers, la facilitation des expériences internationales pour les étudiants canadiens et la mise à contribution de la communauté locale afin de tirer parti de la diversité. La Memorial University s'efforce de favoriser un juste équilibre entre la réalité de l'isolation géographique et le coût élevé des déplacements en se donnant pour obligation expresse de préparer les étudiants qui ont peu d'expérience de la diversité culturelle à accepter différents points de vue sur le monde. Même si le recrutement continu d'étudiants internationaux est important, il est tout aussi essentiel d'assurer aux étudiants canadiens des possibilités de vivre des expériences d'éducation internationale constructives, au Canada et à l'étranger. Cette vision guide la planification des initiatives d'internationalisation à la Memorial University.

L'un des programmes de formation professionnelle de l'université propose aux étudiants internationaux des occasions de faire du bénévolat dans la communauté locale, par exemple en apportant un appui logistique à un organisme communautaire local dans l'organisation du marché fermier hebdomadaire. Le programme de mentorat par les pairs de la Memorial University vient non seulement appuyer les nouveaux étudiants internationaux, mais aussi reconnaître les étudiants canadiens qui pourront servir de mentors, au moyen d'un inventaire du développement interculturel, qui sert d'outil d'évaluation de l'expérience en matière d'internationalisation des mentors avant et après leur participation au programme. Le Global Engagement Grant, un fond de l'engagement mondial, est aussi mis à la disposition des étudiants canadiens et internationaux afin qu'ils organisent des activités conjointes remplissant les objectifs du campus en matière d'internationalisation. Tous ces exemples ont un point en commun : les efforts de la Memorial University pour présenter les étudiants internationaux comme une ressource précieuse, dans l'espoir que cette approche positive bénéficiera à tous.

La formation d'étudiants internationaux au Canada pourrait aussi avoir une incidence importante sur les relations futures du Canada avec d'autres pays, dans le contexte de la politique commerciale et de la politique étrangère. La stratégie doit aussi permettre aux étudiants canadiens d'apporter une valeur ajoutée à leur formation canadienne de qualité, au moyen d'échanges et de stages à l'étranger. De plus, le recrutement et la conservation de gens talentueux venant de l'étranger sont essentiels et représentent un facteur d'une importance grandissante dans une société moderne et une économie axée sur l'innovation. Grâce à l'éducation internationale, le Canada sera en meilleure position pour participer au commerce mondial et à l'investissement, aux affaires géopolitiques et au développement international.

La University of Regina : favoriser l'établissement de réseaux internationaux durables

À mesure que les liens se resserrent à l'échelle mondiale, la University of Regina reconnaît que l'élaboration d'un programme d'éducation internationale dans les établissements d'enseignement postsecondaire leur assure un avantage concurrentiel précieux, voire indispensable dans le marché mondial. À cette fin, l'université cherche à établir des partenariats internationaux solides et constructifs, fondés sur les principes du respect mutuel et de la confiance.

L'un des programmes ayant remporté le plus de succès entre la University of Regina et la Chine est le Visiting Scholar Program (« programme de bourses unique en son genre permet d'accueillir des membres dynamiques du Bureau des affaires étrangères du Congrès national du peuple de la Chine, qui vont étudier à l'Université de Regina pour une période maximale de 12 mois. Les participants figurent parmi les éléments les plus brillants et prometteurs sélectionnés par le Congrès national du peuple sur la base de leur participation à l'administration publique centrale et aux organismes de gouvernance de la Chine.



Des chercheurs internationaux à la University of Regina, 2011-12.
Photographie courtoisie de la University of Regina.

« Les relations durables que nous avons établies et nos réseaux d'anciens étudiants dans toute la Chine ont contribué à positionner de façon stratégique notre établissement comme un chef de file en matière d'éducation internationale et d'innovation », déclare M^{me} Vianne Timmons, rectrice et vice-chancelière de la University of Regina.

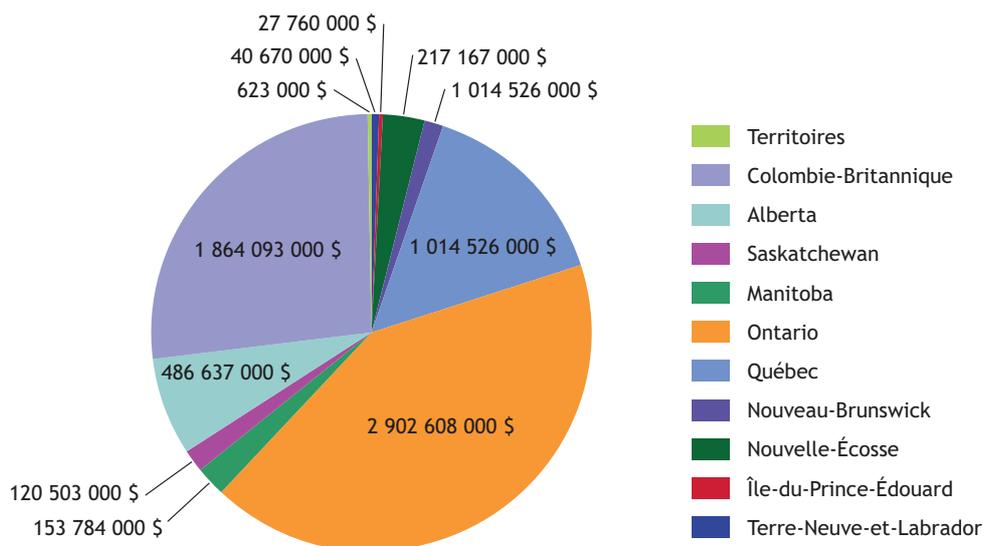
2.3 Retombées économiques de l'éducation internationale

En tant qu'exportations, les services d'éducation internationale entraînent d'importantes retombées sur notre économie. Il ressort d'un rapport produit en 2011 à la demande du MAECI que les étudiants internationaux au Canada ont dépensé plus de 8 milliards de dollars en droits de scolarité, frais de logement et dépenses discrétionnaires en 2010 et produit plus de 445 millions de dollars en recettes fiscales pour le gouvernement. Leurs dépenses ont également stimulé l'activité économique de façon à maintenir les emplois de plus de 86 000 Canadiens.

Les dépenses des étudiants internationaux au Canada en 2010 ont été supérieures à la valeur des exportations canadiennes d'aluminium à l'état brut (6 milliards de dollars) et d'hélicoptères, d'avions et d'astronefs (6,9 milliards de dollars) vers tous les pays. Les exportations de services d'éducation internationale représentent également une portion notable du commerce du Canada avec des partenaires clés par comparaison avec la valeur totale de leurs importations de biens. Le rapport estime que les services d'éducation ont représenté l'équivalent de 44 p. 100 de la valeur des importations de l'Arabie saoudite en provenance du Canada; ce ratio s'avère élevé également dans le cas de l'Inde (28 p. 100), de la Corée du Sud (19 p. 100) et de la Chine (14 p. 100). De plus, les services d'éducation sont désormais considérés comme la plus importante catégorie d'exportations du Canada vers la Chine.

Nous estimons qu'il convient de souligner les retombées économiques produites par les étudiants internationaux non seulement en raison de leur valeur, mais aussi parce qu'elles sont réparties dans tout le pays. Des établissements d'enseignement de tout le Canada recrutent activement les meilleurs talents du monde entier. Les dépenses de ces étudiants apportent donc une précieuse contribution dans chaque province et territoire du Canada.

Dépenses estimées des étudiants internationaux faisant des études de longue durée au Canada, par province (2010)



Source : Données fournies par Roslyn Kunin and Associates, Inc.

De plus, l'exportation directe des services canadiens d'éducation à l'étranger présente un énorme potentiel de retombées économiques. Les écoles, les établissements d'enseignement collégial, les écoles polytechniques et les universités du Canada tirent des millions de dollars des droits de scolarité associés aux programmes d'études offerts à l'étranger (c'est-à-dire les exportations de connaissances). Par exemple, en 2007-2008, 16 universités canadiennes ont déclaré des recettes de 29,72 millions de dollars au titre des droits de scolarité exigés pour 32 programmes dispensés à l'étranger¹⁰. Dans la même période, 57 collèges canadiens ont tiré des recettes de 22,52 millions de dollars des droits de scolarité associés à 64 programmes de formation et à 52 services d'enseignement offerts à l'étranger¹¹. Ces chiffres ne donnent qu'un aperçu des revenus produits au moment où les établissements ont été examinés. Toutefois, ils illustrent les retombées des exportations de connaissances.

Il ne fait aucun doute dans notre esprit que l'éducation internationale apporte une contribution considérable à l'économie canadienne. Plus important encore, les recettes que les établissements canadiens tirent de la prestation de services d'éducation internationale, que ce soit au Canada ou à l'étranger, viennent renforcer leur capacité de dispenser un enseignement doté d'une dimension mondiale qui favorise la formation d'un capital humain hautement spécialisé.

2.4 Réserve de ressources pour le marché du travail canadien

Selon de nombreuses études, le Canada connaîtra une grave pénurie de travailleurs qualifiés d'ici à peine 10 ans. La pénurie touchera toutes les sphères d'activité : postes de gestion, postes professionnels, postes techniques et métiers spécialisés, ainsi que chercheurs et scientifiques de talent. La pression démographique exercée par le vieillissement de la main-d'œuvre se fera sentir dans tous les secteurs. Ces forces conduisent à une situation où, selon la Chambre de commerce du Canada : « Les travailleurs ne seront pas suffisamment nombreux pour répondre aux besoins de notre économie et de notre société¹² ». Dans certaines régions, la pénurie de talents se fait déjà sentir.

Dans le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2011*, on signale que : « Bien que les finissants des écoles et d'autres sources nationales fournissent la plus grande proportion de nouveaux arrivants sur le marché du travail, on prévoit que d'ici 10 ans, la croissance nette totale de la main-d'œuvre au Canada sera attribuable à l'immigration, de même que la croissance démographique totale d'ici 20 ans¹³. » Pour être concurrentiel dans l'économie du savoir, le Canada a besoin de stratégies de recrutement internationales, ciblant à la fois sur les plans quantitatif et qualitatif les talents requis pour combler les pénuries futures de capital humain.

Un récent sondage effectué auprès de dirigeants d'entreprises canadiennes donne à penser qu'il est déjà difficile pour de nombreuses sociétés de trouver des employés qualifiés. Près du tiers des dirigeants sondés se sont dits fortement en accord avec l'énoncé selon lequel les pénuries de main-d'œuvre compromettraient la croissance de leur entreprise¹⁴. La capacité de recruter les meilleurs talents demeurera une priorité pour les entreprises du Canada dans les années à venir. Le besoin de gens talentueux est spécialement criant dans certains domaines plus spécialisés. Dans ses projections du marché du travail canadien pour la prochaine décennie, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) a prévu des pénuries dans plusieurs groupes de professions,

La Toronto Financial Services Alliance : établir un lien entre le talent et l'emploi

Les institutions canadiennes de services financiers sont implantées partout dans le monde, y compris en Asie, en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. Le système financier canadien est reconnu à l'échelle internationale comme le plus solide du monde. Toronto est la capitale financière du Canada : le secteur des services financiers représente environ 20 p. 100 du PIB de la ville, où sont concentrés les deux tiers des emplois dans ce domaine en Ontario.

Le Centre d'excellence pour l'éducation dans le domaine des services financiers de la Toronto Financial Services Alliance mise sur la collaboration dans l'ensemble du secteur pour renforcer la réserve de talents spécialisés dans les services financiers dans la région. Cela fournit un soutien au développement économique et répond aux besoins en main-d'œuvre compétente des employeurs. Le Centre d'excellence regroupe l'information sur les compétences, les connaissances et les capacités nécessaires pour occuper les postes clés définis par les employeurs et diffuse ces renseignements par l'intermédiaire de son portail [Career Advisor](#) consacré aux carrières dans le domaine des services financiers. Le portail fournit des liens vers les sites des établissements d'enseignement et des associations professionnelles afin d'informer les chercheurs d'emploi des cours et des programmes propres à répondre aux besoins des employeurs.

La directrice générale du Centre d'excellence, M^{me} Catherine Chandler-Crichlow, affirme : « Une stratégie en matière d'éducation internationale est non seulement utile pour attirer les meilleurs étudiants au Canada, mais elle fait aussi partie intégrante du développement économique à long terme de tous les secteurs à l'échelle locale et mondiale. »

dont la santé, les affaires, la finance et l'administration, ainsi que dans les sciences naturelles, les sciences appliquées et les champs d'activité connexes¹⁵. Selon le *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2009* de l'UNESCO, comparativement aux étudiants locaux, une proportion plus élevée des étudiants en mobilité internationale sont inscrits dans des domaines d'études comme les affaires, les sciences et le génie¹⁶. Ces étudiants internationaux occupent une position idéale pour contribuer à combler les besoins de main-d'œuvre compétente dans des domaines en forte demande de l'économie canadienne.

Nous sommes convaincus que les étudiants internationaux qui choisissent de rester au Canada après l'obtention de leur diplôme d'études postsecondaires constituent une source désirable d'immigrants qualifiés qui sont capables de bien s'intégrer dans l'économie et la société canadiennes. Les étudiants internationaux forment un excellent bassin de main-d'œuvre hautement qualifiée et spécialisée, propre à répondre aux besoins actuels et futurs du marché du travail au Canada. Pour leur part, les diplômés qui retournent dans leur pays d'origine posséderont les compétences requises pour contribuer au capital humain mondial, tout en conservant un précieux lien avec le Canada au sein de l'industrie où ils choisiront d'œuvrer. Pour le Canada, il s'agit là de deux résultats positifs susceptibles de renforcer son économie ainsi que sa notoriété à l'échelle internationale.

« *Les étudiants étrangers apportent une contribution beaucoup plus précieuse à notre pays que la plupart des gens ne le pensent. Ils paient un prix élevé pour fréquenter nos établissements d'enseignement, où ils permettent aux étudiants canadiens de découvrir des points de vue internationaux et d'autres façons de faire les choses. Étudier à l'étranger exige un important engagement de la part des étudiants et de leur famille, de sorte que ces étudiants prennent au sérieux leur apprentissage et relèvent souvent la barre dans les établissements d'enseignement qu'ils fréquentent. Ils constituent une précieuse source de compétences pour les entreprises canadiennes — puisqu'ils parlent la langue, qu'ils ont été formés à utiliser de l'équipement canadien selon les normes canadiennes et qu'ils comprennent notre culture —, tout en offrant aux employeurs potentiels un lien avec leur pays d'origine et leur culture. »*

L'honorable Perrin Beatty
Président-directeur général
Chambre de commerce du Canada

CHAPITRE 3 : Mise en contexte des recommandations

La promotion du Canada en tant que destination de choix pour faire des études et de la recherche fait intervenir des entités fédérales, provinciales, territoriales et privées. Au fil des ans, chacun de ces acteurs a conçu ses propres initiatives en la matière, sans qu'il y ait nécessairement de vision d'ensemble.

3.1 Importance du respect de la compétence des provinces et des territoires

Au Canada, l'éducation relève des provinces et des territoires, de sorte que nous les avons considérés comme des partenaires clés du gouvernement fédéral dans l'élaboration de la stratégie. Le président du comité consultatif a engagé un dialogue avec les représentants des ministères de l'Éducation ou de l'Enseignement supérieur des 10 provinces, engagés dans l'enseignement international. Ces discussions ont fait ressortir le degré varié de participation et les priorités des différents gouvernements provinciaux et territoriaux dans le domaine de l'éducation internationale, ainsi que leur volonté de continuer à travailler en collaboration avec le gouvernement fédéral à la stratégie en matière d'éducation internationale. En outre, des fonctionnaires ont été invités à participer aux tables rondes tenues dans leurs régions respectives à titre d'observateurs, et des hauts responsables ont été conviés au collaboratoire. Le comité a également discuté avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), au besoin, spécialement par l'intermédiaire du Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation. Dans l'avenir, nous ne doutons pas que le CMEC continuera de jouer un rôle central dans la définition de la voie à suivre pour les provinces et les territoires afin d'assurer la qualité.

En juin 2011, le CMEC a publié un plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale, intitulé Pour mettre l'éducation au Canada à la portée du monde, et le monde à celle du Canada : un plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale à l'intention des provinces et des territoires. Élaboré par les ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation à la suite d'une demande du Conseil de la fédération, ce plan d'action est axé sur le recrutement et le maintien des étudiants internationaux et sur la mobilité des étudiants canadiens. Il accorde une attention particulière au rôle primordial de la collaboration fédérale-provinciale.

Les résultats escomptés du plan d'action sont les suivants :

- *une hausse du nombre d'étudiants internationaux au Canada;*
- *une plus grande part pour le Canada du marché des étudiants internationaux;*
- *un plus grand nombre de possibilités pour les Canadiens d'étudier à l'étranger;*
- *un plus grand nombre d'étudiants internationaux qui demandent le statut de résident permanent au Canada après leurs études.*

Le plan d'action a été conçu pour servir de base à une stratégie pancanadienne de promotion de l'éducation internationale, et il y est recommandé que les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de l'immigration en amorcent immédiatement la mise en œuvre, de la façon la plus exhaustive possible, dans les limites des ressources actuelles.

Fondamentalement, le projet de stratégie que nous recommandons est conforme aux principes de base et aux résultats escomptés du plan d'action du CMEC.

Bâtir sur des fondations solides : les accomplissements du Canada jusqu'ici

3.2 Contribution du gouvernement fédéral

3.2.1 Affaires étrangères et Commerce international Canada

Le MAECI a pour mandat de promouvoir le Canada à l'étranger et de défendre les valeurs et les intérêts canadiens sur la scène internationale. À cette fin, le MAECI fournit des éléments d'orientation et des renseignements stratégiques, entretient un dialogue avec ses homologues étrangers et cherche à influencer sur leur position, exécute les programmes internationaux et maintient d'importants réseaux à l'étranger dans le cadre d'une approche pangouvernementale. Dans le mandat du Ministère, l'éducation internationale est considérée comme un secteur clé touchant à la diplomatie et au commerce.

3.2.1.1 Édu-Canada

Pour éclairer nos travaux, des représentants du MAECI nous ont donné des séances d'information qui nous ont permis de prendre connaissance de la participation actuelle et des accomplissements du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation internationale.

En 2007, le gouvernement du Canada a annoncé le lancement d'une initiative de promotion de l'éducation internationale, dotée d'un budget de 1 million de dollars par année, pour cinq ans. Cette initiative, appelée « Édu-Canada », a mis à contribution le réseau d'ambassades et de bureaux à l'étranger du MAECI afin de réaliser une campagne de promotion et d'attirer un plus grand nombre d'étudiants internationaux au Canada. Dans le cadre du projet pilote d'Édu-Canada, le MAECI a également établi un partenariat avec les gouvernements des provinces et des territoires par l'entremise du CMEC. Ensemble, ils ont créé une image de marque pour l'éducation au Canada, dont ils assurent conjointement la gestion.

Le MAECI, il convient de le préciser, a toujours appuyé les activités de promotion des provinces et des territoires, des associations du secteur de l'éducation ainsi que des établissements d'enseignement à l'étranger.

Les accomplissements suivants ont été réalisés au cours des cinq premières années d'existence d'Édu-Canada :

- la création d'une nouvelle image de marque pour l'éducation au Canada, « Imagine Education au/in Canada », conçue en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux^v;
- la détermination des marchés prioritaires (en consultation avec les gouvernements provinciaux et territoriaux);
- le lancement d'une campagne de promotion de l'image de marque dans les marchés prioritaires;

v En 2008, tous les sous-ministres de l'Éducation provinciaux et territoriaux, en étroite collaboration avec le MAECI, ont approuvé par consensus le concept proposé pour l'image de marque pancanadienne du secteur de l'éducation, « Imagine Education au/in Canada », étant entendu qu'elle serait gérée conjointement par le MAECI et le CMEC au nom des provinces et des territoires. Les missions du Canada à l'étranger ainsi que les provinces et les territoires ont accès à tous les outils de promotion de l'image de marque, alors que les établissements canadiens admissibles et les organisations non gouvernementales n'ont accès qu'au logo. Un certain nombre de provinces et de territoires utilisent cette image de marque dans leurs propres campagnes de promotion, et plus de 120 établissements d'enseignement ont déjà présenté une demande de sous-licence et utilisent le logo de la marque.

- l'amélioration du service à la clientèle grâce à la mise en ligne d'un portail ([Édu-Canada Pro](#)) regroupant les renseignements sur les marchés;
- l'accroissement du rayonnement international des programmes d'études canadiens;
- l'augmentation du nombre d'accords entre établissements d'enseignement pour faciliter la mobilité bilatérale des étudiants, grâce à l'organisation de pavillons du Canada à des événements de prestige et de tables rondes bilatérales ou régionales ciblées dans le cadre d'Édu-Canada.

Plus précisément, de 2007 à 2012, les objectifs fixés pour Édu-Canada ont compris :

- une hausse de 20 p. 100 des étudiants internationaux au Canada
 - objectif atteint, avec une hausse de 36 p. 100 de 2007 à 2011
- un accroissement de 10 p. 100 des programmes d'études canadiens dispensés à l'étranger
 - objectif atteint, avec une progression de 41 p. 100 de 2006 à 2011
- une augmentation du nombre d'accords facilitant la mobilité bilatérale des étudiants
 - objectif atteint, au moyen de tables rondes bilatérales et d'activités de promotion à des événements de prestige

En 2011, Édu-Canada a organisé 170 activités de promotion de l'éducation dans 95 pays, et l'initiative a été mise en valeur dans 6 des plus importants événements commerciaux propices à l'établissement de partenariats dans le domaine de l'éducation, où le Canada a pu avoir accès à plus de 100 000 participants. En mars 2012, 10 agents de promotion de l'éducation travaillaient à temps plein à appuyer le secteur, qui bénéficie aussi du soutien des ressources partagées réparties dans 123 pays. Les ambassades et les consulats jouent un rôle de premier plan dans l'organisation des tournées régionales de promotion de l'image de marque « Imagine Education au/in Canada », les activités de sensibilisation et la participation à des événements de tierces parties, et offrent un soutien considérable aux établissements d'enseignement et aux associations du secteur de l'éducation du Canada qui cherchent à trouver des partenaires ou à obtenir plus de renseignements sur les marchés. Cette approche concertée a permis de tirer le meilleur parti des ressources et des rôles officiels de chaque partenaire lors du lancement et de la réalisation des premières étapes de l'initiative de promotion de l'image de marque du Canada dans le secteur de l'éducation.



Le pavillon du Canada au Congrès des Amériques sur l'éducation internationale 2012 à Rio de Janeiro, au Brésil.
Photographie courtoisie du MAECI.

3.2.1.2 Politique et planification

L'Unité de la politique et de la planification de la Direction de l'éducation internationale et de la jeunesse du MAECI assure la conduite des relations bilatérales et multilatérales du Canada dans le domaine de l'éducation internationale. Elle coordonne également la négociation, la signature et la ratification des instruments de coopération touchant à l'éducation avec différents États et organisations internationales.

L'Unité met en œuvre le Protocole d'entente sur la coopération en matière d'enseignement supérieur signé entre le Canada et l'Inde en juin 2010, pour encourager la poursuite de la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur sur la base des besoins pédagogiques, scientifiques et éducatifs de chaque pays.

Dans le contexte de son engagement dans les Amériques, le Canada a signé le 30 août 2010 un protocole d'entente avec le Brésil dans le domaine de la mobilité universitaire et de la coopération scientifique. Un premier programme, les Bourses Canada-Brésil – Projets de recherche conjoints, a été lancé en vue de la soumission de propositions au cours de l'année universitaire 2011-2012.

Le Canada compte un certain nombre d'autres instruments de coopération en vigueur dans le domaine de l'éducation, notamment avec la Chine, l'Europe, le Mexique et les États-Unis.

3.2.1.3 Bourses internationales

Le MAECI finance des bourses pour attirer les étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement canadiens, favoriser la venue au Canada des plus brillants chercheurs et créer des liens entre les établissements (environ 700 par année). Les bourses internationales du MAECI sont structurées de façon à faire avancer la politique étrangère du Canada et sont canalisées vers les régions désignées comme prioritaires.

Ces bourses comprennent le Programme des futurs leaders dans les Amériques (y compris tous les programmes qui tirent leur financement de ce dernier, comme les Bourses Canada-Brésil – Projets de recherche conjoints), les Bourses Canada-CARICOM [Communauté des Caraïbes] (y compris la totalité des bourses offertes dans les différentes composantes des programmes, telles que l'initiative des Bourses Canada-Haïti), les Bourses d'échanges (leadership) Canada-Chili, les bourses du Programme d'échanges universitaires Canada-Chine (PEUCC) et le programme Fulbright.

De plus, des organismes subventionnaires fédéraux administrent les prestigieux programmes des BESC Vanier et des Bourses postdoctorales Banting. Les citoyens canadiens, les résidents permanents du Canada et les étudiants internationaux peuvent présenter leur candidature pour recevoir une de ces bourses.

3.2.1.4 Expérience internationale Canada

Expérience internationale Canada (EIC) est une initiative dans le cadre de laquelle le MAECI négocie avec des pays étrangers des ententes et des accords bilatéraux sur la mobilité des jeunes. Ces instruments visent à simplifier les modalités pour les jeunes Canadiens et étrangers âgés de 18 à 35 ans qui souhaitent voyager et travailler à l'extérieur de leur pays pour une période maximale de un an.

Jusqu'à présent, le Canada a conclu 32 accords et ententes sur la mobilité des jeunes avec d'autres pays et territoires. EIC facilite également la conclusion d'ententes entre des universités et des collèges qui offrent des programmes d'enseignement coopératif, en vue de stages effectués en milieu de travail au Canada et dans divers pays. Ce programme est aussi réalisé en collaboration avec un certain nombre d'entreprises privées canadiennes et d'organisations internationales de bonne foi, qui facilitent les échanges culturels chez les jeunes. Les responsables d'EIC dans les ambassades et les bureaux à l'étranger du Canada administrent le programme pour les candidats étrangers, alors que les ambassades et les consulats étrangers administrent le programme pour les Canadiens.

Le programme EIC permet aux jeunes de l'étranger qui viennent séjourner et travailler au Canada et aux jeunes Canadiens qui partent travailler dans d'autres pays d'acquérir une meilleure compréhension de leurs nations, langues, cultures et sociétés respectives, ce qui instaure des liens interpersonnels plus étroits entre le Canada et d'autres pays.

En 2010, près de 57 000 jeunes adultes des quatre coins du globe sont venus au Canada grâce à EIC, ce qui a représenté environ le tiers des travailleurs temporaires admis au Canada dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires de CIC. De nombreux participants étrangers à EIC suivent également des cours de langue de courte durée pendant leur séjour et certains d'entre eux reviennent au Canada à la suite de leur participation afin de faire des études supérieures. En outre, les participants étrangers à EIC établissent leur propre réseau de contacts durant leur séjour au Canada, ce qui contribue à renforcer les liens entre les Canadiens et les pays partenaires, ce qui pourrait déboucher sur de nouvelles relations dans le domaine du commerce mondial.

3.2.2 Autres ministères et organismes fédéraux jouant un rôle dans le domaine de l'éducation internationale

3.2.2.1 Citoyenneté et Immigration Canada

Citoyenneté et Immigration Canada gère le volet des programmes qui porte sur les permis et les visas des étudiants internationaux. CIC a créé des programmes, tels que le Programme de permis de travail hors campus et la Catégorie de l'expérience canadienne, qui permettent aux étudiants internationaux d'acquérir une expérience professionnelle au cours de leurs études et, le cas échéant, de demeurer au Canada après l'obtention de leur diplôme. Ces programmes constituent des éléments importants de la stratégie en matière d'éducation internationale, puisque la perspective de travailler tout en étudiant au Canada est très attrayante pour les étudiants internationaux et les chercheurs étrangers.

3.2.2.2 Agence des services frontaliers du Canada

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est responsable d'examiner, au point d'entrée, les demandes des étudiants internationaux qui souhaitent être admis sur le territoire canadien et de délivrer les permis d'études lorsque tous les critères d'admissibilité sont remplis. Étant responsable de l'application de toutes les questions relevant de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*, l'ASFC veille au respect des dispositions de ces instruments et réalise des enquêtes, qui peuvent mener au renvoi du Canada de tout contrevenant.

3.2.2.3 Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Ressources humaines et Développement des compétences Canada encourage les étudiants internationaux à venir étudier au Canada en faisant la promotion à l'échelle internationale des possibilités éducationnelles et des partenariats en la matière. Ces activités viennent soutenir les efforts du Canada pour obtenir les compétences dont il a besoin pour répondre aux besoins actuels et futurs du marché du travail.

RHDCC encourage aussi les Canadiens à aller étudier à l'étranger. Les étudiants canadiens sont admissibles aux prêts et bourses canadiens aux étudiants, qui leur permettent d'aller étudier dans tout le Canada et à l'étranger dans des établissements d'enseignement postsecondaire accrédités. En 2010-2011, environ 2,5 p. 100 des bénéficiaires des prêts et bourses canadiens (plus de 10 000 étudiants) sont allés étudier à l'étranger.

Le site Web [Travailler au Canada](#) de RHDCC peut aussi être utile à la fois aux étudiants canadiens et internationaux, puisqu'on y trouve de l'information adaptée sur les possibilités d'apprentissage et les besoins du marché du travail canadien, qui permet de mieux comprendre celui-ci, y compris les exigences en ce qui concerne les titres de compétence et l'agrément.

3.2.2.4 Agence canadienne de développement international

L'éducation de base demeure au premier plan de l'aide publique au développement du Canada et compte pour la majorité des investissements de l'ACDI dans le secteur de l'éducation. La stratégie de l'ACDI sur les enfants et les jeunes comporte un volet axé sur l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants, particulièrement les filles.

L'ACDI soutient aussi l'établissement de liens entre les universités canadiennes et les établissements postsecondaires canadiens et leurs vis-à-vis dans les pays en développement au moyen, entre autres, du Programme de partenariats universitaires en coopération et développement.

De plus, l'ACDI finance des bourses destinées aux ressortissants des 37 pays en développement membres de la Francophonie, qui peuvent venir faire des études postsecondaires de courte durée dans des établissements canadiens. Le Programme canadien de bourses de la Francophonie est géré par l'AUCC.

L'ACDI procure du financement au programme Éducation pour l'emploi (EPE), qui vise à renforcer la formation technique et professionnelle. Ce programme quinquennal est exécuté par l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) en collaboration avec d'importants acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dans la région des Andes, ce qui comprend la Colombie, le Pérou et la Bolivie, dans les pays de la CARICOM ainsi qu'en Afrique au Sénégal, en Tanzanie et au Mozambique.

3.2.2.5 Industrie Canada

Conformément à son mandat touchant les sciences, la technologie et l'innovation, Industrie Canada contribue à renforcer la capacité du Canada d'attirer les meilleurs étudiants du deuxième cycle et boursiers de recherches postdoctorales du monde, dans le cadre des efforts du gouvernement fédéral pour faire du Canada un pôle mondial d'excellence en recherche, en innovation et en enseignement supérieur.

Trois organismes subventionnaires fédéraux – le CRSNG, le CRSH et les IRSC – administrent les prestigieux programmes des BESC Vanier et des Bourses postdoctorales Banting. Les citoyens canadiens, les résidents permanents du Canada et les étudiants internationaux sont admissibles à ces deux programmes. Alors que les BESC Vanier sont remises à des étudiants qui fréquentent des universités canadiennes, un nombre limité de titulaires de Bourses postdoctorales Banting peuvent profiter de leur bourse dans un établissement de recherche à l'étranger.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines rendent tous deux compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie, alors que les Instituts de recherche en santé du Canada le font par l'intermédiaire du ministre de la Santé.

3.2.2.6 Centre de recherches pour le développement international

Société d'État canadienne fondée en 1970, le Centre de recherches pour le développement international est dirigé par un conseil des gouverneurs de composition internationale et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Affaires étrangères. Le CRDI figure parmi les 10 plus grands subventionnaires de la recherche sur le développement dans le monde.

À compter du 1^{er} décembre 2012, le CRDI aura quatre bureaux régionaux, situés à Nairobi, au Kenya, au Caire, en Égypte, à New Delhi, en Inde, et à Montevideo, en Uruguay.

Les principaux secteurs internes du CRDI sont les suivants : agriculture et environnement, politiques de santé mondiales, science et innovation, politique sociale et économique.

3.3 Contribution actuelle de tous les partenaires et intervenants

3.3.1 Provinces et territoires

Les provinces et les territoires sont actifs dans le domaine de l'éducation internationale et ont formulé un plan d'action en la matière, comme nous l'avons mentionné précédemment.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux investissent dans leurs propres initiatives internationales de promotion des études et de la recherche sur leur propre territoire. Ils offrent des mesures d'encouragement régionales afin d'inciter les étudiants à choisir leur province ou territoire. Dans certains cas, la contribution des provinces et des territoires prend la forme d'un investissement direct dans des programmes de bourses destinés aux étudiants internationaux qui viennent étudier au Canada ou aux étudiants canadiens qui vont étudier à l'étranger. Par exemple :

- En 2010, la province de l'Ontario a annoncé la création du Programme ontarien de bourses d'études Trillium, qui offrira à 75 étudiants une bourse de 40 000 \$ par année pour une période pouvant aller jusqu'à quatre ans, afin qu'ils poursuivent des études de doctorat dans une université de l'Ontario. La province investira 20 millions de dollars durant les quatre premières années du programme (et les universités participantes devront verser une somme supplémentaire de 10 millions de dollars).
- Selon des responsables de l'Alberta, cette province offre 400 bourses d'études à l'étranger, d'une valeur de 1 500 \$ chacune, en plus d'une somme additionnelle de 500 \$ pour les déplacements.

Les provinces et les territoires apportent également une contribution en facilitant le recrutement des étudiants internationaux dans leurs établissements d'enseignement au moyen de mécanismes de financement qui leur sont propres. Nous avons appris, par exemple, que la Nouvelle-Écosse accorde du financement au niveau institutionnel pour les étudiants internationaux, jusqu'à concurrence de 10 p. 100 des inscriptions au baccalauréat et de 30 p. 100 des inscriptions à la maîtrise et au doctorat (au-delà de cette limite, les étudiants internationaux ne font plus l'objet d'un financement public)^{vi}. À certaines occasions, les provinces et les territoires appuient la participation des établissements d'enseignement à des foires commerciales.

D'autres contributions prennent la forme d'un appui aux associations provinciales et territoriales du secteur de l'éducation, comme EduNova (en Nouvelle-Écosse) et le British Columbia Council for International Education (BCCIE), qui soutiennent des activités de promotion de l'éducation internationale dans leur province respective. Les gouvernements provinciaux et territoriaux (et, dans certains cas, les associations régionales) sont actifs à l'étranger grâce à l'établissement de succursales, par exemple l'Alberta Education Centre à Guadalajara, au Mexique, et le bureau d'EduNova dans la région du golfe Persique, à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis. Des provinces comme la Colombie-Britannique et le Québec mettent aussi à contribution leurs bureaux commerciaux à l'étranger (ou leurs bureaux d'immigration dans le cas du Québec) pour faire la promotion de l'éducation dans leurs établissements respectifs.

vi Dans une réunion avec des représentants du gouvernement de la Nouvelle-Écosse responsables du travail et de l'éducation supérieure, le comité a été informé que cette formule, en vertu de laquelle du financement est accordé pour soutenir les étudiants internationaux jusqu'à concurrence de 10 p. 100 des inscriptions totales au baccalauréat ou de 30 p. 100 des inscriptions totales à la maîtrise ou au doctorat, est actuellement réexaminée (7 décembre 2011).

EduNova : faciliter l'internationalisation au niveau provincial

Fondée en 2005 et ayant commencé ses activités en octobre 2006, EduNova Co-operative Ltd. est une association coopérative à but non lucratif de la Nouvelle-Écosse qui réunit des fournisseurs de services d'éducation et de formation. Ses actionnaires comprennent le ministère de l'Éducation, le ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur, les sept commissions scolaires anglophones de la province, des écoles de langues, le Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse avec ses 13 campus, 11 universités et plusieurs sociétés privées de services de conseils. EduNova a grandement contribué à faire connaître la Nouvelle-Écosse comme une destination de choix pour les études et comme un partenaire à privilégier pour des projets internationaux.

Cette organisation a deux principaux secteurs d'activité : faciliter le recrutement des étudiants internationaux et jumeler des professionnels de l'éducation avec des projets internationaux. Jusqu'ici, les résultats de cette initiative sont éloquentes : les inscriptions d'étudiants internationaux en Nouvelle-Écosse ont crû de 44 p. 100 depuis 2007, atteignant un total de 7 567 étudiants internationaux dans les organisations membres de toute la province. Un effort concerté visant à conserver les élèves internationaux aux niveaux primaire et secondaire afin qu'ils fassent leurs études postsecondaires dans la province a entraîné

une hausse rapide du taux de rétention des étudiants, qui est passé de 28 p. 100 en 2007 à 42 p. 100 en 2011. De plus, l'organisation peut compter sur la contribution active de ses membres, qui ont participé à plus de 100 réunions où le quorum a été atteint depuis 2006, à au-delà de 44 missions de recrutement d'étudiants à l'étranger, à 15 tournées de familiarisation dans la province et à 16 activités de rétention des étudiants.



L'honorable Darrell Dexter, premier ministre de la Nouvelle-Écosse (troisième à gauche), et Ava Czapalay, présidente et chef de la direction d'EduNova (deuxième à gauche) ont visité le bureau du Golfe d'EduNova à Abou Dhabi.

Photographie courtoisie d'EduNova.

La Colombie-Britannique a annoncé en septembre 2011 son objectif d'accroître les inscriptions d'étudiants internationaux de 50 p. 100 en quatre ans. Le 28 mai 2012, la province a rendu publique sa stratégie en matière d'éducation internationale pour appuyer la réalisation de cet objectif¹⁷. En 2010, le gouvernement de la Saskatchewan a constitué un conseil de l'éducation internationale pour accroître la collaboration entre les différents établissements d'enseignement en ce qui a trait au recrutement des étudiants internationaux et à la promotion de la citoyenneté mondiale¹⁸.

Les provinces et les territoires ont le pouvoir d'autoriser l'ouverture d'établissements à l'étranger offrant un enseignement conforme à leurs programmes d'études au primaire et au secondaire. De tels établissements peuvent ouvrir la voie à des études au Canada, puisque les élèves qui les fréquentent à l'étranger peuvent choisir de faire leurs études supérieures au Canada. Comme ces établissements contribuent de façon importante à l'image projetée par le Canada à l'étranger, il est impératif que les normes d'excellence canadiennes y soient respectées. Rien qu'en Chine, on dénombre actuellement 56 établissements offrant des programmes d'études conformes à ceux du Canada, ce qui contribue à accroître la notoriété du Canada auprès des élèves et de leurs parents^{vii}.

vii Le nombre d'établissements offrant des programmes d'études conformes aux programmes canadiens à l'étranger est donné d'après le Répertoire des écoles primaires et secondaires canadiennes hors du Canada, du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux, qui peut être consulté à l'adresse suivante : www.cicic.ca.

Le British Columbia Council for International Education : jouer un rôle majeur dans le secteur de l'éducation internationale en Colombie-Britannique

Le British Columbia Council for International Education représente les intérêts du secteur de l'éducation internationale en Colombie-Britannique, ce qui comprend les établissements publics et privés accrédités par le gouvernement, de la maternelle à la 12^e année jusqu'aux établissements d'enseignement postsecondaire et d'enseignement de l'anglais. Le BCCIE assure la coordination des initiatives dans le secteur britanno-colombien de l'éducation internationale. Il administre la marque de commerce de l'Assurance de la qualité de l'éducation (Education Quality Assurance, EQA), le premier et le seul sceau de qualité en matière d'éducation postsecondaire accordé par une province au Canada. De plus, le BCCIE procure un soutien du marché en présentant la Colombie-Britannique comme une destination de choix pour les étudiants internationaux, offre aux professionnels de l'éducation internationale des services de base et de la formation, tout comme il fait la promotion d'une culture axée sur la qualité et l'excellence en matière d'internationalisation.

« Nos activités essentielles ont contribué à l'avancement du secteur de l'éducation internationale en Colombie-Britannique et assuré le respect des pratiques exemplaires par les professionnels du domaine. L'organisation d'activités telles que le congrès annuel d'été favorise l'échange de connaissances entre les éducateurs. Nous avons coordonné la venue de délégations dans le secteur de l'éducation et procuré un appui à des missions dirigées par le gouvernement, dans le but d'établir et d'entretenir des partenariats internationaux. L'administration de la marque EQA, au nom de la province, forme un pilier central de notre travail et continue d'apporter une grande valeur au secteur postsecondaire de la Colombie-Britannique grâce à la reconnaissance mondiale de ce sceau de qualité provincial. Nous avons récemment lancé le site StudyinBC.com, un complément à l'éventail de nos services. C'est le seul répertoire qui inclut toutes les régions et tous les types d'établissements de la province. Nous continuons notre travail côte à côte aux écoles, commissions scolaires et établissements d'enseignement pour saisir l'expérience des étudiants internationaux en Colombie-Britannique,» déclare M. Colin Doerr, directeur des communications et des programmes du BCCIE.



Photographie courtoisie du BCCIE.

3.3.2 Associations du secteur de l'éducation

Nous avons rencontré divers acteurs (associations et établissements du secteur de l'éducation) aux niveaux régional, provincial et national (voir à l'annexe C la liste des intervenants du milieu canadien de l'éducation). Les associations du secteur de l'éducation réalisent souvent des activités pour soutenir les efforts d'internationalisation de leurs membres, comme l'organisation de délégations et de forums à l'étranger pour aider les établissements membres à établir des partenariats avec leurs vis-à-vis dans d'autres pays. Les associations nationales offrent aussi des mécanismes efficaces pour diffuser l'information parmi leurs membres, réalisent des recherches et des analyses pour appuyer les activités de leurs membres et tiennent régulièrement des réunions. Elles proposent également des ateliers de perfectionnement professionnel et, dans certains cas, des mécanismes d'assurance de la qualité.

Plusieurs associations nationales ouvrent des bureaux à l'étranger pour s'assurer une présence internationale. Par exemple, l'ACCC a des bureaux régionaux en Chine, en Inde, aux Philippines et au Royaume-Uni. L'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) a pour sa part établi des bureaux au Burkina Faso, au Botswana, au Malawi, au Sri Lanka, au Vietnam et au Pérou, en plus de compter des sections actives dans des campus de tout le Canada.

Les associations nationales contribuent à l'effort pancanadien de promotion en appuyant les initiatives des établissements membres de tout le pays pour recruter des étudiants et former des partenariats à l'étranger. Dans certains cas, les associations peuvent profiter d'une aide financière apportée par le programme Opportunités mondiales pour les associations (OMA) du MAECI, qui accorde aux associations nationales du financement sous la forme de contributions pour les appuyer dans la réalisation d'activités nouvelles ou élargies de promotion des affaires à l'échelle internationale dans des marchés et des secteurs stratégiques.

Association des universités et collèges du Canada : tirer parti des synergies entre le Canada et le Brésil

Dirigée par le gouverneur général du Canada, Son Excellence David Johnston, une délégation de quelque 30 recteurs d'université réunie par l'AUCC est allée au Brésil du 25 avril au 2 mai 2012. Ses participants ont rencontré leurs homologues brésiliens, participé au Congrès des Amériques sur l'éducation internationale 2012, visité des installations de recherche de calibre mondial et des campus universitaires. Ils ont pu s'entretenir avec des représentants clés des secteurs public et privé et d'organismes de financement. Au cours de cette visite, les universités canadiennes ont annoncé l'établissement de plus de 75 partenariats, accords et programmes de bourses officiels, d'une valeur dépassant 6,7 millions de dollars.

En raison de sa taille et de sa large portée ainsi que du rang élevé de ses participants, cette mission a eu un fort retentissement au Brésil, faisant l'objet d'une couverture considérable dans les médias brésiliens et mettant en valeur l'excellence du secteur canadien de l'enseignement supérieur de façon à présenter le Canada comme un partenaire de choix en matière d'études supérieures, de recherche et d'innovation.

À la suite d'un entretien avec le gouverneur général, la présidente du Brésil Dilma Rousseff a annoncé que le Canada pourra recevoir jusqu'à 12 000 étudiants brésiliens dans le cadre du programme Science sans frontières. Il s'agit là de la deuxième cohorte d'étudiants brésiliens en importance dans le monde. Le Brésil cible le Canada en raison de l'excellence de l'éducation universitaire, de la recherche et des expériences de travail qu'il offre aux étudiants. « Les synergies entre nos deux pays dans d'importants domaines de recherche et de découverte sont évidentes, explique M. Paul Davidson, président-directeur général de l'AUCC. Les investissements stratégiques annoncés pendant la mission contribueront à stimuler les échanges commerciaux, à favoriser la prospérité et à améliorer la qualité de vie au Canada et au Brésil. »

3.3.3 Établissements d'enseignement

L'internationalisation est une priorité pour les établissements d'enseignement canadiens. Même si le degré d'investissement dans des activités internationales peut varier entre les établissements, les efforts de chacun d'eux contribuent aux plus grands objectifs collectifs de la stratégie en matière d'éducation internationale. Il existe des différences qualitatives dans la façon dont l'on recrute les étudiants du premier cycle et les étudiants des deuxième et troisième cycles, un facteur qui doit être pris en considération dans l'élaboration de la stratégie.

Les établissements de tout le Canada ont pris conscience des avantages de procéder de façon coordonnée à l'échelle du pays dans leurs activités ciblées. Notamment, le Canadian Higher Education Committee (CHEC), qui représente plus de 40 universités canadiennes au sein du Council of International Schools (CIS), coordonne des tournées visant expressément les meilleurs étudiants du premier cycle dans des marchés clés, dont l'Amérique latine, l'Inde et le Moyen-Orient. Le CHEC tient des conférences et produit des documents pour favoriser la diffusion de l'information auprès des étudiants internationaux et des conseillers d'orientation dans les écoles internationales, afin de mieux faire connaître les possibilités de faire des études universitaires au Canada.

Un groupe de recruteurs provenant de diverses écoles de gestion canadiennes ont récemment commencé à travailler en collaboration afin de promouvoir le Canada comme une destination de choix pour faire une maîtrise en administration des affaires (MBA) de haute qualité. Ce partenariat a pour objectif d'accroître le nombre de candidats potentiels qui envisagent le Canada pour faire des études commerciales. Voilà le genre d'actions lancées et coordonnées par des établissements qui contribuent à la notoriété du Canada dans le monde entier.

Les établissements d'enseignement canadiens consacrent un financement considérable à l'octroi de bourses et de subventions aux étudiants internationaux et aux chercheurs étrangers. Par exemple, la University of British Columbia, très active à l'échelle internationale, alloue chaque année plus de 4 millions de dollars aux bourses d'études et de recherche et autres formes d'aide financière accordées aux étudiants internationaux du premier cycle¹⁹.

Les établissements d'enseignement apportent une contribution précieuse par leur travail pour mettre en place des politiques et des pratiques qui favorisent l'internationalisation. À titre d'exemple, citons les projets internationaux de recherche concertée, les partenariats avec des établissements étrangers en vue de la délivrance de diplômes conjoints ainsi que la conclusion d'accords sur la reconnaissance des compétences avec des établissements étrangers, qui facilitent les études dans d'autres pays.

Le Selkirk College : fournir de précieuses expériences d'apprentissage par le partenariat

Une enseigne rouge haute de trois étages annonce le collège sino-canadien Selkirk à l'Université normale de Taiyuan (TNU), en Chine. L'édifice abrite un programme d'études en anglais de trois ans axé sur les affaires et le tourisme. Ce programme est le fruit d'une collaboration entre la TNU et le Selkirk College, qui s'est amorcée en 2010. La TNU élabore et dispense le programme d'études et prépare les étudiants à l'examen d'anglais obligatoire de fin d'études. La TNU gère également toute la logistique du programme, y compris le recrutement des étudiants et des professeurs. Le Selkirk College fournit pour sa part l'expertise nécessaire à l'élaboration du programme d'études, le perfectionnement professionnel des professeurs et une évaluation annuelle en stage de chaque étudiant, comme l'exige le programme d'enseignement de l'anglais du collège. Grâce à ce partenariat, la TNU bénéficie d'un accès à des professeurs dont l'anglais est la langue maternelle, à des possibilités de perfectionnement professionnel pour le corps enseignant et à un soutien en vue de la transition vers le Selkirk College des étudiants qui souhaitent aller étudier au Canada. En retour, les diplômés du programme d'enseignement de l'anglais langue étrangère (TESOL) du Selkirk College ont l'occasion de faire un stage pratique à l'échelle internationale, tandis que les professeurs profitent d'une expérience de travail rémunéré en Chine. De plus, le collège est en train d'établir une filière d'étudiants internationaux instruits et hautement compétents en vue de ses programmes postsecondaires en Colombie-Britannique. Ce partenariat a également eu pour avantage de produire un outil pilote de placement en ligne, utilisé par tous les étudiants du programme d'enseignement de l'anglais de Selkirk College. Aujourd'hui, plus de 700 étudiants chinois sont inscrits au programme, et les premiers étudiants de la TNU sont attendus au Selkirk College en septembre 2012.

« Des partenariats comme celui que nous avons établi avec la Taiyuan Normal University procurent de nombreux avantages à tous les partenaires, mais, ce qui est plus important encore, ils permettent aux étudiants, aux professeurs et aux communautés des deux pays de vivre de formidables expériences d'apprentissage », indique M. Neil Coburn, vice-recteur aux études du Selkirk College.



Photographie courtoisie du Selkirk College.

La University of Manitoba : investir pour attirer les étudiants brésiliens talentueux au deuxième et au troisième cycle

La University of Manitoba a signé un protocole d'entente avec l'Agence fédérale de soutien et d'évaluation des études supérieures du Brésil (CAPES). La CAPES administre 100 000 bourses d'études et de recherche dans le cadre du programme Science sans frontières. La University of Manitoba se positionnera comme un établissement de choix pour les étudiants brésiliens du deuxième et du troisième cycle. « Le savoir et le talent ne connaissent pas de frontières. Nous sommes fiers de réaliser ces investissements historiques pour faire en sorte que les étudiants brésiliens du deuxième et du troisième cycle sachent qu'ils sont les bienvenus et appréciés à leur juste valeur au Manitoba », déclare le recteur de la University of Manitoba, M. David Barnard. En vertu de l'accord d'une durée de cinq ans signé avec la CAPES, la University of Manitoba investira une somme pouvant aller jusqu'à 880 000 \$ afin de couvrir les coûts associés aux droits de scolarité et d'apprentissage de l'anglais. Ces investissements serviront à attirer 20 étudiants brésiliens au doctorat ou à la maîtrise par année à compter de 2012-2013.

La University of Manitoba a constaté que la haute qualité des universités brésiliennes offrait une occasion d'attirer des étudiants qualifiés admissibles aux bourses Science sans frontières. Le Manitoba a déjà établi plusieurs partenariats solides avec le Brésil, qui ont été renforcés en avril 2012 à la suite de la signature d'une entente avec l'Université d'État de Campinas (UNICAMP), siège d'un partenariat de recherche axé sur la gestion des ressources par la communauté et la sécurité alimentaire sur la côte du Brésil.

Le Northern Alberta Institute of Technology : faire rayonner l'expertise canadienne en matière de formation

L'une des plus grandes écoles polytechniques du Canada et le plus important institut de formation en apprentissage du pays, le Northern Alberta Institute of Technology (NAIT), a de quoi être fier de la pertinence et du haut degré d'adaptation de ses programmes. Depuis un demi-siècle, les étudiants ont pu profiter des programmes d'enseignement concrets et fondés sur la technologie du NAIT.

Lorsque la possibilité s'est présentée en 1999 de travailler en collaboration avec l'ACDI afin de renforcer les capacités du Centre national de certification industrielle (CNCI) de Cuba, le NAIT n'a pas hésité. Ce programme, facilité par le ministère cubain de l'Industrie de base, a eu une incidence positive sur la croissance économique à long terme de Cuba.

Englobant la formation d'instructeurs à Cuba et au NAIT, à Edmonton, ainsi que la fourniture d'équipement de pointe pour les laboratoires et les ateliers du CNCI, ce partenariat a permis d'améliorer et de renforcer les compétences des travailleurs cubains. Le président-directeur général du NAIT, M. Glenn Feltham, note que ce partenariat a des avantages d'une large portée : « En faisant bénéficier Cuba de notre expertise et d'un modèle d'apprentissage canadien qui a fait ses preuves, le NAIT a rehaussé les normes en matière de compétences professionnelles à Cuba et, plus important encore, a fait rayonner les valeurs canadiennes dans ce pays. »



Le Centre national de certification industrielle, à Cuba.
Photographie courtoisie de Northern Alberta Institute of Technology.

De 2000 à 2010, environ 1 200 Cubains ont obtenu une certification internationale sur la base des programmes d'études du NAIT et de l'Alberta, parmi les plus de 16 400 étudiants diplômés du CNCI. Le partenariat du NAIT avec l'ACDI a permis de relever les normes d'enseignement au CNCI et d'appuyer les efforts du ministère cubain de l'Industrie de base pour produire une main-d'œuvre compétente, d'une grande diversité et ouverte à tous.

Les exportations de connaissances (c'est-à-dire la fourniture de produits et la prestation de services d'éducation à l'étranger par des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens) représentent un secteur d'activité de plus en plus important. Elles ajoutent une valeur économique à l'éducation et forment une partie intégrante des initiatives des établissements canadiens pour internationaliser leurs campus. Par exemple, la University of Waterloo offre dans son campus aux Émirats arabes unis des programmes « 2+2 », qui prévoient deux années d'études dans le campus de la succursale, puis deux autres années dans l'établissement au Canada²⁰. De tels programmes peuvent faciliter l'entrée au Canada des étudiants internationaux en leur permettant de démontrer leur détermination à mener à bien leurs études supérieures. De plus, un grand nombre d'établissements exportent des programmes d'études ou les dispensent en entier à l'étranger.

À l'instar d'un certain nombre de provinces, territoires et associations, des établissements d'enseignement canadiens cherchent à mieux servir et attirer les étudiants internationaux en établissant des bureaux et des centres d'orientation à l'étranger. Par exemple, le Centennial College de Toronto compte sept bureaux satellites dans le monde, dont un bureau de l'éducation internationale à Bangalore, en Inde, qui offre des conseils gratuits au sujet des programmes du collège et répond aux questions des étudiants au sujet des demandes de permis d'études²¹.

3.3.4 Contribution du secteur privé et de particuliers

L'industrie canadienne joue un rôle clé dans les efforts touchant l'éducation internationale, un rôle qui d'ailleurs pourrait être considérablement accru, selon nous. Une foule d'entreprises au Canada peuvent offrir des possibilités de stages aux étudiants internationaux qualifiés possédant des permis de travail ou, encore, des stages à l'étranger pour les étudiants canadiens. Par exemple, les étudiants internationaux du deuxième ou du troisième cycle, ou encore les boursiers de recherches postdoctorales dans plus de 50 universités canadiennes faisant de la recherche, sont admissibles à des stages dans le cadre du programme Mitacs-Accélération. Ce programme, administré par Mitacs et bénéficiant d'un soutien financier du gouvernement du Canada au titre du programme de stages du CRDI, permet de jumeler des entreprises au Canada avec des stagiaires de diverses disciplines et secteurs d'activité pour qu'ils appliquent leur expertise spécialisée à la résolution de défis qui se posent aux entreprises.

Des particuliers ou des organisations privées choisissent de faire des dons ou de parrainer des établissements d'enseignement ou des associations de façon à financer des bourses internationales, que ce soit pour appuyer des étudiants internationaux qui viennent au Canada ou des étudiants canadiens qui vont étudier à l'étranger.

Des organisations comme les banques peuvent aussi établir des partenariats qui facilitent les études au Canada pour les étudiants internationaux. Par exemple, en vertu du Volet direct pour les études de CIC, les étudiants chinois qui démontrent une capacité linguistique en anglais et qui ont été acceptés dans une université ou un collège canadien désigné peuvent soumettre un certificat de placement garanti (CPG) émis par une institution financière canadienne participante (pour l'instant, uniquement la Banque Royale du Canada et la Banque de Montréal) au lieu de la documentation financière normalement exigée pour la présentation d'une demande de permis d'études. Les étudiants internationaux voient ainsi leurs démarches facilitées afin d'obtenir un permis d'études au Canada, en raison du nombre réduit de documents qu'ils ont à présenter.

De telles initiatives réalisées de concert avec des partenaires privés afin de fournir des services et un soutien aux étudiants internationaux peuvent contribuer de façon appréciable à faire avancer les objectifs d'internationalisation des établissements d'enseignement canadiens.

Des dons privés pour appuyer les étudiants japonais

En 2011, Langues Canada a lancé le programme de bourses d'études *Espoir pour la jeunesse* à l'intention des étudiants japonais touchés par le séisme qui a dévasté l'Est du Japon. Soutenu par le MAECI, ce programme a permis la venue de 150 étudiants japonais au Canada. Les bourses d'études *Espoir pour la jeunesse* ont reçu des contributions se montant à 1,5 million de dollars provenant des membres de Langues Canada ainsi que d'Air Canada, des assurances Guard.me et de Samantha Thavasa Japan Limited. M. Kazumasa Terada, président de Samantha Thavasa, est également le commanditaire-fondateur du Fonds de leadership Canada-Japon.

M. Terada fournit lui-même un excellent exemple des retombées de l'éducation internationale pour le Canada. Il attribue une partie de sa réussite dans les affaires à ses études au Canada et il appuie maintenant les étudiants japonais qui ont été touchés par le séisme dans leurs efforts pour reconstruire leur vie au moyen d'une expérience éducative canadienne. Cette initiative a contribué à accroître la renommée du Canada au Japon. Récemment, le *Ryugaku Journal*, un influent magazine japonais de langue anglaise, a retenu 5 fournisseurs canadiens de services de formation linguistique dans son palmarès des 10 meilleurs établissements d'enseignement des langues du monde entier. Afin de témoigner de la réussite de l'initiative *Espoir pour la jeunesse*, le ministre du Commerce international, l'honorable Ed Fast, a remis l'une des premières bourses à une étudiante japonaise en octobre 2011 à Shioyama, au Japon.



Le ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, l'honorable Ed Fast, présente Mako Matsukawa (16 ans) avec l'une des premières bourses « Espoir pour la jeunesse », qui ont été créées par l'Ambassade du Canada au Japon. Photographie courtoisie de Langues Canada.

3.4 Recoupement avec les travaux de groupes d'experts antérieurs

Il est important de noter que nous ne sommes pas les seuls à nous pencher sur les questions touchant l'éducation, les besoins du marché du travail et le renforcement de l'innovation au Canada. D'autres groupes d'experts ont déjà souligné la nécessité d'attirer et de former les meilleurs talents. Nos recommandations tracent une voie possible que le Canada peut suivre, qui a déjà été défrichée par les groupes d'experts qui nous ont précédés, notamment le Groupe d'experts chargé de l'examen du soutien fédéral de la recherche-développement, le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence et le Groupe d'experts sur la commercialisation. L'annexe A présente les principales conclusions de ces différents groupes d'experts.

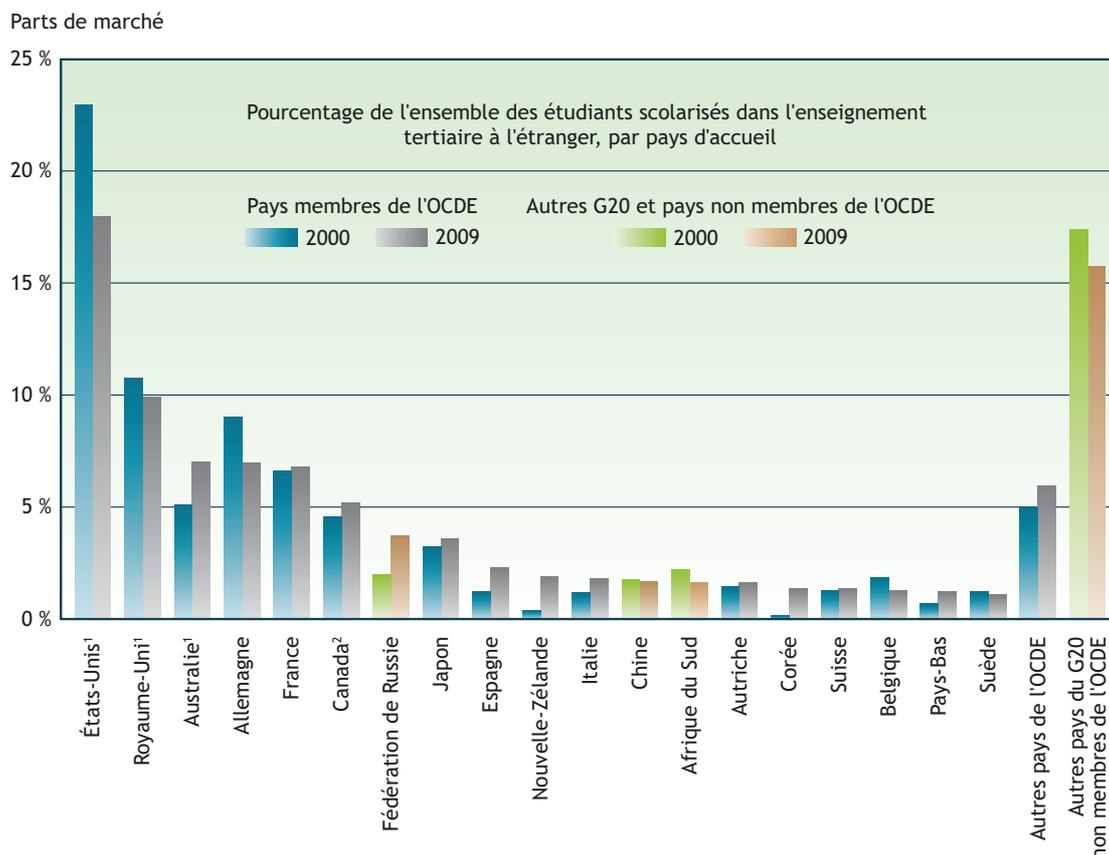
3.5 Analyse de l'environnement : l'état du secteur de l'éducation internationale

En vue de formuler nos recommandations, nous avons jugé nécessaire de porter notre regard au-delà des réalisations et des progrès accomplis par le Canada afin de mieux comprendre le marché de l'éducation internationale dans sa globalité. En 2009, près de 3,7 millions d'étudiants dans le monde faisaient des études supérieures à l'extérieur de leur pays de citoyenneté²². D'après de récentes projections, ce nombre pourrait passer à 6,4 millions en 2025²³. Selon l'OCDE, 5 p. 100 de tous les étudiants faisant des études supérieures à l'étranger choisissent de le faire au Canada²⁴. Le tableau qui suit présente la variation de la part du marché de l'éducation internationale dans les

principaux pays d'accueil des étudiants. Le Canada se classe au quatrième rang des destinations les plus populaires parmi les pays anglophones, derrière les États-Unis (18 p. 100), le Royaume-Uni (10 p. 100) et l'Australie (7 p. 100), mais au deuxième rang des pays francophones les plus prisés, derrière la France (7 p. 100)²⁵. À mesure que le Canada s'investit toujours davantage dans le domaine de l'éducation internationale, nous devons sans cesse tenir compte des efforts des autres pays actifs dans ce secteur et en tirer des enseignements.

Notre compréhension initiale de l'état du secteur de l'éducation internationale repose sur une analyse comparative commandée par le MAECI en 2009, [Pratiques exemplaires pour la promotion des services canadiens d'éducation](#). Ce rapport présente une vue d'ensemble détaillée des activités de promotion internationale de l'éducation par différents pays d'accueil hautement concurrentiels, comme l'Australie, la France, l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis. En nous servant des conclusions de ce rapport comme point de comparaison initial, nous nous sommes employés à évaluer les derniers développements dans des pays concurrents en ce qui concerne le marché de l'éducation internationale^{viii}.

Évolution des parts de marché dans le secteur de l'éducation internationale (entre 2000 et 2009)



¹ Les données portent sur les étudiants en mobilité internationale définis sur la base de leur pays de résidence.

² Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant de leur part de marché en 2009.

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE.

Tableau C3.6 (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

viii Un supplément de mesures comparatives avec les pays concurrents clés se trouve en Annexe C.

3.5.1 États-Unis

Les États-Unis demeurent la première destination mondiale des étudiants internationaux, qui ont été plus de 720 000 à choisir ce pays pour aller étudier en 2010-2011²⁶. La promotion internationale des études aux États-Unis relève d'EducationUSA, un réseau mondial de centres de conseils appuyés par le Bureau des affaires éducatives et culturelles du département d'État américain²⁷. Le gouvernement américain poursuit activement ses efforts afin de maintenir et d'accroître le nombre d'étudiants internationaux qui choisissent les États-Unis. En septembre 2011, le département de la Sécurité intérieure a lancé l'initiative « Study in the States », qui vise à examiner et à simplifier le processus d'obtention des visas des étudiants internationaux aux États-Unis²⁸. Cette initiative s'appuie également sur un site Web interactif complet comportant des liens vers divers outils des médias sociaux. Tout cela s'inscrit dans une plus vaste démarche pangouvernementale pour attirer et conserver les talents internationaux aux États-Unis, qui comprend des réformes afin d'assurer un soutien et des emplois aux étudiants internationaux dans les domaines de la science, de la technologie, du génie et des mathématiques²⁹. De plus, le Homeland Security Academic Advisory Council, composé de recteurs d'université et de chefs de file du milieu universitaire, a été formé en mars 2012 pour conseiller le gouvernement sur une foule de questions incluant les étudiants internationaux³⁰.

Le gouvernement américain prodigue un appui considérable à la mobilité internationale des étudiants, en particulier au moyen de son programme phare Fulbright. En 2011, une enveloppe de plus de 230 millions de dollars américains (236 millions de dollars canadiens^{ix}) a été allouée au programme Fulbright³¹, qui octroie des bourses aux étudiants américains pour qu'ils puissent aller étudier à l'étranger ainsi qu'aux étudiants internationaux qui viennent étudier aux États-Unis. Depuis sa création en 1946, le programme a permis d'appuyer plus de 310 000 boursiers³².

3.5.2 Royaume-Uni

De nombreux étudiants internationaux choisissent le Royaume-Uni comme pays d'accueil en raison de sa longue tradition d'établissements d'enseignement prestigieux et de ses liens solides avec les pays du Commonwealth. La seconde initiative du premier ministre pour l'éducation internationale (PMI2), lancée en avril 2006, prévoyait une stratégie quinquennale qui a contribué à renforcer la réputation du Royaume-Uni à titre de fournisseur de services d'éducation internationale. Les projets et les activités entrant dans le cadre de PMI2 appuyaient des objectifs tels que l'attraction de 70 000 étudiants internationaux additionnels au Royaume-Uni, l'amélioration de la satisfaction des étudiants, l'accroissement des partenariats entre établissements et l'augmentation des retombées des partenariats actuels³³. Depuis 2006, le nombre d'étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement supérieur du Royaume-Uni a crû de près de 30 p. 100, pour atteindre plus de 420 000 étudiants³⁴. Toutefois, devant l'effet de la croissance du nombre d'étudiants internationaux sur les niveaux d'immigration au Royaume-Uni, ainsi que les cas de fraude commise par des collèves de piètre qualité à l'endroit d'étudiants légitimes, le gouvernement a amorcé une refonte du système de visa d'étudiants. À la suite de consultations publiques, des changements au système ont été annoncés en mars 2011. Par exemple, les établissements qui parrainent les étudiants doivent maintenant être accrédités, les étudiants doivent posséder une plus grande maîtrise de l'anglais, des restrictions sont imposées sur les stages en milieu de travail rattachés à des cours se donnant à l'extérieur des universités et le volet du travail après les études a été aboli (ce dernier accordait aux étudiants deux années pour trouver un emploi après la fin de leurs études)³⁵. En avril 2012, le Royaume-Uni a fait entrer en vigueur de nouvelles règles régissant les visas d'étudiants, qui visent principalement à mettre fin aux usages frauduleux et à apporter un soutien aux jeunes chefs d'entreprise après leurs études³⁶.

ix Les conversions en devise canadienne contenues dans ce rapport se fondent sur le taux de change de la Banque du Canada en date du 27 juin 2012.

3.5.3 Australie

Les inscriptions d'étudiants internationaux en Australie ont fait un important bond de 2006 à 2009, progressant de près de 65 p. 100 durant cette période^{37,38}. Toutefois, le gouvernement australien a reconnu que le pays a connu certaines difficultés au cours des dernières années en raison de différents facteurs comme la force du dollar australien, la qualité médiocre de certains anciens fournisseurs de services d'éducation, les changements apportés aux exigences de l'Australie en matière de visas et le préjudice causé à la réputation du pays à la suite d'un certain nombre d'attaques perpétrées contre des étudiants en 2009, qui ont entraîné un déclin général des inscriptions d'étudiants internationaux depuis 2010³⁹.

Pour résoudre ces difficultés, le gouvernement a lancé une série d'examens qui ont conduit à d'importantes réformes du secteur australien de l'éducation internationale. Ces examens ont compris une enquête du Sénat sur le bien-être des étudiants internationaux, l'examen de la loi australienne sur les services d'éducation offerts aux étudiants étrangers (*Review of the Education Services for Overseas Students [ESOS] Act 2000*) et l'examen du programme des visas d'étudiants (*Knight Review of the Student Visa Program*). De plus, en octobre 2011, le ministre australien de l'Enseignement tertiaire a annoncé la formation d'un conseil consultatif sur l'éducation internationale, qui aidera le gouvernement à élaborer une stratégie quinquennale dans ce domaine⁴⁰. Le conseil consultatif a récemment engagé son processus de consultation à la suite de la diffusion d'un document de travail en avril 2012.

Il convient de noter que, en juillet 2010, le gouvernement australien a transféré la responsabilité de la promotion internationale de l'éducation de Australian Education International (AEI), qui fait partie du ministère australien de l'Éducation, de l'Emploi et des Relations de travail, à la Commission australienne du commerce (Austrade). À l'image de l'approche suivie par le gouvernement du Canada, le mandat d'Austrade touchant la promotion de l'éducation englobe des activités comme la recherche et la distribution de renseignements sur les marchés ainsi que la prestation de services aux fournisseurs australiens d'enseignement, la diffusion d'information sur les bourses octroyées par le gouvernement australien et la gestion de la marque « Study in Australia ». Toutefois, AEI continuera de diriger les activités touchant les politiques stratégiques, la réglementation et la coopération de gouvernement à gouvernement dans le secteur de l'éducation internationale⁴¹. Ce changement témoigne de la prise de conscience, par le gouvernement de l'Australie, que l'éducation internationale représente une industrie exportatrice : en effet, les services d'éducation ont injecté dans l'économie australienne des recettes à l'exportation de 16,3 milliards de dollars australiens (16,8 milliards de dollars canadiens), ce qui représente la troisième source en importance de revenus de l'étranger du pays⁴². Austrade tirera le financement de ses activités de promotion de l'éducation internationale de l'enveloppe de près de 190 millions de dollars australiens (196 millions de dollars canadiens) qui a été allouée à son travail touchant la promotion du commerce, de l'éducation et de l'investissement en 2012-2013⁴³.

Malgré les difficultés rencontrées, le gouvernement australien constitue d'investir massivement pour attirer les gens de talent en Australie et positionner ce pays comme une destination de choix pour l'éducation internationale. La meilleure illustration de cet investissement est sans doute l'initiative des bourses Australia Awards, qui a été annoncée par le gouvernement en 2009. En 2010, près de 3 000 de ces bourses ont été octroyées à des bénéficiaires étrangers et australiens, ce qui correspond à une aide financière totale de plus de 210 millions de dollars australiens (216 millions de dollars)⁴⁴.

3.5.4 Allemagne

L'Allemagne est un autre important pays d'accueil des étudiants internationaux, malgré un récent déclin. En 2010, environ 181 000 étudiants internationaux fréquentaient des établissements d'enseignement supérieur de l'Allemagne, représentant 8,5 p. 100 de la population étudiante⁴⁵. L'Allemagne a longtemps été une destination prisée par les

étudiants internationaux, car ses établissements d'enseignement n'exigeaient pas de droits de scolarité jusqu'en 2006. Encore en 2009, les universités publiques allemandes ne pouvaient exiger de droits de scolarité supérieurs à 1 000 euros (1 300 dollars canadiens) par année universitaire⁴⁶. L'Allemagne constitue un excellent exemple de pays qui internationalise l'éducation par ses efforts pour favoriser les possibilités d'études à l'étranger des étudiants allemands. En 2008, plus de 100 000 Allemands étudiaient à l'étranger, dont 83 p. 100 dans d'autres pays européens⁴⁷. Un grand nombre de ces étudiants ont bénéficié de bourses octroyées par l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), qui a accordé 109 millions d'euros (140 millions de dollars) en aide financière à plus de 31 000 Allemands qui sont allés étudier à l'étranger en 2010⁴⁸. Selon le gouvernement allemand, environ 30 p. 100 des étudiants allemands vont étudier à l'étranger, une proportion que le DAAD et le gouvernement visent à faire passer à 50 p. 100⁴⁹.

Outre son soutien à la mobilité internationale des Allemands, le DAAD fait aussi la promotion de l'internationalisation des études supérieures en Allemagne, dont il assure la mise en valeur à l'étranger, parmi ses nombreuses autres activités⁵⁰. La majorité de ces activités sont financées par le gouvernement fédéral allemand, qui a versé 80 p. 100 du budget de 384 millions d'euros (494 millions de dollars) du DAAD en 2010⁵¹. Le travail du DAAD témoigne de la grande coordination des activités d'internationalisation dans l'enseignement supérieur, par le regroupement des initiatives dans ce domaine en Allemagne, y compris la promotion à l'étranger, la coopération internationale dans les pays en développement et l'octroi de bourses aux étudiants allemands et internationaux.

3.5.5 France

La France demeure une destination privilégiée par les étudiants internationaux : ils ont été plus de 284 000 à la choisir comme pays d'accueil en 2010-2011, ce qui représentait 12 p. 100 de son effectif étudiant total⁵². La promotion internationale de l'offre de la France en matière d'éducation est effectuée par l'Agence CampusFrance, une institution publique qui fournit des services aux étudiants internationaux souhaitant étudier en France par l'intermédiaire de son réseau de bureaux et de succursales, appelés « Espaces », établis dans plus d'une centaine de pays⁵³. Le gouvernement français s'efforce plus largement d'accroître l'attrait de la France à l'étranger, y compris pour augmenter le nombre de chercheurs et d'étudiants internationaux.

Parmi les initiatives récentes, mentionnons la création de l'Agence nationale de la recherche et de Pôles de recherche et d'enseignement supérieur visant à permettre aux établissements d'enseignement et aux organismes de recherche de regrouper leurs ressources et leurs activités, le rehaussement du budget du ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de même que l'autonomie accrue accordée aux universités⁵⁴.

En 2009, le ministère français des Affaires étrangères et européennes a accordé une somme de 86 millions d'euros (110 millions de dollars canadiens) pour les bourses destinées à attirer les étudiants internationaux⁵⁵. Les efforts de la France pour recruter les étudiants internationaux s'appuient sur ses liens de longue date avec ses anciennes colonies (en particulier en Afrique, d'où provenaient plus de 100 000 étudiants internationaux en France en 2009) et le fait que les droits de scolarité exigés sont parmi les plus faibles du monde, puisque le gouvernement défraie de 10 000 à 14 000 euros (13 000 à 18 000 dollars) du coût réel des études par étudiant par année dans les établissements publics^{56,57}.

La France a défini plusieurs marchés cibles pour ses activités en matière d'éducation internationale, qui comprennent le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (les pays du BRIC), d'autres pays émergents et les pays accordant des bourses à leurs étudiants pour qu'ils aillent étudier à l'étranger, dont le Brésil, le Mexique, l'Indonésie, l'Iraq et les États du golfe Persique⁵⁸. Le pays cherche également à inciter, d'ici 2015, au moins le tiers de ses étudiants internationaux à faire des études de maîtrise et de doctorat⁵⁹.

3.5.6 Nouvelle-Zélande

En septembre 2011, le gouvernement néo-zélandais a rendu public un énoncé de priorités concernant l'éducation internationale intitulé *Leadership Statement for International Education*. L'énoncé prévoit des objectifs ambitieux pour les 15 prochaines années, notamment : faire doubler la valeur économique des services d'éducation pour qu'elle soit de 5 milliards de dollars néo-zélandais (4 milliards de dollars canadiens) au moyen d'un accroissement des inscriptions internationales; faire doubler le nombre d'étudiants internationaux de deuxième et troisième cycles en Nouvelle-Zélande pour qu'il passe de 10 000 à 20 000; accroître le taux de rétention des étudiants internationaux après l'obtention de leur diplôme de baccalauréat ou d'études supérieures⁶⁰. Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement néo-zélandais a accru dans son budget de 2011 les investissements consacrés à la promotion de l'éducation internationale de 10 millions de dollars néo-zélandais (8,1 millions de dollars) par année pour les porter à un total de 13,45 millions de dollars néo-zélandais (10,9 millions de dollars) annuellement⁶¹.

3.5.7 Malaisie

La Malaisie offre un exemple frappant de nation en train de s'imposer comme prestataire de services d'éducation, sur la base d'objectifs clairement définis dans le marché de l'éducation internationale. La Malaisie a longtemps été une importante source d'étudiants internationaux pour d'autres pays : par exemple, elle s'est classée parmi les 5 premiers pays d'origine des étudiants internationaux en Australie en 2011⁶² et elle a figuré au cours des 10 dernières années parmi les 25 principaux pays d'origine des étudiants internationaux au Canada. Or, la Malaisie est en voie de devenir un pôle de l'éducation internationale dans sa région. Le gouvernement malaisien a désigné l'éducation comme un secteur économique d'importance nationale dans son programme de transformation économique, où l'enseignement tertiaire (y compris les étudiants internationaux) constitue l'un des principaux segments prioritaires. Le gouvernement s'est fixé pour cible de doubler les inscriptions d'étudiants internationaux en Malaisie (au nombre de 93 300 en 2011) et de devenir le sixième exportateur mondial de services d'éducation d'ici 2020, avec 200 000 étudiants internationaux⁶³. Cet objectif est appuyé par des initiatives visant à mieux promouvoir l'image de marque de la Malaisie et les possibilités éducationnelles dans ce pays, à permettre aux meilleurs étudiants de chercher des emplois en Malaisie et à simplifier le processus de demande de visa pour les étudiants internationaux⁶⁴. Le gouvernement malaisien voit aussi l'établissement de campus locaux en Malaisie par des établissements reconnus à l'échelle internationale comme une occasion de se positionner en tant que destination de premier plan pour les étudiants internationaux⁶⁵.

Outre ces principaux pays chefs de file, de nombreuses autres nations augmentent leurs investissements dans le secteur de l'éducation internationale. Ce ne sont là que quelques exemples de cet intérêt croissant de la part de plusieurs pays de s'établir comme des pôles régionaux de l'éducation internationale. Il sera donc important de continuer à observer cette tendance dans les années qui viennent.

Il est clair, à notre avis, que l'internationalisation de l'éducation devient de plus en plus une priorité des gouvernements et des établissements d'enseignement dans le monde entier. Alors que les pays chefs de file réévaluent leurs stratégies à la lumière des nouvelles difficultés qui se présentent, d'autres nations poursuivent leurs efforts pour devenir plus concurrentielles afin d'attirer les étudiants et les chercheurs les plus brillants du monde. Nous voyons ici une occasion pour le Canada de définir sa position dans le marché de l'éducation internationale. De plus, nous estimons que, avec un investissement soutenu et des mesures coordonnées, le Canada pourra tirer parti de ses avantages concurrentiels et poursuivre sur la lancée des dernières années afin d'accomplir notre vision et devenir un chef de file du XXI^e siècle en matière d'éducation internationale.

CHAPITRE 4 : Thèmes des recommandations

Nous sommes d'avis que le Canada ne pourra atteindre ses objectifs que si le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, les associations du secteur de l'éducation et les établissements d'enseignement unissent leurs forces respectives sous une seule identité : celle du Canada. Pour orienter la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale, nous avons convenu d'une série de recommandations qui peuvent être réparties en cinq grands thèmes. Les chapitres qui suivent traiteront de chacun de ces thèmes et des recommandations qui y sont rattachées.

Chapitre 5 : Cibles à atteindre pour réussir

Ces recommandations sont au cœur de la stratégie, puisqu'elles portent sur les objectifs à atteindre pour assurer l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux ainsi que des possibilités de mobilité internationale des étudiants canadiens.

Chapitre 6 : Coordination des politiques et maintien de la qualité à long terme

La coordination des efforts des divers partenaires et intervenants représente l'un des plus grands défis de la promotion internationale de l'éducation au Canada. Les recommandations en ce sens viennent clarifier les mécanismes de coordination existants et souligner la valeur intrinsèque de la qualité de l'offre en matière d'éducation.

Chapitre 7 : Promotion de « Éducation au Canada »

Ces recommandations approfondissent le côté pratique des activités de promotion de l'éducation, ce qui comprend le choix des marchés prioritaires sur lesquels le Canada doit centrer ses efforts, le perfectionnement de l'image de marque du Canada et l'utilisation efficace et fructueuse des nouveaux médias.

Chapitre 8 : Investissements

Ces recommandations soulignent le besoin de présenter de manière stratégique notre offre touchant les bourses. Comme la stratégie vise à attirer les meilleurs talents, le Canada doit être compétitif pour recruter les plus brillants étudiants internationaux. Les bourses représentent un important moyen de faire connaître la culture d'excellence canadienne.

Chapitre 9 : Infrastructure et soutien

Les activités de promotion doivent être cohérentes avec le processus de délivrance des permis d'études. Les recommandations sur ce dernier thème sont centrées sur le système de traitement des demandes de visa et la facilitation du processus par un plus grand échange d'information et d'expertise entre le gouvernement du Canada et le secteur de l'éducation.

Nous reconnaissons l'énorme valeur que l'éducation internationale apporte à chaque communauté du Canada. Nous sommes d'avis que l'éducation représente l'un des moyens les plus puissants pour façonner les esprits et créer des possibilités pour les jeunes et, par extension, modeler notre société.

CHAPITRE 5 : Cibles à atteindre pour réussir

5.1 Recrutement des étudiants internationaux

Pour remplir notre mandat, qui consistait à formuler des recommandations sur une stratégie qui renforcera la position du Canada à titre de destination de choix pour faire des études et de la recherche de calibre mondial, l'un des domaines sur lesquels nous nous sommes penchés au cours de nos délibérations a été le recrutement des étudiants internationaux. Comme nous l'avons vu plus tôt, l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux au Canada constitue l'un des résultats visés dans le plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale des provinces et des territoires. Tout au long de notre dialogue avec les acteurs du domaine de l'éducation, ceux-ci ont été unanimes à réclamer que l'un des objectifs primordiaux de la stratégie en matière d'éducation internationale vise à positionner le Canada comme une destination de premier plan pour les chercheurs et les étudiants internationaux.

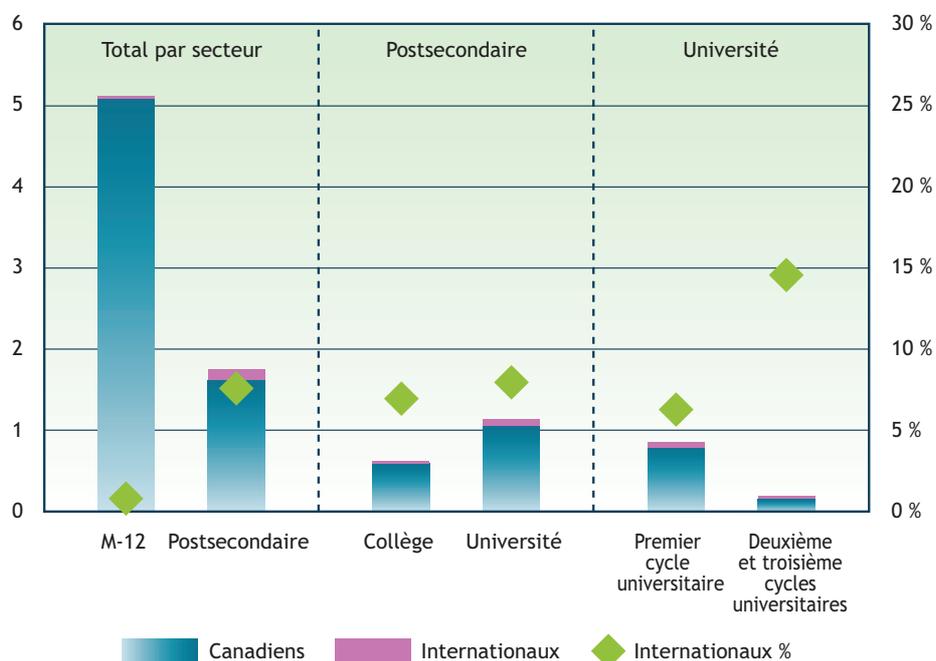
Il a été répété à maintes reprises que le Canada était en mesure d'absorber une hausse des inscriptions des étudiants internationaux, et que la stratégie devrait donc viser expressément à accroître le recrutement. Toutefois, la difficulté consiste à fixer un objectif de croissance des inscriptions internationales qui permettra au Canada de saisir les nouvelles occasions qui se présentent tout en maintenant la qualité de son offre en matière d'éducation et l'intégrité de son système de délivrance des visas. Dans ce contexte, nous sommes fermement convaincus que la croissance ne doit pas être une fin en soi, mais plutôt s'inscrire dans l'optique d'une augmentation soutenue et réalisable qui contribue au maintien de la réputation de qualité et d'excellence du Canada. Plus important encore, cette cible doit viser en premier lieu à attirer au Canada des chercheurs et des étudiants internationaux du plus haut calibre.

Pour que nous puissions mieux évaluer le potentiel de croissance future du Canada, une étude a été réalisée afin de déterminer la capacité du Canada d'accueillir des étudiants internationaux. Nous avons jugé essentiel de nous assurer que les efforts pour attirer un plus grand nombre d'étudiants internationaux n'affectent en rien les possibilités pour les Canadiens de faire des études postsecondaires au Canada.

À la lumière des inscriptions et de la capacité actuelles, l'étude *Capacité du Canada en matière d'effectifs étudiants internationaux* a montré que les étudiants internationaux composent 0,7 p. 100 de l'effectif total de la maternelle à la fin du secondaire et 7,5 p. 100 des inscriptions dans les établissements postsecondaires à l'échelle du Canada⁶⁶. L'étude sur la capacité donne également à penser que le Canada attire une part relativement modeste des étudiants internationaux au niveau postsecondaire comparativement à des pays concurrents comme la France (12,0 p. 100), l'Allemagne (11,5 p. 100) et tout spécialement l'Australie (23,2 p. 100)⁶⁷.

Ces dernières années, le Canada a déjà enregistré une forte croissance des inscriptions d'étudiants internationaux. Depuis 2007, le nombre d'étudiants internationaux au Canada a crû de 36 p. 100 et dépasse maintenant 239 000. Cette progression s'est accélérée depuis 2008, comme en témoignent les taux de croissance annuels qui ont atteint 10,2 p. 100 en 2009 et 11,3 p. 100 en 2010⁶⁸. Ces taux élevés témoignent du haut degré de priorité accordé à

Étudiants canadiens et internationaux inscrits au Canada en 2009 (en millions)



Source : Illuminate Consulting Group, *Rapport sur la capacité du Canada à recruter des étudiants internationaux*.

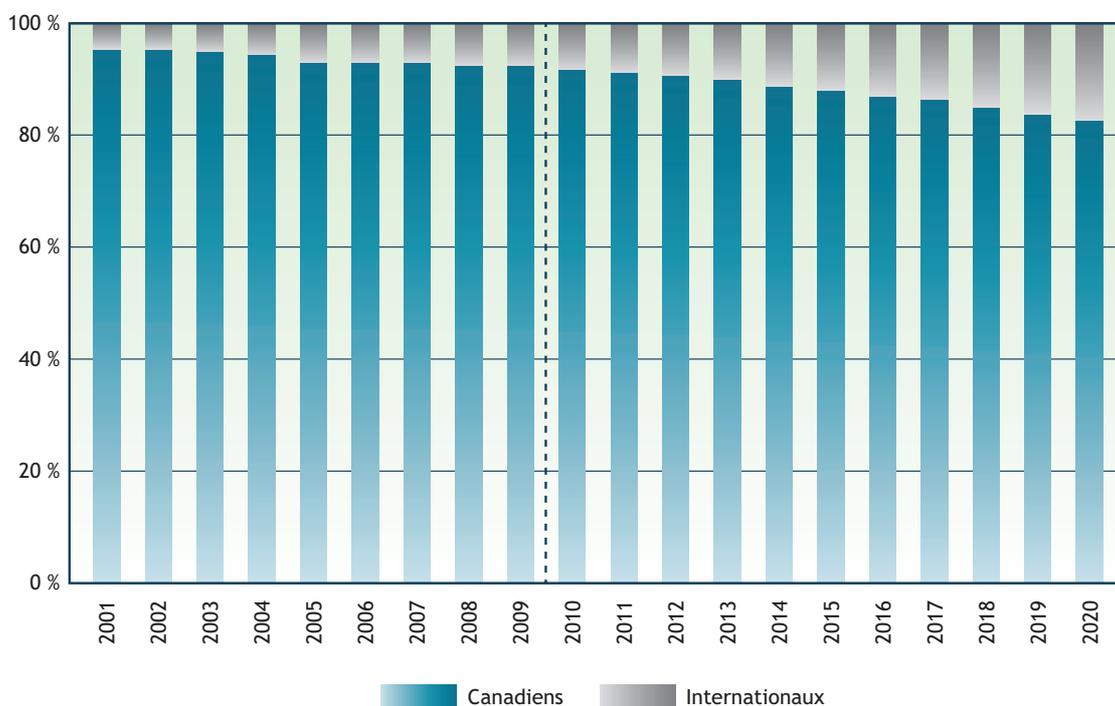
Remarque : L'axe de gauche indique les inscriptions en millions. L'axe de droite indique le pourcentage des inscriptions d'étudiants internationaux par rapport au total des inscriptions. Le total des données de la maternelle à la 12^e année (Statistique Canada) n'inclut que les écoles publiques, alors que les données sur les étudiants internationaux de la maternelle à la 12^e année (CIC) comprennent toutes les écoles. Données : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada et CIC.

l'internationalisation du secteur de l'éducation au Canada. Selon l'OCDE, la part de l'effectif mondial des étudiants internationaux au Canada s'établissait à 5,2 p. 100 en 2009. Toutes proportions gardées, nous prévoyons que la part de marché du Canada devrait demeurer la même, puisque l'ensemble du marché devrait aussi *grosso modo* doubler au cours de la même période.

L'étude sur la capacité de recrutement du Canada a établi des projections sur l'augmentation des taux d'inscription des étudiants canadiens et internationaux dans les établissements postsecondaires canadiens, selon diverses hypothèses, dont un scénario fondé sur une forte croissance, qui prévoit une hausse de 10 p. 100 sur une base annuelle des inscriptions d'étudiants internationaux. Dans un tel cas, l'étude montre que les étudiants internationaux représenteraient alors 17,3 p. 100 de l'effectif étudiant total au niveau postsecondaire au Canada d'ici 2020⁶⁹.

Dans l'ensemble, l'étude arrive à la conclusion que le Canada ne connaît actuellement pas de problèmes notables en ce qui concerne sa capacité d'accueil des étudiants internationaux et que, à l'échelle nationale, ce point ne devrait pas susciter de préoccupations à court terme. L'étude a également fait ressortir certains écarts dans les taux d'inscription entre les provinces et sous-secteurs de l'éducation, donnant ainsi à penser que certaines provinces moins peuplées et le secteur de l'enseignement aux niveaux élémentaire et secondaire sont porteurs d'un potentiel de croissance à long terme.

Étudiants canadiens et internationaux inscrits au niveau postsecondaire au Canada Scénario de forte croissance



Source : Illuminate Consulting Group, *Rapport sur la capacité du Canada à recruter des étudiants internationaux*.

Remarque : La ligne pointillée marque le début des projections. Le scénario est fondé sur un taux de croissance des inscriptions internationales de 10 p. 100 et un taux de croissance des inscriptions d'étudiants canadiens de 1 p. 100, ce qui correspond au taux moyen des cinq dernières années.

Données : SIEP de Statistique Canada.

Remarque : « étudiants internationaux » et « étudiants étrangers »

Dans l'évaluation de la capacité d'inscription des étudiants internationaux, il est important de garder à l'esprit la distinction faite entre les « étudiants internationaux » et les « étudiants étrangers ». Conformément à la définition de l'OCDE, dans *Regards sur l'éducation 2011* :

- Les « étudiants en mobilité internationale » (dit « étudiants internationaux ») ont quitté leur pays d'origine pour aller étudier dans un autre pays.
- Les nouveaux résidents permanents sont parfois classés dans la catégorie des « étudiants étrangers » puisqu'ils ne possèdent pas la nationalité du pays où ils font leurs études (par exemple, les enfants de familles d'immigrants).

L'étude sur la capacité du Canada indique que les étudiants internationaux et les étudiants possédant le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent (« étudiants étrangers ») au Canada constituent collectivement un nouvel enjeu stratégique dont il faut tenir compte, étant donné les situations complexes que peut connaître ce groupe d'étudiants, dont la préparation aux études, les compétences linguistiques et les généralisations faites dans le grand public à l'égard de l'incidence de ces étudiants (tous groupes confondus) sur les communautés locales. L'étude fait également ressortir que ces questions revêtent une importance particulière dans les grands centres métropolitains comptant une forte population d'immigrants.

À la lumière de ces conclusions et de l'information qui nous a été fournie par les établissements d'enseignement ainsi que les provinces et les territoires au sujet de leur expérience de l'augmentation des inscriptions d'étudiants internationaux, nous avons cherché à établir une cible qui permettrait au Canada de faire preuve d'ambition dans le recrutement des chercheurs et étudiants internationaux, tout en assurant un juste équilibre avec le maintien de la qualité et le respect de la compétence des provinces et des territoires en matière d'éducation (y compris les mécanismes de financement en fonction des places et le droit de fixer des cibles ou des limites individuelles du nombre d'inscriptions d'étudiants internationaux).

Recommandation 1 : Doubler le nombre d'étudiants internationaux qui choisissent le Canada d'ici 2022.

La Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale devrait viser à faire doubler le nombre d'étudiants internationaux à temps plein, pour qu'il passe de 239 131 en 2011 à plus de 450 000 d'ici 2022. Nous considérons qu'il s'agit là d'un objectif réaliste, à la lumière de notre évaluation des tendances de la croissance du secteur de l'éducation internationale et de notre capacité à maintenir la qualité. Le système canadien de l'éducation est en mesure d'accueillir de nouveaux étudiants internationaux sans qu'ils supplantent pour autant les étudiants canadiens.

***La voie à suivre :** Nous avons calculé que cette cible peut être atteinte au moyen d'une hausse des inscriptions des étudiants internationaux de 7 p. 100 sur une base annuelle. Il s'agit là d'une cible générale qui vise à encourager les provinces et les territoires ainsi que les établissements d'enseignement à évaluer leurs capacités individuelles et à chercher à profiter des possibilités de croissance qu'ils peuvent assumer sur la base de leurs forces et de leurs priorités. Nous proposons aussi que cet objectif s'applique à l'ensemble des inscriptions d'étudiants internationaux et pas seulement au niveau des études postsecondaires. Il existe un potentiel d'augmentation des inscriptions d'étudiants internationaux de la maternelle à la fin du secondaire et dans les écoles de langues, qui peuvent offrir une base solide en vue de la poursuite des études au Canada. Nous sommes fermement convaincus que cette cible permettra au Canada d'attirer les étudiants internationaux à un rythme pouvant être soutenu à long terme et assurant que nous continuons à accepter uniquement les demandeurs de la plus haute qualité du monde entier.*

Nous estimons aussi que cette cible de croissance permettra au système de traitement des visas du Canada de prendre en charge adéquatement le volume accru de demandes venant de l'étranger, préservant ainsi la qualité de notre offre en matière d'éducation, l'intégrité de nos processus de délivrance des visas et notre position à titre de destination de choix pour les meilleurs étudiants et chercheurs du monde.

5.2 Mobilité internationale des étudiants canadiens

« Dans le milieu de l'enseignement supérieur, le terme *internationalisation* désigne le processus d'intégration d'une dimension internationale et interculturelle aux fonctions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité d'une université⁷⁰. »

L'internationalisation comprend plusieurs volets :

- l'internationalisation des programmes d'études (y compris l'intégration de points de vue, de visions ou de démarches venant de l'étranger dans les cours);
- l'exportation de connaissances canadiennes (au moyen d'accords de partenariat, de programmes conjoints ou de campus à l'étranger);
- la collaboration internationale dans le domaine de la recherche;
- le recrutement d'étudiants internationaux sur les campus canadiens;
- la promotion auprès des étudiants canadiens des études à l'étranger, de la réalisation de stages à l'étranger ou de la participation à une expérience d'apprentissage fondée sur le service.

Les établissements peuvent exercer des activités dans une partie ou la totalité de ces volets, en fonction de leurs points forts et de leurs priorités. Certains établissements se sont dotés d'une approche ou d'une stratégie centralisée pour guider leurs activités d'internationalisation, tandis que d'autres suivent un processus ascendant où le corps professoral prend l'initiative (ou encore diverses approches en fonction des différentes facultés)⁷¹. L'objectif primordial consiste à assurer que les étudiants acquièrent les compétences interculturelles et linguistiques dont ils ont besoin pour devenir des chefs de file dans l'économie mondiale du savoir – pour devenir « des citoyens du monde ».

Tout le long de notre processus d'engagement, nous avons constaté que la plupart des établissements d'enseignement canadiens considèrent l'internationalisation comme une grande priorité. L'internationalisation des établissements canadiens est favorisée par les programmes d'échanges du corps professoral, qui permettent au personnel enseignant mais aussi administratif des universités canadiennes d'acquérir des pratiques exemplaires en prenant connaissance de pédagogies étrangères, d'établir des liens avec des établissements étrangers (qui peuvent mener à des partenariats universitaires et de recherche) et de mettre en lumière la qualité de l'offre canadienne en matière d'éducation sur la scène mondiale. Les expériences internationales des étudiants canadiens leur permettent d'élargir leurs horizons, de s'immerger dans des cultures différentes et d'apprendre des langues étrangères nécessaires pour faire des affaires à l'échelle mondiale.

Le Canada tire de l'arrière par rapport aux pays concurrents pour ce qui est de la mobilité internationale des étudiants canadiens. Environ 3 p. 100 des étudiants universitaires canadiens vont à l'étranger dans le cadre d'un programme de travail-études (comparativement à 3,5 p. 100 des étudiants américains, à 5 p. 100 des étudiants européens et à 6 p. 100 des étudiants australiens), une proportion qui tombe à près de 1,5 p. 100 dans le cas des étudiants canadiens du niveau collégial^x. Les programmes de travail-études à l'étranger offrent aux étudiants canadiens l'occasion de faire l'expérience de sociétés et de cultures différentes et de devenir ainsi des citoyens du monde, en plus de jouer le rôle d'ambassadeurs pour l'éducation au Canada et de concourir de façon importante à promouvoir leur pays à titre de destination pour les études. Les étudiants canadiens ayant acquis une expérience

x Estimations approximatives sur la base des études de l'AUCC et de l'ACCC.

L'Université Laval : préparer les étudiants au marché mondial au moyen des échanges internationaux

Fidèle à sa vision d'internationaliser l'éducation et de permettre l'acquisition de compétences interculturelles, l'Université Laval a fait de la mobilité des étudiants un volet clé de ses programmes. Ainsi, le Profil international permet aux étudiants d'aller étudier à l'étranger pendant une ou deux sessions alors que le Stage interculturel et international (SII) leur offre la possibilité de faire un stage dans un pays émergent. Des bourses d'études à l'étranger sont offertes aux étudiants qui remplissent certains critères (compétences linguistiques, crédits obtenus, moyenne pondérée cumulative).

Durant l'année universitaire 2010-2011, les participants au Profil international et au SII ont reçu plus de 2,8 millions de dollars en bourses. Bénéficiant du vaste réseau d'accords internationaux conclus par l'université (475 partenaires dans 67 pays), cette année, 911 étudiants de l'Université Laval ont l'occasion d'acquérir une expérience internationale aux quatre coins du monde cette année.

Selon M^{me} Nicole Lacasse, vice-rectrice adjointe aux études et aux activités internationales : « Nos étudiants doivent être prêts à évoluer dans un marché mondial hautement concurrentiel. Dans l'économie mondiale du savoir, les diplômés universitaires doivent être à la fine pointe des connaissances, mais aussi être capables de travailler en différentes langues et dans différents environnements culturels. Pour l'Université Laval, la formation de personnes compétentes va aujourd'hui de pair avec l'intégration d'une dimension internationale dans nos programmes, comprenant la possibilité d'aller étudier ou faire un stage à l'étranger. »



Jennifer Hamel, étudiante de l'Université Laval, au Guatemala.
Photographie courtoisie de l'Université Laval.

à l'étranger seront mieux en mesure de contribuer aux efforts futurs du Canada pour renforcer les échanges commerciaux internationaux et la prospérité. Par ailleurs, les étudiants canadiens à l'étranger représentent le Canada sur la scène mondiale, en faisant connaître les valeurs canadiennes à leurs pairs et, à leur retour, ils contribuent au développement d'une société canadienne plus ouverte sur le monde.

Il est bon de préciser que le mandat de RHDCC en matière de développement des compétences et du marché du travail met l'accent sur une approche globale qui, outre le recrutement, comprend également l'exportation de services, la mobilité bilatérale des étudiants et les partenariats internationaux entre les établissements d'enseignement. Cette approche comprenait l'administration de l'Initiative de mobilité académique internationale (MAI), qui fournissait du financement pour la mobilité étudiante et les projets de coopération universitaire entre les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada et des pays partenaires. En juin 2011, RHDCC a annoncé qu'au terme d'un examen du programme, le gouvernement du Canada avait décidé de cesser de financer l'initiative MAI à compter du 31 mars 2015. Depuis l'annulation de l'initiative MAI en juin 2011, aucun nouveau financement fédéral n'a été octroyé à la mobilité internationale des étudiants du premier cycle universitaire.

Recommandation 2 : Mettre en place un programme de mobilité internationale pour les étudiants canadiens, auquel pourront participer 50 000 étudiants par année d'ici 2022.

Afin de réaliser pleinement les objectifs à volets multiples de l'internationalisation, le gouvernement du Canada devrait envisager de cofinancer, avec les établissements d'enseignement et les gouvernements provinciaux et territoriaux, un important programme de mobilité étudiante qui offrirait à 50 000 étudiants canadiens par année l'occasion d'aller étudier à l'étranger ou de participer à des échanges culturels, à des projets d'apprentissage par le service et à d'autres activités d'apprentissage fondées sur l'expérience, d'ici 2022. On prévoit que cet investissement serait doublé par les établissements d'enseignement, les provinces et les territoires ainsi que des donateurs privés selon un ratio de deux pour un. Ce programme serait offert dans l'ensemble du secteur de l'éducation (de la maternelle jusqu'aux établissements postsecondaires).

Il est essentiel que les établissements continuent aussi d'offrir des possibilités d'échanges de professeurs et de partenariats de recherche avec des établissements étrangers.

En outre, nous reconnaissons que les étudiants canadiens sont d'excellents ambassadeurs qui peuvent promouvoir les possibilités éducationnelles au Canada auprès des étudiants qu'ils côtoient à l'étranger.

CHAPITRE 6 : Coordination des politiques et maintien de la qualité à long terme

6.1 Faire de l'internationalisation une priorité

Nous considérons l'éducation internationale comme l'aspect le plus positif de la mondialisation. L'éducation internationale représente un outil précieux pour établir des liens avec d'autres pays et faire rayonner les valeurs canadiennes à l'étranger. L'éducation internationale apporte une contribution importante à la culture, à la diplomatie et à la prospérité du Canada. Le Canada peut être un modèle d'excellence dans le monde. Nos recommandations ont pour objectif de saisir cette occasion et de renforcer la position du Canada à titre de pays de choix pour faire des études et de la recherche de calibre mondial, en accroissant sa notoriété et sa part de marché dans le secteur de l'éducation internationale.

Le domaine de l'éducation se caractérise par une grande diversité et englobe le spectre complet des activités, de la formation et du développement des compétences jusqu'à la recherche et l'innovation. Tous ces volets sont intimement liés à la prospérité économique. De plus en plus, le gouvernement du Canada prend conscience du continuum qui existe entre l'éducation, l'innovation et le commerce.

Dans nos travaux, nous avons tenu compte des politiques et des priorités actuelles du gouvernement du Canada, comme la Stratégie pour les Amériques, et la réorientation des relations bilatérales de façon à faire de l'éducation un pilier de celles-ci. Par exemple, les gouvernements du Canada et de la Chine ont récemment convenu de faire de l'éducation le cinquième pilier de leur relation bilatérale, pour mieux illustrer l'importance grandissante de ce secteur dans leur relation, et ils ont également fixé des objectifs précis concernant la mobilité bilatérale des étudiants. À mesure que les liens qui se renforcent mutuellement entre l'éducation, l'innovation et le commerce deviennent mieux définis, nous estimons que l'éducation internationale peut jouer un rôle de plus en plus central. Par conséquent, étant donné la nature transversale de l'éducation, nous recommandons que ce secteur fasse partie intégrante de la vision d'ensemble des politiques et des plans officiels du gouvernement du Canada.

Recommandation 3 : Faire de l'internationalisation de l'éducation au Canada un élément stratégique des politiques et plans officiels du gouvernement du Canada.

L'importance de l'internationalisation de l'éducation au Canada doit être reconnue comme un élément stratégique du Plan d'action économique, des stratégies en matière de commerce international et d'innovation, de la politique en matière d'immigration et de la politique étrangère du gouvernement du Canada. Tous les partenaires et intervenants (organismes fédéraux concernés, provinces et territoires et établissements d'enseignement) devraient être fortement encouragés à faire de l'internationalisation une priorité clé et à prendre les mesures nécessaires de façon concertée.

Le comité recommande que l'éducation devienne un pilier central des missions officielles réalisées par le gouvernement du Canada dans des pays prioritaires. Par exemple, le premier ministre, dans son discours au Forum économique mondial à Davos, en Suisse, en 2012, a souligné le besoin de réaliser des investissements clés en science et technologie pour soutenir une économie compétitive moderne. Étant donné la nature interreliée de l'économie du savoir, la Stratégie en matière d'éducation internationale doit faire partie du plan d'action du gouvernement afin d'être compatible avec les politiques en matière d'économie, de commerce et d'immigration. De plus, pour mettre en application la diplomatie du savoir, il est nécessaire d'intégrer la stratégie en matière d'éducation internationale dans les missions officielles à l'étranger.

La voie à suivre : Le comité voit le premier ministre comme le champion de l'ensemble des efforts visant à promouvoir l'éducation internationale.

Nous jugeons nécessaire qu'une collaboration étroite soit établie avec le CMEC, les provinces et les territoires afin que l'éducation, l'innovation et le commerce soient pleinement intégrés dans l'élaboration des politiques du Canada.

6.2 Coordination des politiques

En demandant l'élaboration d'une stratégie en matière d'éducation internationale, le gouvernement signalait le besoin de mieux coordonner tous les domaines rattachés à l'éducation internationale.

Par conséquent, nous, à titre de comité consultatif, avons été chargés d'examiner la façon dont la stratégie pourrait être mise en œuvre et d'en définir les responsables, y compris en déterminant l'apport des partenaires et autres parties intéressées, d'après leur mandat et leurs responsabilités. Dans nos recommandations, nous avons souligné le besoin d'une approche intégrée et coordonnée à tous les échelons. Nous avons plus particulièrement analysé le rôle et la contribution des gouvernements provinciaux et territoriaux, particulièrement à la lumière du Plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale à l'intention des provinces et des territoires, ainsi que des associations du secteur de l'éducation et des établissements d'enseignement canadiens.

Dans nos consultations, nous avons constaté un consensus général parmi les partenaires et les différents intervenants du secteur de l'éducation au sujet des difficultés que présente la coordination efficace d'une stratégie mettant à contribution un aussi grand nombre d'acteurs : ministères et organismes fédéraux externes au MAECI (en particulier CIC et les conseils subventionnaires), gouvernements provinciaux et territoriaux (qui possèdent la compétence constitutionnelle dans le domaine de l'éducation), multiples associations et établissements d'enseignement des divers sous-secteurs de l'éducation.

Il est ressorti que l'un des principaux obstacles à la coordination découle de l'absence d'un organisme fédéral responsable des questions relatives à l'éducation. Sans un tel organisme, il est difficile de donner une portée pancanadienne à la stratégie en matière d'éducation internationale et d'assurer une promotion uniforme de l'image de marque à l'échelle internationale. Par ailleurs, certains gouvernements provinciaux et territoriaux n'ont pas de stratégie en matière d'éducation internationale. Ceux qui en ont une ont toutefois exprimé leur volonté de travailler avec le gouvernement fédéral de façon intégrée.

6.2.1 Coordination de la stratégie en matière d'éducation internationale

De façon générale, le travail accompli par Édu-Canada a été évalué de façon positive et considéré comme un apport important en vue de l'établissement d'une approche stratégique pancanadienne en matière d'éducation internationale. Il a été indiqué à maintes reprises que la coordination de la stratégie en matière d'éducation internationale devrait demeurer sous la responsabilité du MAECI et de son réseau d'ambassades et de bureaux à l'étranger, en étroite collaboration avec les associations du secteur de l'éducation, dont le CCMIE. Cette recommandation s'appuie sur de nombreux facteurs.

En 2006, le Canada était le seul grand pays d'accueil des étudiants internationaux à ne pas avoir d'organisme ou d'organe public voué à la promotion de l'éducation internationale. Alors que l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis ont investi chaque année des sommes dépassant les 10 millions de dollars dans des initiatives de promotion, le Canada y a consacré annuellement une modeste enveloppe de 1 million de dollars de 2006 à 2012, dont la gestion efficace lui a cependant permis d'atteindre ses objectifs. Nous pouvons désormais poursuivre sur cette base pour accroître le nombre global d'étudiants de qualité au Canada.

De 2007 à 2011, Édu-Canada a dépassé les objectifs fixés : augmentation de 36 p. 100 des étudiants internationaux, accroissement de 41 p. 100 des programmes d'études canadiens à l'étranger, et rehaussement visible de la notoriété à l'occasion de tables rondes bilatérales et d'événements de prestige réunissant l'ensemble du secteur de l'éducation canadien. La prochaine étape vers une stratégie en matière d'éducation internationale doit consister à renforcer la position du Canada afin d'assurer la croissance de notre part de marché. Nous ne devons pas simplement attirer un plus grand nombre d'étudiants et de partenaires; l'investissement doit faire en sorte que le Canada attire les étudiants du plus haut calibre et favoriser des partenariats qui contribuent à l'avantage concurrentiel du Canada sur le plan du savoir.

Afin de formuler nos recommandations définitives, nous avons pris en considération toutes les contributions reçues au cours du processus d'engagement, et tenu compte des compétences qui régissent l'éducation au Canada et des priorités préconisées par le secteur de l'éducation. Nous avons analysé les options les plus prometteuses et divers modèles d'exécution d'une stratégie pancanadienne en matière d'éducation internationale afin d'assurer la haute qualité, la durabilité et la coordination constantes de cette stratégie.

Différents modèles d'exécution ont été examinés : organisme externe, consortium externe dirigé par le secteur de l'éducation et diverses formes de partenariat fédéral-provincial/territorial-sectoriel. Nous sommes arrivés à la conclusion que le gouvernement fédéral devrait demeurer l'instance de coordination. Ce choix découle, d'une part, de la confiance et du poids accordés au gouvernement du Canada dans les marchés étrangers et, d'autre part, des interactions qui existent entre les différents ministères fédéraux. L'établissement d'un organisme externe n'ayant pas à rendre de comptes au public canadien suscitait une certaine incertitude, en plus de préoccupations relatives au coût élevé de la création d'une nouvelle structure au Canada (et de bureaux à l'étranger) dotée de personnel responsable de l'éducation. Les agents du gouvernement du Canada en poste dans les ambassades et les bureaux à l'étranger constituent des ressources possédant les connaissances voulues pour exécuter localement des initiatives

de façon à réaliser des économies qui permettront de rediriger les fonds vers la mise en œuvre d'une stratégie numérique au lieu des mécanismes conventionnels. Grâce à la technologie moderne – qui offre les outils les plus utilisés et les plus facilement consultés par notre public cible –, une stratégie numérique constitue une plateforme idéale pour répondre aux besoins de l'ensemble du secteur de l'éducation au Canada en matière de promotion sur les marchés mondiaux.

Nous sommes en outre conscients qu'il ne s'agit pas ici de la première tentative d'appuyer la promotion internationale de l'éducation. Le Réseau des Centres d'éducation canadiens a été établi en 1994 et financé conjointement par le MAECI et l'ACDI dans le but de devenir autonome en 2005. Bénéficiant au total d'un soutien fédéral de quelque 26 millions de dollars, le Réseau des CEC a eu un certain impact pour ce qui est d'accroître la notoriété du Canada, mais l'inefficacité de sa gestion et la lourdeur de son infrastructure ont entraîné la cessation de ses activités. Sa disparition a laissé un grand vide dans les services de promotion de l'éducation dans les marchés clés. L'initiative Édu-Canada a pris la relève pour mettre en place une stratégie d'atténuation reposant sur la coordination de l'image de marque et les services offerts par les délégués commerciaux.

6.2.2 Mécanismes de coordination

Pour positionner efficacement le Canada sur la scène internationale, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il faudrait un organisme de coordination permanent de haut niveau. Nous proposons la création d'une entité qui fournisse une structure de coordination officielle : un Conseil sur l'éducation internationale et la recherche (CEIR). Ce conseil fournirait des avis de haut niveau sur la planification et les politiques relatives à la stratégie en matière d'éducation internationale. Le CEIR se réunirait sur une base semestrielle, serait présidé par le MAECI (au niveau du sous-ministre), et les gouvernements provinciaux et territoriaux y seraient représentés (aussi au niveau des sous-ministres, par l'intermédiaire du CMEC). Des spécialistes ou des associations du secteur y joueraient également un rôle pour examiner les progrès de la mise en œuvre de la stratégie. Le CEIR s'assurerait que chacun de ses membres fournit l'expertise et les réseaux nécessaires pour soutenir le succès global de la stratégie.

Sa structure devra être ouverte et devra mettre à profit les forces respectives du gouvernement fédéral, des partenaires provinciaux et territoriaux et des autres intervenants. Le CEIR s'appuiera sur les ressources existantes, mais il sera nécessaire de définir clairement les rôles et les responsabilités de chaque membre.

Les ressources existantes du MAECI et le partenariat fédéral-provincial-territorial déjà établi permettent une mise en œuvre efficace et immédiate. La collaboration actuelle avec le secteur de l'éducation peut être encore renforcée pour mieux tirer parti des points forts de ce secteur et faire en sorte que l'on poursuive les efforts de façon cohérente et cohésive. Des mécanismes sont déjà en place pour coordonner l'exécution de la stratégie et assurer la participation de tous les partenaires et secteurs, dont :

- le Comité consultatif fédéral-provincial sur les activités internationales liées à l'éducation (CCFPAIE), coprésidé par le MAECI et le CMEC et se penchant sur les intérêts fédéraux-provinciaux-territoriaux dans le domaine de l'éducation internationale, ce qui comprend la cogestion de l'image de marque;
- le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), un organisme intergouvernemental servant d'espace de discussion sur les questions stratégiques, de mécanisme de collaboration, d'instrument de représentation collective et de cadre de coopération avec le gouvernement fédéral;
- le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), qui est la source d'information du CMEC sur l'évaluation des titres de compétence étrangers et l'assurance de la qualité des systèmes d'éducation au Canada;

- la Table ronde nationale sur la promotion de l'éducation (TRNPE), présidée par le MAECI pour faciliter la consultation entre le gouvernement, les partenaires et les différents acteurs du milieu de l'éducation;
- le Comité consultatif sur les étudiants internationaux et l'immigration (CCEII), le mécanisme de consultation de CIC avec les intervenants, les partenaires et les autres ministères fédéraux au sujet des questions relatives à l'immigration qui touchent l'éducation internationale.

Chaque sous-secteur de l'éducation compte une association professionnelle responsable de répondre aux besoins de ses membres concernant l'assurance de la qualité, les initiatives d'internationalisation et les intérêts fondamentaux à l'égard de la prestation de services d'éducation.

Tout le long du processus d'engagement, le Consortium canadien pour le marketing international de l'éducation a fait des interventions déterminantes. Il s'agit d'un regroupement dynamique de différents sous-secteurs (enseignement des langues, enseignement aux niveaux secondaire et postsecondaire) qui travaillent de concert pour faire la promotion de l'éducation internationale. Chaque membres du CCMIE, ou de toute autre association du secteur de l'éducation canadien, peut se révéler un candidat intéressant en vue d'une éventuelle entente contractuelle concurrentielle, qui permettrait d'exécuter avec souplesse certains volets de la stratégie.

Les provinces et les territoires ont clairement exprimé leur volonté de travailler en collaboration avec les partenaires fédéraux dans le Plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale à l'intention des provinces et des territoires. En effet, les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de l'immigration y recommandent de continuer « les discussions avec les ministres fédéraux de l'Immigration et du Commerce international dans l'optique de faire correspondre les initiatives fédérales concernant les étudiantes et étudiants internationaux aux priorités décrites dans le présent plan d'action ». Au Canada, l'article 93 de la *Loi constitutionnelle de 1867* prévoit que « dans chaque province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation ». La compétence des provinces et des territoires englobe l'élaboration, la planification et la réalisation de la mission propre à leurs systèmes d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle, comme l'a souligné le Conseil de la fédération. La prestation des services d'éducation est chapeauté par un ministère de l'Éducation dirigé par un représentant élu, le ministre de l'Éducation. Ces ministères sont responsables des services visant à assurer une éducation de qualité à la population, notamment par la prise de mesures d'intérêt public, l'octroi de ressources financières adéquates, la détermination du contenu du programme d'études de base et le déploiement du personnel requis pour dispenser les services.

Les pouvoirs du gouvernement fédéral en ce qui concerne la promotion des services canadiens d'enseignement postsecondaire à l'étranger découlent expressément des dispositions relatives au commerce international prévues dans la [Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international](#). Le CCFPAIE a assuré avec succès la coordination des activités entre les ordres de gouvernement. Cette concertation établie entre les différents gouvernements assurera l'exécution stable, à long terme, de la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale.

Il conviendra de mesurer et d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie afin d'éclairer la prise de décisions dans l'avenir, de réaliser des analyses comparatives par rapport aux concurrents et d'assurer que la qualité des études au Canada et la politique en matière d'immigration ne sont pas compromises. La recherche sur les capacités, les retombées économiques, les besoins du marché du travail et l'assurance de la qualité dans l'ensemble du secteur peut être coordonnée par le MAECI pour le compte du CEIR, dans le cadre d'initiatives fédérales ou provinciales-territoriales réalisées pour soumettre des avis éclairés au CEIR.

Recommandation 4 : Créer un Conseil sur l'éducation internationale et la recherche (CEIR), qui fournira des avis stratégiques aux ministres du Commerce international, des Finances, de la Citoyenneté et de l'Immigration, et de l'Industrie.



Pour assurer un positionnement efficace du Canada sur les marchés internationaux, il est nécessaire d'établir une structure de coordination officielle de haut niveau. Le comité recommande la formation d'un Conseil sur l'éducation internationale et la recherche. Nous recommandons que ce conseil soit représentatif de tous les secteurs de l'éducation et de toutes les régions du Canada et qu'il soit composé des trois sous-ministres fédéraux (Commerce international, Citoyenneté et Immigration, Industrie), du président et de deux autres sous-ministres membres du Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation ainsi que d'autres intervenants nommés par le gouvernement du Canada. Ce conseil fournira des avis stratégiques aux ministres du Commerce international, des Finances, de la Citoyenneté et de l'Immigration, et de l'Industrie, suivra l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie et rendra des comptes au public canadien au moyen de rapports annuels.

La voie à suivre : La responsabilité générale de la gestion effective de la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale devrait incomber au MAECI. Le Ministère travaillera en étroite collaboration avec CIC (un important partenaire dans le cadre de cette initiative) et les autres parties intéressées. Les travaux du CEIR devraient être soutenus par un secrétariat établi au sein du secteur approprié du MAECI. Nous recommandons aussi que, au besoin, de petits groupes de travail conjoints dotés de la représentation appropriée soient formés sous les auspices du CEIR au sujet de questions portant sur le marketing, la coordination des programmes de bourses, l'immigration et le traitement des demandes de visa.

Nous jugeons nécessaire qu'une collaboration étroite soit établie avec le CMEC et les provinces et les territoires afin que l'éducation, l'innovation et le commerce soient pleinement intégrés dans l'élaboration des politiques du Canada.

6.3 Maintien de la qualité à long terme

À plusieurs reprises, les partenaires et autres parties intéressées ont souligné que l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux au Canada ne devrait pas se faire au détriment de la qualité. Tous les étudiants internationaux devraient pouvoir connaître une expérience de qualité au sein d'un établissement d'enseignement de qualité. Par conséquent, l'assurance de la qualité est devenue un enjeu fondamental à prendre en considération, tout comme la préservation de l'intégrité du processus de délivrance des visas du Canada.

Cadre stratégique d'assurance de la qualité

Comme l'éducation est de compétence provinciale et territoriale, chaque province et territoire a établi sa propre méthode d'évaluation de l'admissibilité à la reconnaissance des crédits et d'assurance de la qualité.

Le comité reconnaît le besoin d'accroître la formation sur les pratiques exemplaires en matière d'assurance de la qualité à l'intention des établissements d'enseignement. Le chapitre 9 traitera plus précisément de nos recommandations à cet égard.

De plus, dans chaque province et territoire, les établissements d'enseignement et les organisations professionnelles ont établi leurs propres méthodes et politiques. Tout en gardant présent à l'esprit le fait que l'assurance de la qualité relève de la compétence des provinces et des territoires, il convient de présenter de façon claire et uniforme les différents régimes d'assurance de la qualité afin de pouvoir rivaliser avec les pays qui ont une stratégie centralisée dans le domaine de l'éducation (et, par extension, une stratégie centralisée d'assurance de la qualité).

Le comité a pris note du document du CMEC Pour mettre l'éducation au Canada à la portée du monde, et le monde à celle du Canada : un plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale à l'intention des provinces et des territoires, dans lequel divers objectifs sont énoncés en matière d'assurance de la qualité, dont :

Protéger et améliorer la réputation du Canada en tant que fournisseur de possibilités éducationnelles de haute qualité.

Actions :

- *Élaborer un sondage périodique auprès des étudiantes et étudiants internationaux au Canada sur leur niveau de satisfaction en ce qui concerne leurs études, leur situation financière, leur perception quant à leur sécurité et leur qualité de vie au Canada ainsi que leurs plans après l'obtention de leur diplôme.*
- *Mettre au point du matériel de communication qui, dans un langage s'adressant à un public international, traite de la nature des régimes canadiens d'assurance de la qualité dans tous les secteurs de l'éducation.*
- *Mettre en commun les renseignements sur les principales pratiques canadiennes et internationales pour soutenir les étudiantes et étudiants internationaux.*
- *Collaborer avec CIC afin de trouver un équilibre entre la nécessité d'empêcher les entrées frauduleuses au Canada et la nécessité d'éliminer les obstacles à l'entrée au pays des étudiantes et étudiants internationaux légitimes.*

Le contrôle de la qualité est essentiel au maintien de la réputation du Canada pour ce qui touche à sa crédibilité et à son image de marque nationale. Pour l'instant, à l'échelle internationale, l'admissibilité à l'image de marque « Imagine Education au/in Canada » et l'approbation des visas constituent les seuls filtres permettant de juger de l'intégrité et du contrôle de la qualité des systèmes canadiens.

Dans le contexte mondial actuel, l'assurance de la qualité peut offrir un excellent argument pour le classement des établissements d'enseignement. Dans le cas des universités canadiennes, qui ne disposent d'aucun système d'agrément, il est particulièrement important de communiquer clairement les diverses approches adoptées pour l'assurance de la qualité^{xi}. Considérés dans leur globalité, ces différents régimes forment un ensemble relativement solide d'assurance de la qualité, une information qui doit être communiquée clairement aux étudiants internationaux potentiels et aux personnes influentes (par exemple, les agents et les parents).

^{xi} Selon le site Web de l'AUCC : « Il n'y a pas au Canada de mécanisme formel d'agrément des universités. Le fait d'être membre de l'AUCC et de posséder une charte ou une loi provinciale appropriée peut être considéré comme étant l'équivalent de l'agrément. »

Une expérience de qualité pour les étudiants internationaux

Certaines communications et interventions des participants aux tables rondes ont fait voir au comité que la qualité de l'expérience des étudiants internationaux varie entre les provinces et les territoires du Canada et entre les établissements d'enseignement. À titre d'exemple, les étudiants sont couverts par l'assurance-maladie dans certaines provinces, tandis que d'autres ne prévoient aucune indemnité en cas de maladie. La portée et la nature des services d'aide procurés aux étudiants internationaux varient également selon les campus. Pour le comité, il est d'une importance intrinsèque d'assurer une expérience de qualité à tous les étudiants internationaux.

Recommandation 5 : Maintenir et accroître la qualité des systèmes d'éducation et assurer leur viabilité à long terme.

La constance de la qualité dans l'ensemble du secteur est au cœur de l'image de marque du Canada. Nous recommandons la mise en place de mécanismes adéquats pour assurer le maintien et l'accroissement de cette qualité. De tels mécanismes devraient former un volet central de la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale.

La voie à suivre : Étant donné que l'éducation est de compétence provinciale et territoriale, nous recommandons que le CEIR travaille en étroite collaboration avec le CMEC afin d'établir des directives claires sur l'assurance de la qualité et un cadre d'assurance de la qualité qui permettra de préserver la réputation du Canada en ce qui concerne la qualité des services d'éducation et du soutien qu'il offre aux étudiants internationaux.

Nous jugeons nécessaire qu'une collaboration étroite soit établie avec le CMEC et les provinces et les territoires afin que l'éducation, l'innovation et le commerce soient pleinement intégrés dans l'élaboration des politiques du Canada.

CHAPITRE 7 : Promotion de « Éducation au Canada »

7.1 Marchés prioritaires

Dans nos délibérations, nous avons constaté que les responsables d'établissements d'enseignement canadiens préfèrent, pour la plupart, accueillir des étudiants internationaux provenant de divers horizons, même s'ils sont conscients des gains d'efficacité qu'ils pourraient réaliser en recrutant les étudiants dans un nombre plus restreint de marchés prioritaires. Ils sont aussi conscients de l'importance d'aller au-delà des marchés traditionnels.

Dans l'ensemble du secteur de l'éducation, les établissements d'enseignement axent leurs efforts de recrutement sur des pays très divers, leurs décisions étant fondées sur différents critères, dont les partenariats entre établissements, les pays ou régions qui correspondent aux domaines de spécialisation de leurs programmes d'études ou de leurs activités de recherche, leurs réseaux de contacts ou d'anciens étudiants ou encore leurs liens avec des agents de recrutement.

Pour appuyer les activités de promotion des établissements d'enseignement canadiens, le gouvernement du Canada a dressé une liste des marchés et des régions prioritaires qui devraient faire l'objet d'un effort ciblé. En 2007, le MAECI a tenu des consultations avec les établissements d'enseignement, les provinces et les territoires ainsi que d'autres parties intéressées, qui ont débouché sur la désignation de neuf marchés prioritaires et de quatre régions clés, afin d'assurer une bonne coordination mais aussi une diversité des campagnes de promotion de l'éducation internationale.

Au cours de notre processus d'engagement, nous avons invité les partenaires et les autres intervenants à indiquer les marchés prioritaires sur lesquels le gouvernement du Canada devrait concentrer ses efforts. Les marchés devaient être principalement évalués sur la base du potentiel de croissance dans le secteur de l'enseignement postsecondaire canadien, à la lumière des études de marché produites par le MAECI. Les suggestions ont été soumises dans le cadre des consultations en ligne, des tables rondes pancanadiennes, du collaboratoire et de la mission d'analyse comparative en Asie. Le MAECI a aussi consulté de façon distincte les provinces et les territoires afin d'assurer la convergence des efforts. En outre, on a vérifié auprès de CIC que les bureaux des visas dans les pays ciblés sont en mesure d'absorber une hausse des demandes de permis d'études.

Pour produire notre liste de recommandations de marchés prioritaires, nous avons tenu compte des priorités établies par les provinces et les territoires dans leurs efforts de marketing en éducation, revu les résultats de notre processus de consultation de même qu'observé les tendances dans le nombre d'étudiants internationaux sur des marchés clés. Nous avons ensuite comparé nos résultats avec les priorités et politiques actuelles du gouvernement du Canada afin d'assurer la cohérence des efforts.

Dans le même sens, le MAECI a consulté les 10 provinces, étant donné leur haut degré d'engagement en éducation internationale, afin de connaître leurs marchés prioritaires.

Voici la liste des pays et régions prioritaires, d'après les provinces.

Pays prioritaires (nombre de mentions)	Régions prioritaires (nombre de mentions)
<ol style="list-style-type: none"> 1. Chine (9) 2. Inde (9) 3. États-Unis (9) 4. Brésil (9) 5. Mexique (8) 6. Corée du Sud (8) 7. Vietnam (7) 8. Royaume-Uni (7) 9. Turquie (4) 10. Japon (4) 11. France (4) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Asie du Sud-Est (6) 2. Caraïbes (5) 3. Moyen-Orient (4) 4. Afrique (4)

Par la suite, dans nos consultations en ligne, nous avons demandé aux intervenants sur quels principaux marchés d'intérêt portaient leurs efforts d'internationalisation. Parmi les communications reçues figuraient 994 mentions de pays ou de régions du monde considérés comme des marchés établis, émergents ou potentiels (78 pays ont été cités, dont plusieurs seulement 1 ou 2 fois, et 18 régions ou sous-régions). En nous fiant à cette liste, nous avons constaté que, même si les priorités varient dans les sous-secteurs de l'éducation, plusieurs pays et régions sont fréquemment perçues comme des marchés présentant de grandes possibilités ou un fort potentiel. Voici les pays et régions qui ont été les plus souvent mentionnés.

Pays prioritaires (% des mentions)	Régions ou sous-régions prioritaires (% des mentions)
<ol style="list-style-type: none"> 1. Chine/Hong Kong (11 %) 2. Inde (8,9 %) 3. Brésil (6,7 %) 4. Vietnam (4,6 %) 5. États-Unis (3,9 %) 6. Corée du Sud (3,5 %) 7. Mexique (2,7 %) 8. Turquie (2,4 %) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Europe (8,4 %) 2. Asie (8,1 %) 3. Moyen-Orient (6,3 %) 4. Afrique (5,1 %) 5. Afrique francophone (3,6 %) 6. Maghreb (3,3 %)

Ces deux consultations distinctes nous ont guidés vers une liste de marchés à potentiellement insérer dans la stratégie en matière d'éducation internationale. Pour limiter notre sélection et déterminer quels éléments pouvaient présenter le plus grand potentiel de croissance, nous avons évalué des données fournies par CIC sur le nombre d'entrées d'étudiants internationaux au Canada parmi les 25 pays d'origine en tête de liste, de 2001 à 2010.

Entrées totales d'étudiants étrangers au Canada selon les 25 plus importants pays d'origine, de 2001 à 2010

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Chine	11 446	11 811	10 140	7 458	7 432	8 988	10 037	13 685	16 401	17 934
Inde	1 288	2 138	2 492	1 824	2 258	2 750	2 697	3 250	5 726	11 543
Corée du Sud	14 052	14 842	13 969	13 456	13 822	15 597	15 170	13 940	11 061	10 527
Arabie saoudite	296	351	565	643	836	822	1 428	3 524	5 289	6 941
France	4 617	4 068	3 951	4 238	4 410	5 123	4 815	4 676	5 327	5 656
États-Unis	6 543	5 785	5 618	5 664	5 611	5 376	5 288	4 696	4 663	4 584
Japon	7 278	6 759	6 022	5 711	5 516	4 817	4 310	3 632	3 319	3 253
Mexique	5 077	3 908	2 384	2 388	2 617	2 718	2 642	2 589	2 760	2 933
Allemagne	2 087	1 964	1 766	1 903	2 036	2 098	2 344	2 513	2 331	2 451
Brésil	1 864	1 360	687	835	975	1 202	1 427	1 745	1 739	1 807
Pays non déclaré	367	291	350	319	276	393	438	488	668	1 527
Taiwan	2 378	2 439	1 860	2 127	2 135	2 052	1 870	1 596	1 364	1 282
Royaume-Uni	1 599	1 260	1 217	1 392	1 448	1 521	1 697	1 607	1 400	1 224
Iran	327	453	625	822	859	532	640	769	1 109	1 187
Nigeria	171	175	424	405	445	334	492	536	810	1 120
Hong Kong	1 918	1 873	1 650	1 657	1 432	1 224	1 146	1 121	1 007	1 058
Vietnam	424	524	813	391	346	242	252	593	663	1 048
Colombie	764	596	368	273	346	466	453	466	535	934
Turquie	513	527	479	560	662	685	697	720	927	868
Russie	369	323	295	347	411	448	545	706	780	816
Pakistan	438	307	335	342	356	444	397	504	627	787
Maroc	629	556	572	562	652	738	847	939	881	751
Venezuela	911	636	249	246	336	429	484	470	429	649
Émirats arabes unis	443	476	498	546	565	470	555	678	619	633
Tunisie	688	593	519	499	497	503	522	625	656	604
Malaisie	331	320	361	287	347	324	339	488	516	537
Thaïlande	497	582	554	590	547	528	476	482	512	533
Bangladesh	419	479	427	362	345	328	285	460	430	518
Australie	977	783	627	561	590	560	568	491	462	465
Suisse	619	511	372	396	413	430	400	412	412	406
Indonésie	444	508	544	471	418	375	330	333	299	316
Singapour	320	236	322	379	298	273	296	275	250	273
Suède	421	297	240	204	223	219	252	208	197	199
Les 25 pays en tête de liste	67 915	65 431	58 775	55 478	56 943	60 521	61 588	66 111	71 178	82 117
Autres pays	12 987	11 502	10 930	10 638	10 935	11 268	12 443	13 418	14 000	14 040
Total	80 902	76 933	69 705	66 116	67 878	71 789	74 031	79 529	85 178	96 157

Source : *Citoyenneté et Immigration Canada, Faits et chiffres 2010.*

Nous sommes conscients que, dans le contexte budgétaire actuel, les ressources sont limitées. Afin que la stratégie donne des résultats optimaux, le gouvernement du Canada devrait faire porter ses efforts sur un nombre limité de marchés où d'importants progrès peuvent être accomplis pour présenter le Canada comme un pays digne d'accueillir les meilleurs talents. Il est aussi possible d'accroître l'efficacité des ressources ciblées allouées ainsi que des mécanismes de suivi et d'évaluation connexes. Concentrer nos efforts sur quelques marchés prioritaires assurera un rendement maximal sur l'investissement. Comme le dit M. Michael E. Porter, professeur à Harvard Business School et spécialiste renommé de la stratégie concurrentielle : « L'essence de la stratégie est de choisir ce que l'on ne fera pas. »

Dans cet exercice, nous avons tenu compte à la fois des marchés émergents et des marchés bien établis. Malgré l'accent mis sur certains marchés prioritaires, il est important de préciser qu'avec un investissement accru en marketing de l'éducation internationale, le gouvernement du Canada sera en mesure d'allouer davantage de ressources à tous les autres marchés qu'il ne le fait aujourd'hui.

Recommandation 6 : Centrer les activités de promotion du Canada sur un nombre limité de marchés prioritaires aux fins de l'attribution de ressources ciblées.

Nous recommandons que les ressources consacrées aux activités de promotion soient centrées sur les marchés dont on estime actuellement qu'ils présentent le plus grand potentiel de croissance pour le Canada : la Chine, l'Inde, le Brésil, la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (comprenant la Turquie), le Vietnam et le Mexique. Les ressources devraient être affectées en priorité à ces marchés. Les marchés bien établis, comme la Corée du Sud, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, devraient bénéficier de ressources substantielles afin que l'on y maintienne les activités, à un niveau au moins équivalent au financement actuel.

***La voie à suivre :** Une réévaluation des marchés prioritaires devrait être réalisée tous les trois ans (cette tâche sera dévolue au CEIR, après consultation adéquate des provinces, des territoires et de CIC). Comme il n'existe pas de solution unique, le comité recommande l'élaboration de stratégies propres à certains pays et le renforcement du rôle des ambassades et des bureaux du Canada à l'étranger. Ces activités reposeront grandement sur une plateforme électronique renforcée, novatrice et renouvelée.*

Pour accroître l'expertise du Service des délégués commerciaux, nous recommandons que des experts venant d'établissements d'enseignement ou d'associations soient détachés auprès du MAECI. Les bureaux du Canada dans les marchés clés à l'étranger devraient former des équipes consacrées à l'éducation, composées de délégués commerciaux et d'agents des visas. Ces équipes devraient rendre des comptes au chef de mission concernant la promotion et la facilitation du recrutement des étudiants internationaux.

7.2 Promotion de l'image de marque du Canada

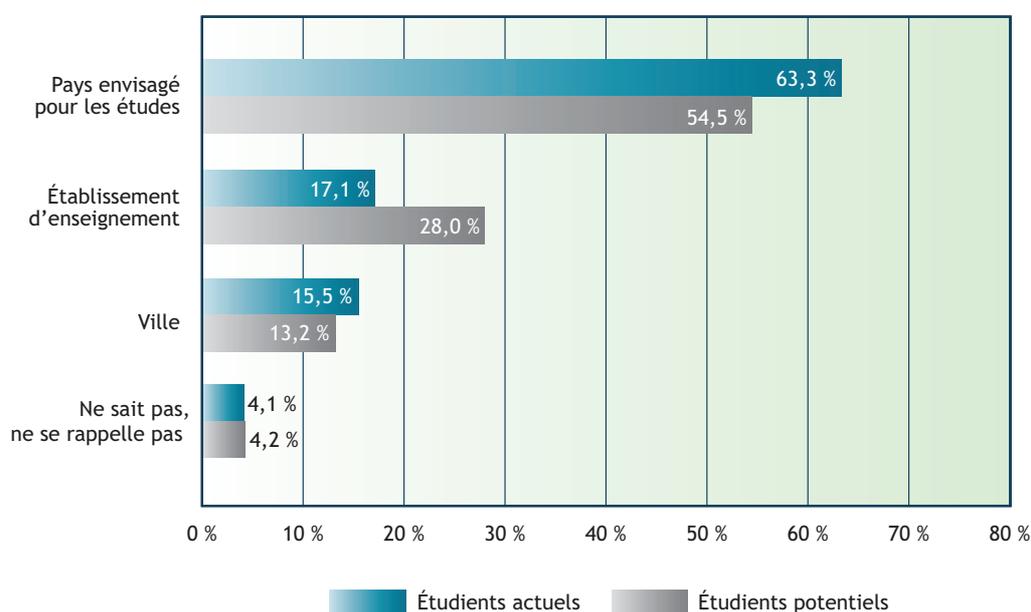
La stratégie en matière d'éducation internationale a pour objectif premier de présenter le Canada à l'échelle internationale comme le lieu que doivent privilégier les gens de talent du monde entier pour étudier, faire de la recherche et, éventuellement, immigrer. Le Canada se trouve devant une occasion unique de tirer parti de ses forces naturelles (solides bases économiques, environnement sûr, population de plus en plus multiculturelle et entretenant des liens avec le monde entier, modifications récentes de la politique en matière d'immigration avec le programme Catégorie de l'expérience canadienne). Le Canada occupe donc une position avantageuse pour accroître sa part de marché, tout en continuant à rehausser son profil à l'échelle internationale.

Les délibérations du comité ont mené à la conclusion que le Canada peut doubler le nombre d'étudiants internationaux en 10 ans, tout en maintenant de hautes normes de qualité (de façon à maintenir l'intégrité de l'image de marque). Cette image de marque, qui est le fruit d'un effort pancanadien, se trouve au cœur de toutes les initiatives de promotion. L'un des principaux accomplissements d'Édu-Canada a été la négociation fructueuse avec les provinces et territoires qui a débouché sur la création de la marque « Imagine Education au/in Canada »^{xii}. Il convient de souligner que l'image de marque du secteur de l'éducation au Canada dépasse le simple concept d'une marque de commerce ou d'un logo. Cette image de marque a été créée pour refléter la qualité, la diversité et la multitude des possibilités qu'offre le Canada en matière d'éducation.

Nous savons que les étudiants, dans leur processus de sélection, choisissent en premier lieu le pays d'accueil. Par conséquent, une approche coordonnée servira le mieux les intérêts de l'ensemble du secteur de l'éducation, en tirant parti de l'image de marque existante du Canada, qui est déjà très positive. M. Simon Anholt, le créateur du Nation Brands Index qui évalue l'attractivité des pays, convient que le Canada est admiré à l'échelle mondiale, mais considère qu'aucune image de marque ne peut être clairement définie pour le pays. Le Canada est apprécié, mais les gens ne peuvent pas vraiment dire pourquoi.

En 2007, une recherche a permis au Canada d'en apprendre davantage au sujet de la prise de décision des étudiants internationaux. JWT Education a mené un sondage d'opinion auprès de 371 étudiants internationaux actuellement aux études au Canada et de 190 étudiants internationaux à l'extérieur du pays. Les répondants représentaient un total de 80 nationalités.

Premier facteur de la décision d'étudier à l'étranger



Source : JWT Education, sondage quantitatif auprès des étudiants internationaux, *Facteurs qui incitent les étudiants à envisager des études à l'étranger*. Exposé à la Table ronde nationale sur la promotion de l'éducation, Affaires étrangères et Commerce international Canada, 2007.

xii Les sous-ministres de l'Éducation des 10 provinces, en étroite collaboration avec le MAECI, ont adopté d'un commun accord, en 2008, l'image de marque pancanadienne « Imagine Education au/in Canada », étant entendu qu'elle serait gérée conjointement par le MAECI et le CMEC, au nom des provinces et des territoires. En juin 2008, Édu-Canada a commencé à concevoir des produits promotionnels et des outils de communication affichant la marque.

De toute évidence, la meilleure façon de servir les intérêts de l'ensemble des provinces et territoires et du secteur de l'éducation du Canada est une démarche coordonnée permettant au Canada de parler d'une seule voix. Pour que le Canada puisse augmenter sa part de marché par rapport à ses pays concurrents, il faut maintenant lancer une stratégie plus élaborée en s'appuyant sur les bases établies par l'entente de collaboration fédérale-provinciale-territoriale sur l'image de marque.

Le travail préparatoire a déjà été accompli. Le Canada peut diffuser un message unifié et attirant qui présente l'excellence de nos établissements du savoir et la promesse d'une expérience éducative inégalée pour les étudiants internationaux. On fera évoluer la communication de ce message de promotion de l'image de marque de façon à lui conférer un retentissement mondial et à présenter les avantages tangibles de sous-secteurs précis de l'éducation au Canada. Pour être couronnées de succès, les initiatives de promotion de l'image de marque doivent être adaptées à l'utilisateur canadien et à la réaction du groupe cible principal : les étudiants internationaux.

À l'heure actuelle, le logo fait l'objet d'une marque déposée dans 90 pays. Le comité s'est intéressé aux origines de l'image de marque pour en apprendre davantage au sujet de la composition du logo et de la façon dont il a été conçu. Le logo, qui constitue l'identité visuelle protégée de la marque, allie une feuille d'érable (le symbole le plus couramment associé au Canada) avec la signature « Education au/in Canada » (qui évoque le bilinguisme et correspond à la pratique de nos concurrents, qui la plupart du temps accolent « Éducation au... » au nom de leur pays) et la devise « Imagine » (une proposition personnelle invitant l'étudiant à interpréter ce qu'il lit et voit).



Les avis sont partagés sur l'efficacité de la signature « Imagine Education au/in Canada ». Par exemple, des préoccupations ont été exprimées à plusieurs reprises au sujet de la difficulté pour l'utilisateur de lire « au/in » (qui est le fruit du compromis trouvé pour refléter le bilinguisme du Canada). Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pourraient être fortement réticents à relancer le vaste processus de consultation nécessaire pour réévaluer ou reformuler le nom de la marque, cependant il existe de solides appuis en faveur du lancement d'une nouvelle campagne pour faire la promotion de créneaux plus spécialisés, sur la base des réussites accomplies jusqu'ici.

« Les membres de l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUF) jouent collectivement un rôle précieux pour renforcer l'image de marque du Canada et l'identité canadienne. Par leur promotion de la francophonie et de la dualité linguistique au Canada, ils font du Canada un lieu encore plus attirant pour venir étudier et faire de la recherche. »

M. Marc Arnal
Président, Association des universités de la francophonie canadienne
Doyen, Campus Saint-Jean, University of Alberta

Les résultats de la recherche sur l'opinion publique seront des plus utiles pour déterminer l'orientation future des initiatives de promotion de l'image de marque. De l'avis général, le meilleur usage des ressources peut se faire en poursuivant sur la lancée actuelle. Toutefois, il est impératif que la marque évolue, spécialement pour tenir compte de la différenciation par sous-secteur. Dans l'ensemble, il conviendrait de faire de la reconnaissance de la marque une priorité centrale^{xiii}. Dans toutes les consultations faites, il a été recommandé que le MAECI et le CMEC poursuivent leur collaboration actuelle dans la gestion de la marque, étant entendu qu'ils doivent évaluer et développer les produits existants. Dans l'immédiat, il y aurait lieu d'engager des consultations avec les intervenants du secteur de l'éducation afin de trouver des moyens pour les différents sous-secteurs de se différencier avec des outils de promotion de l'image de marque qui correspondent davantage à leurs offres, tout en maintenant l'uniformité de l'image et du message diffusé.

Pour perfectionner la stratégie de promotion de l'image de marque, il est essentiel de posséder une connaissance de base des publics cibles primaire, secondaire et tertiaire. À mesure que l'image de marque du secteur de l'éducation évolue pour s'adresser à des créneaux particuliers, elle peut aussi venir répondre aux besoins de notre public cible dans son ensemble. Il faudra donc tenir compte des besoins particuliers en conséquence. Les groupes cibles internationaux des activités de promotion de l'éducation peuvent être répartis dans les grandes catégories suivantes :

- Le public cible primaire est formé des chercheurs et étudiants internationaux résidant à l'extérieur du Canada et qui sont désireux d'aller étudier à l'étranger, et ce, à tous les niveaux des études. Les communications doivent mettre à contribution les outils technologiques dont ont besoin les universitaires pour obtenir de l'information sur le pays, les programmes, la réputation, les bourses, les droits de scolarité, le style de vie, les carrières, les activités et les conseils. À l'ère des médias sociaux, ce groupe cible souhaite aussi pouvoir partager les résultats de ses recherches.

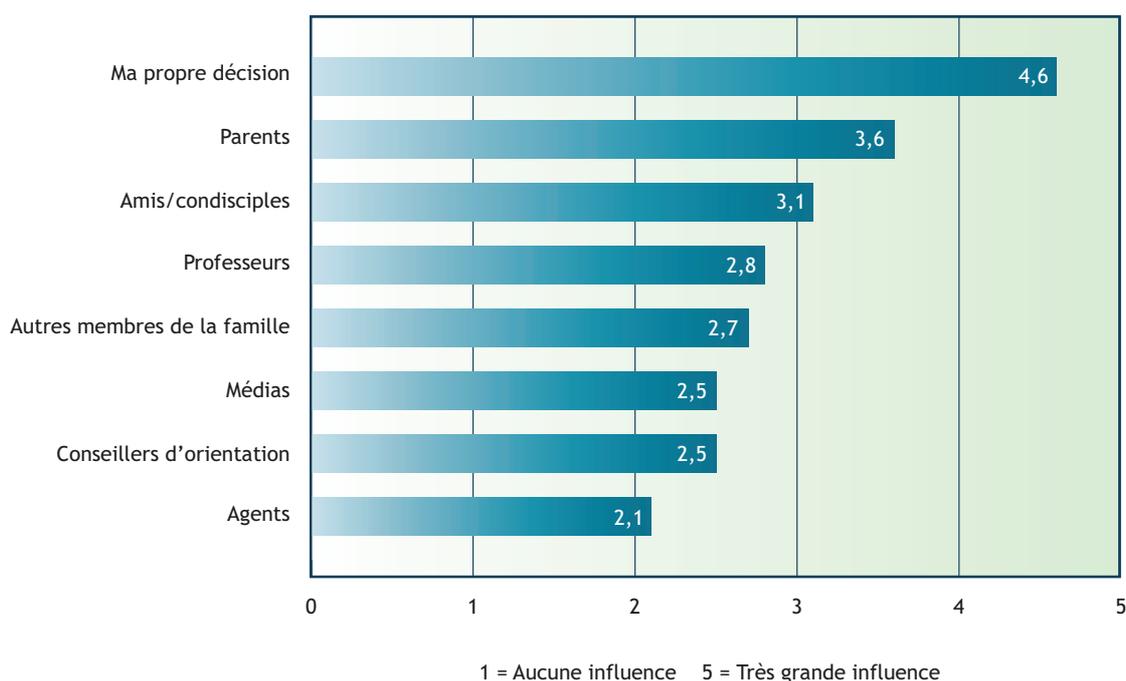
Les partenaires potentiels en vue de collaborations ou d'ententes internationales font aussi partie du groupe cible primaire. Ce groupe de professionnels de l'éducation cherche à établir des ententes réciproques de haut calibre et a besoin d'une présence coordonnée pour repérer les possibilités et faciliter la signature des accords en question.

- Le marché cible secondaire est plus large : les parents, qui ont une importante influence sur le choix et la recommandation d'un pays. Ils veulent pouvoir consulter du contenu dans leur langue et obtenir des références, des classements et des renseignements qui leur permettront de se familiariser avec le pays et de s'assurer du contrôle de la qualité. Ils veulent vérifier que les titres de compétence seront reconnus.
- Les agents de recrutement jouent un rôle clé dans de nombreux marchés, mais ils travaillent habituellement en passant des contrats avec des établissements d'enseignement. Ces consultants en éducation doivent recevoir de la formation pour assurer une qualité constante. Bien que le gouvernement du Canada ne surveille pas la conformité de ces agents, les établissements d'enseignement devraient prévoir des pratiques exemplaires dans leurs ententes contractuelles afin de favoriser une culture d'excellence dans la représentation du Canada.
- Les professeurs et les conseillers d'orientation des écoles cherchent à se procurer des outils pour conseiller les étudiants, les préparer au marché du travail et les conseiller en vue d'une transition dans un nouveau pays. Les professeurs canadiens sont un atout à cet égard et peuvent former un réseau de porte-parole de référence s'ils sont reconnus et inclus comme il se doit dans une campagne de promotion de l'image de marque.

xiii Le matériel bilingue (et multilingue) proposé comprend des dépliants publicitaires, des brochures sectorielles, une carte des établissements postsecondaires, des vidéos, des graphiques, des articles de promotion des pavillons et autres conçus pour un groupe cible ou une fonction particulière.

- Les médias forment un marché extrêmement précieux étant donné l'intérêt croissant à l'égard de l'éducation internationale. Les journalistes doivent pouvoir accéder rapidement (de préférence en ligne) à de l'information digne de foi, comprenant des messages, des faits, des scénarios publicitaires, des vidéos, des photos pouvant être reproduites et des possibilités d'entrevue, le cas échéant.
- Le public cible tertiaire constitue un précieux réseau qui peut donner des références, en raison de son lien direct avec le secteur universitaire au Canada. Il est formé des diplômés, des étudiants actuels, des participants à des programmes d'échanges et des bénéficiaires de bourses. Ce marché cible nécessite une stratégie de communication particulière, puisque les étudiants internationaux et leurs parents se fondent sur leurs relations et les recommandations qui leur sont faites personnellement pour prendre leurs décisions sur le lieu des études. Dans de nombreux cas, des membres de ce public cible retournent dans leur pays d'origine en conservant un lien particulier avec le Canada.
- Enfin, le public interne revêt une importance primordiale. Il faut communiquer de façon claire et tangible aux membres du secteur de l'éducation et du grand public canadiens les raisons pour lesquelles l'éducation internationale apporte une valeur qui sert leurs propres intérêts. Il est important de montrer comment les étudiants, les professeurs, les associations, les gens d'affaires et les communautés du Canada peuvent bénéficier des possibilités offertes par l'éducation internationale. Ainsi, on fera en sorte que la stratégie de promotion soit aussi invitante et durable pour les Canadiens que pour les chercheurs et les étudiants internationaux.

Facteurs qui incitent les étudiants à envisager des études à l'étranger



Source : JWT Education, sondage quantitatif auprès des étudiants internationaux, *Facteurs qui incitent les étudiants à envisager des études à l'étranger*. Exposé devant la Table ronde nationale sur la promotion de l'éducation, Affaires étrangères et Commerce international Canada, 2007.

Dans l'élaboration d'une stratégie de communication de vaste portée, on doit chercher à tirer encore davantage parti des canaux les plus efficaces pour communiquer le message sur l'image de marque du Canada dans le domaine de l'éducation. De nombreuses activités déjà en cours permettront d'y arriver (activités de promotion, conseils en personne, reportages payés ou obtenus dans les médias, Internet et médias sociaux), de même que de nouveaux moyens novateurs qui continueront d'apparaître. Les experts du domaine de l'éducation, en particulier ceux qui ont une perspective nationale, seront les mieux placés pour déterminer les moyens de communication et les possibilités à cet égard dans des créneaux précis. Il existe de grandes possibilités de coordonner les initiatives avec les provinces et territoires ainsi qu'avec les divers intervenants et établissements d'enseignement.

Recommandation 7 : Accroître la promotion de l'image de marque du Canada.

Les recherches montrent que les étudiants internationaux choisissent en premier lieu le pays où ils veulent aller étudier et ensuite l'établissement d'enseignement. Le renforcement de l'image de marque du Canada à l'étranger dans le cadre d'événements internationaux de premier plan, où les intervenants et les établissements seront unis sous une seule bannière, permettra d'accroître la reconnaissance du Canada et de faire mieux connaître aux étudiants internationaux les possibilités d'étudier et de faire de la recherche au Canada.

La voie à suivre : *Il conviendra d'élaborer une stratégie de communication globale, qui intégrera la marque « Imagine Education au/in Canada » dans tous les volets des activités de marketing, de relations avec les médias, de promotion des événements et de communications numériques, afin d'assurer la coordination des messages touchant la proposition de valeur et de diffuser avec un plus grand retentissement les possibilités d'éducation au Canada, dans des stratégies d'ensemble visant les pays prioritaires. Cette initiative comprend la participation du Canada à des salons professionnels de première importance dans le domaine de l'éducation internationale, la réalisation d'activités de promotion de l'image de marque et la tenue d'événements commerciaux au Canada. Des activités adaptées à certains sous-secteurs devraient être réalisées afin de répondre aux besoins précis de chacun d'eux et d'obtenir le plein appui des fournisseurs de services d'éducation admissibles au Canada afin qu'ils appliquent l'image de marque dans leurs propres activités de marketing.*

7.3 Stratégie numérique

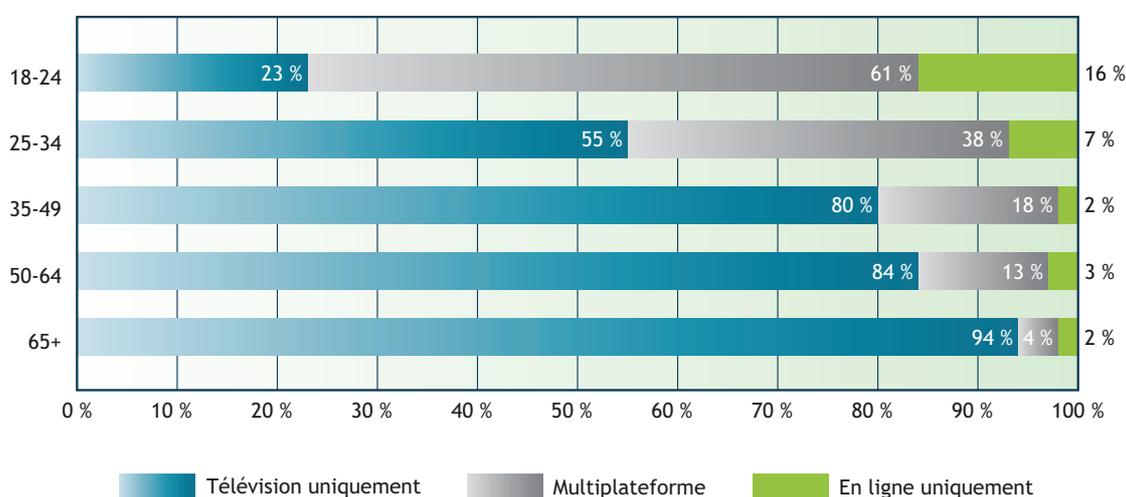
Durant nos consultations et particulièrement lors du collaboratoire, un consensus s'est dégagé sur la priorité d'inclure dans la stratégie une plus intensive campagne de promotion de large portée. Comme nous nous adressons à des jeunes du monde entier dans une nouvelle ère des communications marketing, la plateforme numérique devrait devenir le principal outil d'exécution d'une stratégie qui aura une portée mondiale afin de renforcer l'image de marque. Cette campagne mettra à profit les plus récents outils de marketing et une stratégie de communication inclusive englobant toutes les étapes du cycle de recrutement des étudiants internationaux, pour attirer les étudiants potentiels, les inciter à présenter une demande, leur faire connaître les expériences des étudiants inscrits et, enfin, promouvoir la réussite des diplômés étrangers au Canada et dans le monde. De plus, l'élargissement du public cible étudiant engendrera une stratégie plus vaste, qui comprendra tous les influenceurs pertinents actifs dans le domaine de l'éducation internationale (établissements partenaires, gouvernements étrangers, parents, agents, anciens diplômés, réseaux d'étudiants actuels, médias, etc.).

Dans la conception d'une stratégie numérique, il est recommandé de coordonner toutes les initiatives (voire de les exécuter de façon centralisée) afin d'assurer que toutes les activités sont rattachées au plan de marketing principal : les activités d'éducation, les campagnes de promotion et les communications électroniques doivent avoir un résultat défini qui peut être mesuré. Le spectre complet des activités doit être coordonné par un seul mécanisme afin de favoriser la reconnaissance de l'image de marque du Canada.

Pourquoi Internet est-il si important?

De récentes recherches montrent qu'Internet et, de plus en plus, les médias sociaux sont présumés faire partie de toute stratégie de marketing international. Les stratégies Internet peuvent être gérées, ciblées, personnalisées et mesurées en fonction de leur rendement. Une stratégie numérique peut avoir une portée beaucoup plus vaste que tout autre moyen traditionnel. Selon le Bureau de la télévision du Canada (BTC), 77 p. 100 des utilisateurs âgés entre 18 et 24 ans consultent les médias en ligne ou sur différentes plateformes et non à la télévision uniquement.

Consultation des médias selon les groupes d'âge

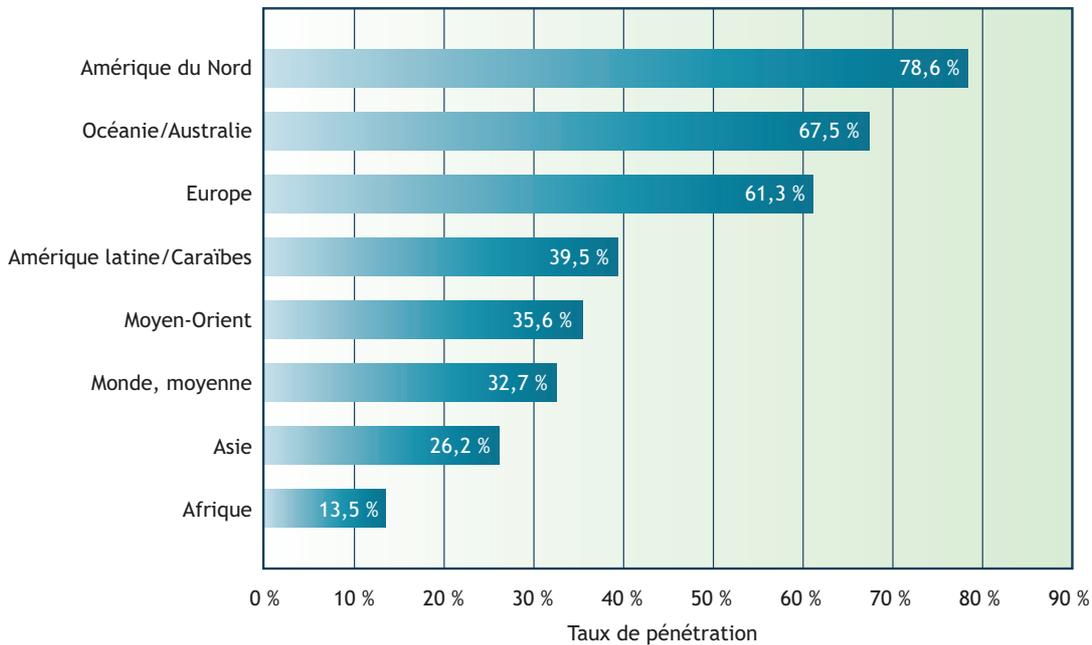


Source : Bureau de la télévision du Canada.

Il est aussi important de considérer l'utilisation d'Internet dans un contexte mondial, la pénétration d'Internet dans les régions clés et l'utilisation des médias sociaux dans les pays ciblés. On compte actuellement 2,27 milliards d'utilisateurs d'Internet sur la planète, ce qui représente 32,7 p. 100 de la population mondiale et donne à croire que l'importance accordée aux médias sociaux ne cesse de grandir. Même si l'accès à Internet reste inégal selon les régions du monde, il continue sans cesse de se démocratiser sous l'effet de la technologie mobile et des outils des médias sociaux, qui viennent rapidement révolutionner les stratégies de communication.

Il existe d'importantes possibilités de concevoir des outils uniques qui différencieront le Canada dans ses efforts pour attirer les meilleurs talents dans le secteur de l'éducation. Les premiers investissements dans le site Web consacré à la promotion de l'éducation internationale, lancé par le MAECI dans les années 1990, ont créé un outil novateur doté d'applications permettant aux utilisateurs de faire des recherches sur les programmes, de déterminer les coûts de scolarité et de personnaliser les exigences de visa, au moyen d'une base de données allant tirer du contenu sur les programmes et les droits exigés dans les bases de données existantes de RHDCC et de CIC.

Taux de pénétration d'Internet dans le monde Par région géographique – 2011



Source : Internet World Stats – www.internetworldstats.com/stats.htm. Le taux de pénétration est fondé sur une population mondiale de 6 930 055 154 et un nombre d'utilisateurs Internet estimé à 2 267 233 742 le 31 décembre 2011. Copyright©2012. Miniwatts Marketing Group

Or, les innovations des pays concurrents et les progrès technologiques ont entraîné la création d'applications additionnelles destinées aux utilisateurs mobiles et aux réseaux sociaux, de logiciels intelligents de questions et réponses ainsi que de fonctions de personnalisation des profils des clients. L'heure est venue d'accroître l'investissement afin que le Canada demeure concurrentiel pour attirer les universitaires et que les possibilités d'études et de recherche continuent de correspondre aux besoins du marché du travail et aux mesures d'encouragement en matière d'immigration. Avec cette réalité à l'esprit, il est recommandé de concevoir un site Web dynamique pour appuyer les activités sur les médias sociaux, qui assurera la présence d'une « source digne de foi ». Ce site Web pourrait comprendre les éléments suivants :

- des outils de recherche sur les programmes, les carrières, les bourses et les demandes de visa;
- des applications (outils) pour susciter des initiatives à partir du site (soumission de demandes pour étudier au Canada, partage d'articles parus dans les médias, conseils d'agents, témoignages de pairs, planification de voyage);
- une description générale des établissements d'enseignement;
- des renseignements complets sur les bourses;
- des renseignements sur les visas et l'immigration;
- une foire aux questions (FAQ);

- des cartes interactives;
- des témoignages vidéo;
- un outil de coordination avec les possibilités touristiques et du marché du travail;
- une trousse d'outils pour préparer les étudiants à leur transition au Canada;
- du contenu multilingue pour les parents;
- des recherches dans Google;
- des classements;
- des services en ligne en vue d'établir des programmes de mentorat entre pairs;
- des applications publicitaires destinées aux appareils mobiles.

Il a également été soulevé que le processus de demande devait permettre aux étudiants de naviguer facilement de la fonction de recherche à celle de l'inscription. Un centre de demande externe (un guichet unique) où les étudiants internationaux pourraient soumettre leur demande a été proposé afin d'assurer la convivialité du processus. À cet outil pourrait s'ajouter un centre de mentorat en ligne. Des systèmes d'interaction en ligne existent déjà et ils pourraient être facilement mis à contribution à la suite de l'octroi des ressources humaines et financières requises. La tenue à jour des systèmes exige moins de ressources une fois que les principales questions et réponses figurent dans la base de données. Il pourrait cependant être plus complexe de mettre en place le centre de soumission de demandes, étant donné ceux qui existent déjà à l'intention des étudiants canadiens dans certaines provinces et les systèmes de demande indépendants de chaque établissement d'enseignement pour attirer les étudiants et gérer les relations avec ceux-ci.

L'annexe D présente de plus amples renseignements sur la conception d'une éventuelle stratégie numérique.

Recommandation 8 : Concevoir un système de communication électronique évolué et complet, qui servira de portail national aux étudiants internationaux désireux de venir étudier au Canada.



Pour diffuser efficacement l'information aux étudiants internationaux potentiels, il est crucial de disposer d'un site Web évolué et riche en contenu, présentant de l'information facile à consulter sur les possibilités d'éducation au Canada. Ce site Web pourrait offrir une information complète sur les établissements d'enseignement, avec un lien vers le site Web de chacun d'eux; une liste exhaustive des programmes d'études potentiels; des renseignements sur les avantages des études au Canada; des témoignages sur vidéo d'étudiants internationaux qui étudient actuellement au Canada. Comme le marketing entre pairs est particulièrement efficace, les témoignages de diplômés devraient aussi occuper une place de premier plan.

Le monde est passé à l'ère numérique. Le compte Weibo (l'équivalent chinois de Twitter) de l'ambassade du Canada à Beijing compte actuellement 300 000 membres. Nous sommes convaincus que le marketing électronique a remplacé l'approche traditionnelle, étant donné sa capacité de multiplier l'efficacité des communications. Par conséquent, le comité recommande des investissements dans un système de communication électronique centralisé et à la fine pointe de la technologie.

La mise en place de ce système de pointe devrait s'effectuer en trois phases :

- 1. Échange d'information : marketing et avis des étudiants (réseaux sociaux);*
- 2. Intégration d'un centre de coordination pancanadien pour le traitement des demandes en ligne des étudiants;*
- 3. Intégration du traitement des demandes de visa (par CIC).*

***La voie à suivre :** Le comité recommande de réorganiser en profondeur et de mettre à niveau le site Web actuel « Education au/in Canada », qui pourrait être accompli par une société de commerce électronique professionnelle externe au gouvernement. Les améliorations du site Web devraient être conjuguées à une plus grande utilisation des plateformes des médias sociaux afin de diffuser les messages de promotion du Canada, lesquels seraient adaptés pour usage dans les médias sociaux de certains pays prioritaires.*

Centre de coordination pancanadien : au cours de la deuxième phase, il faudra explorer les possibilités de coordonner les demandes soumises par les étudiants internationaux aux établissements canadiens au moyen de technologies de l'information de pointe. Comme l'éducation est une compétence des provinces et des territoires, le CMEC serait le mieux placé pour faciliter la mise en place d'un centre de coordination pancanadien.

À la phase trois, on procéderait à l'intégration des fonctions relatives au traitement des visas. Cette étape exigerait une collaboration constante et accrue entre le MAECI et CIC.

CHAPITRE 8 : Investissements

8.1 Bourses pour les étudiants internationaux du premier cycle

Nous sommes conscients que, pour un jeune étudiant du premier cycle talentueux, la décision d'aller étudier à l'étranger peut s'avérer un choix difficile et coûteux. Les bourses peuvent représenter un outil précieux pour soutenir les plus brillants étudiants du premier cycle dans leurs études au Canada. De plus, nous estimons qu'en offrant un ensemble bien développé de bourses d'études canadiennes au premier cycle, le Canada montrera au monde qu'il est prêt à accueillir les meilleurs étudiants internationaux et à les aider à atteindre leurs objectifs de formation. Ces bourses doivent être hautement concurrentielles et constituer une mesure d'encouragement attirante qui suscite au plus haut point l'intérêt des meilleurs talents du monde au sujet des possibilités d'étudier et de faire de la recherche au Canada.

Nous avons pris note de l'effet positif des programmes de bourses internationales actuels du gouvernement du Canada, comme le Programme des futurs leaders dans les Amériques (PFLA) et les bourses des conseils subventionnaires. Nous tenons également à souligner le travail accompli par les provinces et les territoires, les établissements d'enseignement et le secteur privé en vue d'accorder des bourses et un soutien financier aux étudiants internationaux. Toutefois, un grand nombre des observations et interventions qui nous ont été présentées ont donné à entendre que, en général, le niveau de financement actuel est insuffisant pour que le Canada puisse rivaliser avec succès avec les bourses offertes par les pays concurrents.

Conformément au consensus qui est ressorti de notre processus d'engagement, nous convenons qu'il faut faire plus : un programme de bourses bien financé et positionné devrait former un élément central de la stratégie en matière d'éducation internationale. Selon de nombreux intervenants, même un programme de bourses de début d'études d'une durée de un an pour attirer les meilleurs étudiants du premier cycle afin qu'ils amorcent leurs études dans les universités, les collèges et les écoles polytechniques du Canada pourrait avoir une incidence notable. Il a aussi été indiqué qu'un programme de bourses destinées aux étudiants du premier cycle pourrait être cofinancé par le gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces et des territoires, les établissements d'enseignement et le secteur privé, ou même dans le cadre de partenariats avec des gouvernements étrangers qui cherchent à favoriser la scolarisation à l'étranger.

Nous sommes d'avis que l'octroi de bourses internationales renforce les initiatives de promotion du Canada à l'étranger ainsi que la notoriété de ce pays sur la scène mondiale. Selon un récent rapport de recherche de M^{me} Sheila Embleton publié par le BCEI : « L'image de marque du Canada et les bourses d'études peuvent se compléter mutuellement pour recruter et retenir les étudiants étrangers susceptibles d'aider à bâtir un Canada dynamique⁷² ».

Les bourses internationales peuvent aussi ouvrir la voie à un séjour de longue durée au Canada. À titre de nouveaux étudiants, les titulaires de bourses seront sensibles au fait que le Canada a reconnu leur talent. Ces étudiants brillants qui ont bénéficié d'une bourse pourraient décider de poursuivre leurs études au Canada, d'y revenir plus tard pour parfaire leur formation ou faire de la recherche et peut-être d'y travailler après l'obtention de leur diplôme. Une fois diplômés des établissements d'enseignement canadiens, ces étudiants peuvent témoigner de l'excellence de l'éducation au Canada et confirmer la réputation de ce pays à titre d'anciens étudiants, que ce soit au Canada ou ailleurs dans le monde.

La University of British Columbia: des bourses pour appuyer les étudiants internationaux exceptionnels

Chaque année, la University of British Columbia consacre une partie des droits de scolarité acquittés par les étudiants internationaux du premier cycle au financement de bourses octroyées à des étudiants internationaux au rendement scolaire exceptionnel qui ne pourraient pas autrement faire d'études postsecondaires. Ces bourses décernées en fonction des besoins, dont la valeur et le nombre sont inégalés parmi les universités canadiennes, ont permis à plus de 200 universitaires au parcours remarquable et présentant un fort potentiel en tant que futurs leaders, de fréquenter la University of British Columbia.

L'un des programmes est une bourse humanitaire pour les étudiants internationaux, l'International Student Humanitarian Award (ISHA). Cette bourse ouvre les portes de l'université aux étudiants méritoires provenant de pays dévastés par la guerre ou touchés par une grave pauvreté, qui ont démontré une grande détermination à apprendre malgré des conditions très difficiles. Les candidatures peuvent être proposées par leur école secondaire ou par des organisations non gouvernementales internationales.

Depuis 2007, 16 titulaires d'une bourse ISHA ont étudié à la University of British Columbia. M^{me} Karen McKellin, directrice de l'Initiative pour les étudiants internationaux de la University of British Columbia, décrit l'immense valeur que les titulaires des bourses ISHA apportent à son université et au Canada : « C'est un privilège d'accueillir ces étudiants exceptionnels et

déterminés. Ils sont des modèles à suivre pour leurs pairs et enrichissent l'enseignement en salle de classe, leur cadre de vie en résidence et leur environnement social. En bénéficiant d'un enseignement de premier ordre et en intégrant les valeurs canadiennes de l'engagement communautaire et de la tolérance, les boursiers ISHA sont en mesure d'avoir une incidence positive sur notre monde. Ce sont les dirigeants de demain, et ils constitueront toute leur vie des ambassadeurs du Canada, où que leur avenir les mène. »



Regina Nyamekye, étudiante ghanéenne et gagnante d'un « UBC International Student Humanitarian Award », a obtenu son baccalauréat ès arts de UBC en 2011.

Photographie courtoisie de la University of British Columbia et de Martin Dee.

Recommandation 9 : Promouvoir l'image de marque du Canada par l'octroi de bourses aux étudiants internationaux du premier cycle.

Pour attirer les étudiants les plus brillants au début de leurs études postsecondaires et rivaliser plus efficacement avec les principaux pays concurrents à cette fin, le gouvernement du Canada devrait cofinancer 8 000 nouvelles bourses du Canada destinées aux meilleurs étudiants internationaux du premier cycle pour qu'ils viennent étudier dans les universités, collèges et écoles polytechniques du Canada. On prévoit que cet investissement sera doublé par les établissements d'enseignement, les provinces et les territoires et des donateurs privés selon un ratio de deux pour un.

8.2 Bourses pour les chercheurs et les étudiants des deuxième et troisième cycles

Les étudiants à la maîtrise et au doctorat, les boursiers de recherches postdoctorales et les universitaires de l'étranger sont susceptibles d'apporter une contribution précieuse aux activités de recherche et d'innovation des universités et des organismes de recherche du Canada. Le Canada compte une foule de programmes pour attirer les meilleurs talents internationaux, mais il peut être difficile pour un étudiant international de trouver l'information pertinente.

Il convient de souligner que les activités de recrutement aux deuxième et troisième cycles et aux cycles supérieurs sont différentes de celles visant les étudiants du premier cycle. Afin de recruter des chercheurs internationaux, les établissements doivent déployer des efforts considérables et une équipe importante pour reconnaître leur excellence. Outre l'expérience globale que leur offre le Canada, les étudiants des deuxième et troisième cycles et les chercheurs s'intéressent aux possibilités précises qu'ils peuvent trouver au Canada, sous la forme d'installations de recherche bien équipées, de facultés et de superviseurs possédant une expertise dans leur domaine de recherche et du financement potentiel pour leurs recherches et leurs études.

Les BESC Vanier et les Bourses postdoctorales Banting représentent d'importants investissements visant à attirer et à conserver les meilleurs talents en recherche. Toutefois, malgré ces investissements, à peine 25 p. 100 des BESC Vanier et 31 p. 100 des Bourses postdoctorales Banting ont été accordées à des étudiants internationaux en 2011-2012. Les chercheurs internationaux ne sont pas non plus admissibles à un grand nombre des bourses financées par le Programme de bourses d'études supérieures du Canada.

Le gouvernement du Canada a établi une solide base de financement pour les chercheurs internationaux de talent, par l'intermédiaire de programmes tels que les Chaires d'excellence en recherche du Canada. Depuis 2010, une somme pouvant aller jusqu'à 10 millions de dollars sur 7 ans a été remise à chacun des 19 titulaires des CERC actifs dans la recherche et l'innovation dans des domaines appuyant la stratégie des S-T du Canada. Le programme des CERC a également aidé le Canada à recruter les plus éminents chercheurs du monde afin qu'ils se penchent sur des priorités stratégiques en matière d'innovation, au moyen de l'établissement de 2 000 professorats de recherche dans les universités de tout le pays grâce à un investissement de 300 millions de dollars par année. En mars 2012, près du quart des titulaires de CERC avaient été recrutés à l'étranger (ce qui comprend les Canadiens expatriés)⁷³.

Au cours de nos travaux, nous avons eu la chance de rencontrer des représentants des conseils subventionnaires du Canada (CRSNG, CRSH et IRSC) qui sont responsables de l'administration de nombreuses bourses. Il a été signalé qu'un financement considérable était offert aux chercheurs et étudiants internationaux par les conseils subventionnaires. Toutefois, l'efficacité est compromise par le morcèlement du financement parmi la multitude des programmes existants, sans qu'il n'y ait d'initiative d'ensemble pour les promouvoir ou les coordonner afin que les demandeurs internationaux soient informés de leur existence.

À de nombreuses reprises pendant nos consultations avec les parties intéressées, il a été soulevé que, même si les investissements initiaux dans les bourses destinées aux étudiants internationaux des deuxième et troisième cycles et en recherche postdoctorale sont dignes d'éloges, il est nécessaire de renforcer ces programmes pour faire face plus efficacement à la concurrence d'autres pays d'accueil, tout comme de mieux les organiser et les promouvoir pour leur conférer le prestige que recherchent les chercheurs internationaux.

Cela dit, les intervenants canadiens travailleront de concert pour tirer parti des occasions qui se présentent. Par exemple, le gouvernement du Brésil a lancé le programme de bourses Science sans frontières en juillet 2011, dans le but de permettre à 75 000 étudiants brésiliens d'aller étudier à l'étranger en science et technologie. Au cours de sa visite au Brésil en avril 2012, le gouverneur général a annoncé que le Canada accueillera 12 000 étudiants brésiliens. Les intervenants de l'ensemble du Canada ont travaillé collectivement à ce résultat, faisant du Canada le deuxième bénéficiaire en importance du programme.

Plusieurs de nos pays concurrents investissent massivement dans des programmes de bourses établis de longue date et ayant acquis une renommée internationale, destinés aux universitaires du monde entier. L'un des mieux connus est le programme américain de bourses Fulbright, qui a accordé du financement à plus de 192 000 étudiants des deuxième et troisième cycles et chercheurs internationaux aux États-Unis depuis sa création en 1946⁷⁴. Les bourses Chevening constituent un autre exemple de programme de bourses internationales de renom; elles ont été octroyées par le Foreign and Commonwealth Office (FCO) du Royaume-Uni à plus de 38 000 universitaires depuis 1983⁷⁵. En 2011-2012, plus de 700 boursiers Chevening ont reçu du financement pour fréquenter des universités britanniques, et le programme conserve un important groupe d'anciens étudiants dans plus de 150 pays. De tels programmes illustrent les avantages de promouvoir l'image de marque en offrant des bourses qui permettront d'attirer les talents internationaux et, à terme, de former un réseau d'ambassadeurs, composé des anciens boursiers, dans le monde entier.

À l'heure actuelle, le Canada n'a pas son propre programme phare de bourses prestigieuses auxquelles les meilleurs étudiants internationaux pourraient aspirer, mais offre plutôt une série de programmes dispersés dans l'ensemble du gouvernement fédéral. Des fonds considérables sont réservés à cette fin, mais il peut être difficile d'accéder à l'information sur les bourses si l'on ne connaît pas bien les nombreux programmes du Canada. Nous sommes d'avis que le Canada a besoin d'établir un programme unifié de bourses prestigieuses qui soit reconnu dans le monde entier.

Recommandation 10 : Regrouper les subventions et les bourses offertes aux étudiants internationaux de deuxième et troisième cycles et aux boursiers de recherches postdoctorales sous une seule marque, en privilégiant les domaines prioritaires définis dans les stratégies du Canada sur l'innovation et la prospérité.

Pour renforcer les stratégies du Canada en matière d'innovation et de S-T, il conviendrait de coordonner ou, le cas échéant, de réorganiser le financement que divers organismes fédéraux offrent actuellement aux étudiants internationaux de deuxième et troisième cycles sous la forme de subventions et de bourses, afin d'assurer la promotion efficace de l'image de marque du Canada.

Un investissement additionnel permettrait au Canada de tirer parti de possibilités existantes pour attirer les meilleurs étudiants, au moyen d'un jumelage avec des programmes de bourses d'autres pays, comme le programme d'échanges universitaires du China Scholarship Council, le programme de bourses d'études Science sans frontières du Brésil ou les bourses du roi Abdullah de l'Arabie saoudite. Ainsi, le Canada pourrait faire concurrence aux principaux pays offrant d'importants programmes de bourses, comme les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, afin d'attirer les étudiants et les chercheurs les plus brillants.

***La voie à suivre :** Nous recommandons de mieux coordonner les subventions à la recherche internationale offertes par l'intermédiaire des conseils subventionnaires du Canada, en mettant l'accent sur un petit nombre de pays prioritaires. Un groupe de travail interministériel comprenant des représentants des conseils subventionnaires et d'autres ministères fédéraux pourrait concevoir une stratégie coordonnée afin de réorganiser les programmes de subventions et de bourses existants de façon à simplifier l'exécution des divers programmes soutenant les étudiants internationaux de deuxième et troisième cycles et au niveau postdoctoral, dans le but de promouvoir de façon cohérente l'image de marque et de faire connaître ces possibilités aux étudiants internationaux potentiels.*

En définitive, toutes les bourses internationales devraient être regroupées sous une marque, par exemple « les Bourses du Canada », afin que toutes les ressources disponibles viennent maximiser la reconnaissance de l'image de marque du Canada. Il devrait y avoir suffisamment de financement (de subventions existantes et de nouveaux investissements) pour permettre au gouvernement du Canada d'accorder à des étudiants internationaux, jusqu'à 2 000 bourses d'études supérieures et 1 000 bourses postdoctorales par année sous une même image de marque.

8.3 Accords bilatéraux

Pour attirer les meilleurs chercheurs et étudiants des deuxième et troisième cycles, le Canada doit faire mieux connaître ses capacités de recherche aux établissements étrangers. L'un des moyens les plus efficaces d'y parvenir consiste à établir des partenariats sous la forme de programmes conjoints de R-D, qui font intervenir des étudiants et des chercheurs des deux pays. Ainsi, les professeurs et les meilleurs étudiants prennent connaissance de l'excellence de la recherche au Canada, des travaux innovateurs de leurs homologues canadiens ainsi que des possibilités de financement offertes au Canada, ce qui peut les inciter à venir faire de la recherche dans notre pays.

Le meilleur moyen d'atteindre cet objectif consiste à conclure des accords de large portée qui englobent non seulement les gouvernements, mais aussi les établissements d'enseignement, les associations du secteur de l'éducation, les conseils subventionnaires et les prestataires de bourses, afin de mettre en place des stratégies ciblées qui répondent aux besoins de chaque partenaire national.

La conclusion d'accords bilatéraux multidisciplinaires et d'une large portée contribuera non seulement à attirer les meilleurs chercheurs et étudiants internationaux, mais aussi à faire connaître le Canada comme un pays d'innovation doté d'installations de recherche de pointe. Le Canada a l'avantage de posséder des centres de recherche de calibre mondial d'un bout à l'autre du pays, dans une foule de disciplines allant de l'agriculture à la nanotechnologie. De tels accords bilatéraux permettront au Canada de promouvoir son image de marque à l'étranger, de même que son excellence dans le domaine de la recherche.

L'Université d'Ottawa : l'excellence en recherche au moyen de partenariats internationaux

L'Université d'Ottawa, la plus grande université bilingue en Amérique du Nord, ouvre la voie en matière de recherche dans l'ensemble de la francophonie, à la fois au Canada et à l'étranger. Au cours des 20 dernières années, l'Université d'Ottawa a établi de nombreux partenariats avec d'autres prestigieux établissements de recherche du monde entier, particulièrement dans les pays francophones d'Europe et d'Afrique. Le Fonds France-Canada pour la recherche (FFCR) est un parfait exemple de ces collaborations couronnées de succès : il procure le financement de démarrage de projets de recherche prometteurs lancés conjointement par un chercheur canadien et un chercheur français. Le FFCR offre aussi aux étudiants des deux pays du financement pour les études et la recherche. Aujourd'hui, les chercheurs comptent sur l'établissement de réseaux et de partenariats internationaux pour stimuler leur réflexion, enrichir leurs connaissances et multiplier leurs découvertes. La Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale doit continuer de promouvoir l'expansion de tels partenariats.

De plus, les accords bilatéraux sont avantageux pour toutes les parties. Pour suivre le rythme de la recherche de pointe, le Canada doit participer activement à des projets de recherche internationaux réalisés en collaboration. Les Canadiens bénéficient de la recherche dans toutes les sphères d'activité : la santé, l'environnement, les technologies de l'information et des communications, pour ne nommer que celles-là. Le secteur privé y trouve des possibilités de commercialisation, qui peuvent entraîner d'importantes retombées économiques et, ainsi, alimenter la prospérité du Canada. Les pays partenaires profitent aussi du même retentissement, des résultats de la recherche et des données acquises. Comme nous l'avons entendu à maintes reprises au cours du processus d'engagement, l'éducation internationale doit prendre la forme d'un partenariat bidirectionnel faisant profiter aux deux pays participants d'une multitude d'avantages.

En outre, les partenariats de recherche établis entre des établissements canadiens et étrangers peuvent apporter une contribution importante à l'économie mondiale. Des recherches sont en cours dans le monde entier pour résoudre des enjeux qui transcendent les frontières, comme les changements climatiques et la planification en cas de catastrophe naturelle ou d'épidémie. Les projets de recherche internationaux réunissent le savoir et l'expertise de divers pays afin d'approfondir les connaissances sur ces questions. Ces initiatives mettent à contribution les ressources nationales pour faire avancer collectivement la recherche de solutions d'envergure mondiale aux enjeux qui se posent à l'échelle planétaire, dans l'immédiat et dans l'avenir.

La University of Guelph : la collaboration au service de la durabilité environnementale

Un partenariat public-privé unique en son genre établi entre la University of Guelph et la société Kinross Gold Corporation a été à l'origine du Réseau de recherche Canada-Brésil (CABRNET). Ce réseau multiplie les possibilités de recherche et d'échange de connaissances entre les partenaires canadiens et brésiliens, en mettant l'accent sur la nature multidisciplinaire et la durabilité dans le secteur des ressources naturelles.

Le CABRNET collabore avec le secteur privé, les universités, les gouvernements et les communautés en vue d'atteindre des objectifs communs touchant la durabilité environnementale, l'éducation et le développement social. Ces partenariats ont facilité la recherche concertée, l'accès aux communautés et aux sites miniers et la collaboration avec les universitaires partenaires, tout en créant des occasions de renforcer les liens interculturels ainsi que dans les domaines de la recherche et de l'éducation. Parmi les projets actuels du CABRNET, mentionnons la recherche sur les pratiques exemplaires en matière d'engagement communautaire, la réduction de la dégradation des pâturages et la protection de la biodiversité dans le secteur des ressources naturelles.

« Ces nouvelles formes de collaboration entre les gouvernements, les entreprises et la société civile (y compris les universités) alimenteront l'innovation dans l'avenir et favoriseront les rapprochements intersectoriels et interdisciplinaires. Le CABRNET constitue un excellent exemple d'une telle synergie à l'œuvre », déclare M^{me} Lynne Mitchell, agente de liaison internationale de la University of Guelph.

L'Initiative indo-britannique pour l'éducation et la recherche (*United Kingdom-India Education and Research Initiative*, UKIERI) constitue un excellent modèle de partenariat de recherche bien financé et avantageux pour les deux parties. Lancée en 2006 afin de renforcer les liens en éducation entre le Royaume-Uni et l'Inde, cette initiative a entraîné l'octroi de plus de 25 millions de livres sterling (40 millions de dollars canadiens) pour appuyer des projets réalisés en collaboration au cours de la première phase du programme⁷⁶. Parmi les accomplissements de l'UKIERI jusqu'ici, citons : 182 partenariats indo-britanniques dans les 3 volets du programme (enseignement supérieur et recherche, écoles, compétences professionnelles et techniques), faisant intervenir plus de 600 établissements; 55 bourses individuelles décernées sous la forme de bourses d'études et de recherche au niveau du doctorat; la possibilité pour 393 étudiants britanniques d'aller en Inde en vertu du programme « Study India »; la facilitation de stages en milieu de travail pour 105 diplômés indiens⁷⁷. À la lumière de ces réalisations, le premier ministre britannique David Cameron et son homologue indien Manmohan Singh ont annoncé en 2010 que le programme serait reconduit pour 5 ans, de 2011 à 2016⁷⁸.

Il est important de noter qu'il existe actuellement une foule d'accords bilatéraux internationaux portant sur la collaboration en éducation et en recherche. Étant donné que l'éducation relève de la responsabilité des provinces et des territoires, les accords peuvent être signés soit au niveau fédéral, soit au niveau provincial ou territorial, selon leur objectif. Par exemple, la Chine a signé des accords avec 9 des 10 provinces canadiennes. De plus, il existe de nombreux accords entre des établissements d'enseignement ou entre des associations canadiennes et étrangères. Comme nous l'avons déjà mentionné, le MAECI, en partenariat avec différents acteurs et intervenants, a signé deux importants protocoles d'entente avec l'Inde et le Brésil depuis 2010, qui ont ouvert la voie à un renforcement de la coopération dans les domaines de l'éducation et de la recherche. Il conviendrait de tirer davantage parti de ce type d'accords bilatéraux et d'en accroître la promotion, tout en s'assurant qu'ils englobent tous les aspects de l'éducation et que leur mise en œuvre se fait dans une perspective pancanadienne.

Recommandation 11 : Conclure avec les pays prioritaires des accords bilatéraux de large portée, touchant tous les aspects de l'éducation et de la recherche au deuxième et au troisième cycle, soutenus par un financement approprié.



Notre travail d'analyse comparative nous a permis de prendre connaissance des relations bilatérales de large portée et à multiples facettes qu'entretiennent certains pays (comme le Royaume-Uni) avec des marchés prioritaires. Le comité estime qu'il est de la première importance pour le Canada d'établir des accords de cette nature, tout en reconnaissant que des relations dans le domaine de la recherche-développement existent déjà avec certains pays prioritaires. Le comité recommande que ces éléments soient intégrés dans des accords bilatéraux d'une plus large portée conclus avec certains pays, en mettant l'accent sur tous les aspects de l'éducation et de la recherche aux deuxième et troisième cycles et en allouant le financement approprié pour soutenir une telle stratégie.

CHAPITRE 9 : Infrastructure et soutien

9.1 Traitement des demandes de permis d'études

Citoyenneté et Immigration Canada a été un partenaire central tout le long du processus d'engagement, étant donné son rôle fondamental dans la mise en œuvre des politiques sur les visas et l'immigration. Les participants du collaboratoire ont recommandé que l'on accroisse la rapidité et l'uniformité du processus de traitement des demandes de visa, sans pour autant compromettre l'intégrité des règles régissant l'entrée au Canada. On a souligné le besoin de réduire les goulots d'étranglement des demandes et de renforcer la coordination afin de pouvoir gérer l'augmentation prévue des demandeurs dans certains pays.

Aux fins de la collecte d'information, un mécanisme de communication trilatéral (entre le gouvernement, les établissements et l'industrie) serait susceptible d'accroître la qualité des données sectorielles, ce qui permettrait une analyse comparative et une réaction rapide en cas de fraude. La question des services médicaux assurés (et les écarts entre les évaluations médicales préliminaires requises) a également été examinée, dont la proposition que les provinces et les territoires rendent les étudiants internationaux admissibles au régime d'assurance-maladie pour les encourager à choisir le Canada (et la province ou le territoire en question).

Des mécanismes de recrutement davantage axés sur le long terme ont été proposés afin d'améliorer les résultats. Il est indispensable que les agents des visas soient tenus constamment à jour sur les études au Canada et les besoins du marché du travail, étant donné l'évolution rapide de la situation à ces égards et les variations régionales et locales. On a également insisté sur le besoin de stratégies de conservation des étudiants à long terme, en établissant un lien direct entre les politiques en matière d'immigration et les besoins du marché du travail.

Les efforts déployés pour attirer les étudiants internationaux et les chercheurs au Canada seront contrecarrés si l'on ne met pas en place un système cohérent et bien soutenu de traitement des demandes de visa d'entrée. La stratégie en matière d'éducation internationale doit prévoir que le recrutement des étudiants internationaux se fasse dans le respect des procédures de CIC qui assurent l'intégrité et la qualité du système canadien de visa et d'immigration, et de façon à appuyer CIC dans ses efforts pour assurer des délais de traitement concurrentiels et un service à la clientèle adéquat dans la foulée de l'augmentation du volume prévu des demandes.

Nous devons nous assurer que des ressources adéquates sont consacrées au traitement des demandes de visa à l'appui de la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale, laquelle doit aussi être conforme aux politiques en matière d'immigration. Il a été signalé à de nombreuses reprises au comité, lors des consultations avec divers intervenants, que le gouvernement du Canada devrait doter les bureaux des visas des ressources suffisantes pour traiter le nombre croissant de demandes de permis d'études. Afin que le Canada ne laisse pas échapper de candidats qualifiés dans un environnement mondial concurrentiel et en évolution rapide, le comité recommande que le gouvernement du Canada examine les possibilités de mieux soutenir le système canadien de traitement des demandes de visa.

CIC forme un réseau intégré, où le financement est réaffecté de façon à combler les besoins qui apparaissent. CIC ne reçoit pas de ressources financières allouées expressément au Programme des résidents temporaires (RT). Sous l'effet de la hausse considérable de l'ensemble des demandes, à la fois au Canada et à l'étranger, et malgré les initiatives de modernisation, les délais de traitement se sont allongés dans certains volets du Programme des RT. On considère que les délais de traitement actuels rendent le Canada moins attirant pour les ressortissants étrangers qui souhaitent entrer au pays pour un séjour temporaire, comme les étudiants internationaux, et nuisent à la croissance économique du Canada. Le gouvernement du Canada devrait se montrer favorable aux propositions en matière de financement de CIC, qui visent à doter le réseau des ressources adéquates afin de raccourcir les délais de traitement du Programme des RT, y compris ceux du volet des permis d'études, et de relever les normes de service à un niveau plus concurrentiel.

CIC est sensible aux besoins découlant des pressions exercées sur les ressources et réalise plusieurs initiatives pour simplifier les demandes et offrir des outils plus évolués. Comme on nous l'a indiqué, CIC pourra atténuer les pressions associées au traitement des demandes grâce au transfert et au traitement des fichiers en ligne. L'introduction prochaine de la demande électronique facilitera la première étape pour le requérant, qui n'aura plus à se rendre en personne dans un bureau à l'étranger. CIC a mis en place un système de traitement mondial, qui lui permet de tirer parti de son réseau international. De plus, le Ministère s'apprête à déployer une série de services en ligne pour toutes les catégories de résidents temporaires. À terme, ces services permettront la soumission des demandes, ainsi que le paiement des frais afférents, en ligne. L'accès des clients aux services de CIC a aussi été amélioré par l'élargissement du réseau de centres de réception des demandes de visa (CRDV). Les CRDV permettent au réseau mondial de CIC d'avoir une présence au-delà des endroits où se trouvent les missions du Canada. Le nombre de CRDV devrait passer de 60 qu'il est actuellement à 150 d'ici 2014. Nous encourageons le gouvernement du Canada à poursuivre sur la lancée des récentes initiatives d'amélioration qui ont été couronnées de succès, comme le projet des permis d'études à l'étranger sans obligation de visa (PEESOV), qui permet aux demandeurs de permis d'études de 14 pays désignés de présenter leur demande en ligne. En tirant de plus en plus parti des partenariats et des nouvelles technologies, CIC continuera d'appuyer l'objectif de faire du Canada une destination de choix pour les chercheurs et étudiants internationaux.

Nous estimons qu'il est temps de revoir la structure des droits exigés pour les permis d'études, afin d'assurer que le Canada demeure concurrentiel, sans pour autant excéder le coût de la prestation du service. Les droits exigés par le Canada pour les permis d'études sont les plus bas des pays comparables que sont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Pour l'instant, il semble que CIC ne récupère que 60 p. 100 environ du coût du service. La *Loi sur la gestion des finances publiques* prévoit que les droits exigés pour un service ne peuvent excéder le coût de la prestation du service en question. Même si CIC envisageait d'augmenter les droits des permis d'études pour recouvrer en totalité les coûts, le montant exigé demeurerait tout de même inférieur aux frais perçus aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie.

Nous avons appris que CIC a entrepris un examen de l'ensemble de son barème des droits exigés, dans le prolongement d'un engagement pris dans le Cadre de responsabilisation de gestion du gouvernement fédéral. Entre autres choses, cet examen portera sur les avantages de faire assumer une plus grande partie des coûts du service à l'utilisateur, plutôt qu'au contribuable.

Nous devons appuyer les initiatives qui préservent l'intégrité du programme des étudiants internationaux du Canada, en vue d'améliorer les résultats au chapitre du traitement des demandes et d'accroître le nombre d'étudiants internationaux de qualité au Canada. Tout le long des consultations tenues par le comité consultatif, CIC a fait l'objet de nombreux commentaires élogieux en raison du Programme de partenariat étudiant (PPE), un cadre administratif qui a été conçu et mis en œuvre à l'origine par le bureau des visas du Canada à New Delhi

en partenariat avec l'Association des collèges communautaires du Canada. Étant donné le succès remporté par ce programme, CIC travaille à l'entrée en vigueur d'un règlement en vue d'élargir l'application des principes du PPE – demandeurs de qualité, établissements d'enseignement de qualité et responsabilité accrue de ces derniers – à l'ensemble du secteur canadien de l'éducation.

Le Programme de partenariat étudiant

En 2008, l'Association des collèges communautaires du Canada et Citoyenneté et Immigration Canada travaillaient en collaboration en Inde à un projet visant à mieux préparer les immigrants à leur arrivée au Canada. L'ACCC a alors exprimé sa frustration devant le fait qu'à peine 38 p. 100 des étudiants indiens soumettant des demandes étaient acceptés dans les collèges canadiens et a offert de contribuer à améliorer les taux d'admission et à réduire les délais de traitement des demandes.

Le ministre conseiller de CIC à New Delhi a accepté de procéder à un échange d'information et de participer à la conception d'un programme pilote susceptible de diminuer le temps consacré à l'examen des demandes par les agents de CIC et d'accroître le taux d'acceptation. Ce programme a été appelé le Programme de partenariat étudiant. Au cours de discussions ultérieures, l'ACCC a été sensibilisée aux choix difficiles que doit faire le personnel de CIC et s'est engagée à simplifier les demandes en faisant mieux comprendre aux responsables des collèges canadiens et aux agents indiens les renseignements dont CIC a réellement besoin et les conditions minimales à remplir. Les collègues membres de l'ACCC ont accepté d'informer CIC des étudiants toujours en règle après la date de remboursement des droits, ce qui a permis aux agents des visas d'avoir confiance dans les résultats et à CIC et à l'ACCC de cerner les domaines problématiques et de gérer les risques sur la base de données réelles.

Pour sa part, CIC a pris davantage conscience de la diversité de l'offre des collèges, qui comprend les certificats d'études supérieures, que de nombreux diplômés d'universités indiennes souhaitent obtenir pour acquérir l'expérience et les compétences pratiques requises sur le marché du travail. Sur la base de cette plus grande compréhension mutuelle et des appels de candidatures annuels réalisés par CIC et les 45 collèges participants, le taux d'approbation est passé de 38 à 78 p. 100 en moins de deux ans, alors que les délais de traitement raccourcissaient à mesure que les demandes gagnaient en qualité. À mesure que le PPE gagnait en notoriété, on a observé un énorme bond du nombre de demandes acceptées, qui est passé de près de 1 500 à plus de 10 000 en trois ans.

« Pour attirer un plus grand nombre d'étudiants internationaux de qualité, les ministères fédéraux et les associations non gouvernementales doivent trouver de nouvelles façons plus efficaces de collaborer. Le PPE est la preuve de la valeur de ces nouveaux types de partenariats », a indiqué M. Paul Brennan, vice-président, Partenariats internationaux, de l'ACCC.

Le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires, devrait poursuivre ses efforts pour faire en sorte que seuls les établissements d'enseignement légitimes et de qualité puissent admettre des étudiants internationaux. Les établissements d'enseignement canadiens ont également un rôle à jouer dans le recrutement de candidats de haute qualité, en faisant connaître leurs décisions d'admission dans un délai suffisant pour permettre le traitement des demandes de visa et en s'assurant que les personnes admises dans leurs établissements les fréquentent après leur arrivée au Canada. Il serait utile pour les établissements de réaliser des vérifications périodiques de la qualité dans le but d'affiner leurs stratégies de recrutement et d'admission, afin que le Canada attire les étudiants internationaux légitimes qui présentent les meilleures chances de réussite durant leurs études et après l'obtention de leur diplôme. De plus, la diffusion de données sur les taux d'inscription et d'abandon des étudiants internationaux viendrait appuyer les activités de traitement de demandes de CIC, en permettant aux agents des visas de mieux estimer et gérer les risques d'après des informations sur la conformité réelle au programme.

Il est important d'harmoniser les activités de recrutement et de promotion de l'éducation internationale à l'étranger avec les résultats réels en ce qui concerne les demandes de permis d'études, y compris les taux d'approbation et de refus. Dans les pays ciblés où les taux d'approbation sont plus bas, il importe de chercher à comprendre les raisons à l'origine des refus et d'ajuster les stratégies de promotion et de recrutement en conséquence (par exemple, dans certains pays, il pourrait être nécessaire de mieux cerner les créneaux à viser dans les activités de promotion afin d'attirer des candidats qui sont plus susceptibles de répondre aux critères de CIC pour ce qui est des études au Canada). Le MAECI et CIC doivent mieux coordonner leurs activités, à la fois sur le plan des politiques et sur le terrain, pour accroître l'échange de données et d'information, assurer une stratégie fédérale commune en matière d'attraction d'étudiants internationaux et harmoniser les activités de promotion avec la délivrance des visas et des permis d'études.

Recommandation 12 : Améliorer le processus de délivrance des visas d'étudiants de façon à assurer le traitement uniforme et rapide des demandes de candidats de haute qualité.

Il conviendrait d'établir des délais de traitement attractifs, spécialement dans les marchés clés, afin que le Canada puisse rivaliser avec d'autres pays concurrents. Pour y arriver, CIC doit accroître son personnel. Le financement de cette activité devrait être tiré des frais perçus pour la délivrance des visas aux requérants.

Les efforts déployés pour attirer les étudiants internationaux et les chercheurs au Canada seront contrecarrés si l'on ne met pas en place un système cohérent et bien soutenu de traitement des demandes de visa d'entrée. Le comité tient à souligner que les efforts pour recruter les étudiants internationaux doivent être conformes aux activités de CIC.

Il est d'une importance nationale de maintenir l'intégrité et la qualité des systèmes de visa et d'immigration. CIC doit être soutenu dans ses efforts pour assurer des délais de traitement concurrentiels et un service à la clientèle de qualité malgré un volume de demandes grandissant. L'augmentation des demandes à traiter exercera une pression sur les agents des visas, d'où le besoin d'accroître le personnel et de bien le former.

***La voie à suivre :** Le comité recommande que les bureaux des visas soient dotés des ressources adéquates pour permettre le traitement d'un nombre accru de demandes de permis d'études. Pour ce faire, des fonds de fonctionnement additionnels seront requis. Il y aurait lieu de réexaminer les frais exigés pour la délivrance des permis d'études, qui sont considérablement inférieurs à ceux de nos concurrents.*

9.2 Formation des représentants en matière d'éducation internationale

Nous estimons que le Canada se trouve dans une position favorable pour se doter d'une culture d'excellence professionnelle dans le prolongement de la stratégie en matière d'éducation internationale. La qualité est au cœur de notre offre en éducation et du positionnement de notre image de marque. Le même principe devrait s'appliquer aux personnes participant aux initiatives de promotion de l'éducation internationale au Canada.

Il ne faut pas sous-estimer l'ampleur et la complexité des compétences que doivent posséder les professionnels de ce domaine : communication interculturelle, compréhension de l'ensemble de l'offre en éducation dans tous les secteurs et régions du Canada, connaissance des compétences législatives, des synergies du marché du travail et

des tendances mondiales, capacité de parler en public, expertise en marketing, capacité d'analyse de la recherche, connaissance des procédures et des délais en matière d'immigration, techniques de négociation internationale touchant l'établissement de relations d'affaires.

Pour que les efforts d'internationalisation soient couronnés de succès sur les campus, il est nécessaire de bien connaître les services d'aide offerts aux étudiants internationaux, y compris aux néo-Canadiens et aux étudiants canadiens participant à des programmes d'échanges. Les établissements dotés d'un programme international doivent être conscients des difficultés susceptibles de se présenter et être prêts à offrir des services de soutien dans des domaines aussi divers que :

- la préparation à l'adaptation culturelle;
- l'intégration d'une dimension internationale et de l'apprentissage interculturel en classe;
- la santé mentale;
- la gestion des risques;
- le choc culturel;
- les conseils sur l'immigration et la santé;
- la préparation au travail dans un contexte culturel différent;
- l'aide aux étudiants dans la compréhension des possibilités de développement des compétences personnelles au moyen d'expériences internationales;
- la création de réseaux d'intégration adaptés aux besoins des étudiants sur le campus et à l'extérieur de celui-ci.

L'évolution rapide des facteurs qui exercent une influence sur l'éducation internationale rend nécessaire que les professionnels s'adaptent et tiennent constamment à jour leurs connaissances en la matière.

Le meilleur mécanisme de perfectionnement professionnel dans le domaine de l'éducation internationale est l'échange d'information et d'expertise entre le personnel des ambassades qui soutient les efforts de promotion locaux, les agents des visas, les spécialistes de l'éducation dans le pays ainsi que les éducateurs ou les responsables du programme international qui possèdent une connaissance approfondie de l'offre en matière d'éducation. Ces échanges doivent reposer sur le principe que le perfectionnement professionnel continu dans le secteur de l'éducation fera en sorte que les représentants pourront fournir les renseignements les plus utiles et exacts, et qu'en retour les étudiants qui choisissent le Canada recevront des services de soutien de la plus haute qualité durant leurs études.

Le comité a rapidement pris la mesure de l'expertise approfondie que possèdent les établissements d'enseignement, les associations et l'ensemble des ministères fédéraux. La promotion de l'éducation internationale fait intervenir de nombreuses personnes qui ont été reconnues par leurs pairs comme des chefs de file à l'échelle mondiale. Le secteur de l'éducation accorde une grande importance aux initiatives d'internationalisation. Cependant, le perfectionnement professionnel a été inégal, et il existe d'importantes possibilités de mettre en commun des pratiques exemplaires et de relever la barre dans tout le Canada afin d'assurer le plus haut niveau de professionnalisme possible. Outre les initiatives de formation formelles, les détachements et les jumelages peuvent offrir d'excellentes occasions de faire mieux connaître les questions touchant l'éducation internationale.

Des activités de perfectionnement professionnel ont lieu dans les domaines suivants, mais elles pourraient être mieux coordonnées afin d'établir une norme pancanadienne :

- **La formation sur la promotion de l'image de marque.** Elle est offerte en ligne aux fonctionnaires qui réalisent des activités de promotion de l'image de marque, ainsi qu'à tout représentant d'un établissement admissible au Canada qui souhaite obtenir l'autorisation d'utiliser la marque. À l'heure actuelle, plus de 200 personnes ont reçu la formation au Canada, de même que de nombreux agents des visas et responsables de la promotion de l'éducation au MAECI à l'étranger.
- **Le perfectionnement professionnel concernant l'éducation internationale.** Les conférences et les réseaux offerts par la plupart des associations du domaine de l'éducation internationale au Canada et à l'étranger présentent des possibilités de perfectionnement professionnel. Les liens créés à l'occasion d'événements qui offrent des ateliers de haute qualité revêtent une importance de premier plan en vue d'échanges d'information formels et informels. Il serait utile d'examiner les possibilités de formation existantes et d'assurer la coordination d'ateliers complets et à la fine pointe des connaissances, pour mieux appuyer les responsables du domaine de l'éducation internationale au Canada, nouveaux et chevronnés, qui souhaitent se perfectionner.
- **La diffusion des pratiques exemplaires et les webinaires.** Ces outils constituent des formes de plus en plus privilégiées de perfectionnement professionnel en raison de leur caractère actuel, accessible et économique. Il ne se passe pas une semaine sans qu'une organisation internationale offre un webinaire ou diffuse un rapport sur des questions touchant l'éducation internationale. Pour sa part, le Canada est sur le point de lancer un

Le Bureau canadien de l'éducation internationale : tisser des réseaux entre le Canada et le monde

En novembre 2011, le Bureau canadien de l'éducation internationale a organisé le Forum canado-arabe sur l'éducation, qui a remporté un vif succès. Ce forum, tenu à Ottawa, a attiré 180 hauts responsables et professionnels du domaine de l'éducation, des secteurs public et privé, de tout le Canada et de 23 pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Cet événement s'inscrivait dans une série de congrès organisée depuis 2007 par le BCEI en collaboration avec le MAECI, dans le but d'établir des liens entre les collèges, cégeps, établissements et universités du Canada et de nouveaux partenaires dans une région ou un pays précis.

Les participants ont engagé un dialogue sur les possibilités de partenariat en ce qui concerne les bourses et le soutien aux étudiants; la collaboration entre le secteur de l'éducation et l'industrie; la science et la technologie; les centres d'excellence; les moyens concrets d'améliorer les résultats d'apprentissage des étudiants.

Des activités de réseautage ont eu lieu durant le congrès annuel du BCEI qui a suivi le forum et se sont poursuivies par la suite, puisque de nombreux participants venant du monde arabe ont également profité de l'occasion pour visiter des établissements d'enseignement et des organismes gouvernementaux. « Le BCEI se réjouit que son Forum canado-arabe de 2011 – un volet prestigieux de notre 45^e congrès national – a permis de mieux faire connaître les possibilités qui existent et les moyens d'établir des partenariats efficaces entre les établissements canadiens et leurs vis-à-vis dans la région », a déclaré M^{me} Karen McBride, présidente-directrice générale du BCEI.



Les participants au Forum Canado-Arabe sur l'éducation en novembre 2011.

Photographie courtoisie du BCEI.

projet pilote destiné expressément aux agents de promotion de l'éducation, sous la forme d'un module d'apprentissage adapté au rythme de chacun, assorti d'examens finaux, pour assurer la diffusion de renseignements exacts et le renforcement de l'importance de l'intégrité professionnelle dans les rapports avec ce groupe cible influent.

- **La diffusion de l'offre en matière d'éducation.** Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du MAECI, appuie la tenue de webinaires destinés aux agents de l'immigration et de la promotion de l'éducation, alors que les associations sectorielles donnent des formations sur leur créneau précis afin que les agents disposent des renseignements exacts sur les possibilités éducationnelles, les filières d'études et les activités des associations en question. Ces activités assurent la formation continue et facilitent un dialogue essentiel pour résoudre toute question soulevée.
- **La communication des recherches et des renseignements.** Le MAECI travaille de concert avec les provinces, les territoires et les associations du secteur de l'éducation pour diffuser les renseignements sur les marchés et les reportages des médias dès qu'on a pris connaissance. Les représentants canadiens souhaiteraient tirer parti d'une stratégie de communication numérique pour communiquer plus efficacement les derniers renseignements aux parties intéressées dans tout le Canada. Le MAECI est responsable du financement, du lancement et de la coordination des études de marché (plus d'une centaine actuellement) ainsi que de la coordination et de l'exécution de recherches et de rapports pancanadiens, comme *Impact économique du secteur de l'éducation internationale pour le Canada*, *Capacité du Canada en matière d'effectifs étudiants internationaux*, de la recherche sur l'opinion publique concernant l'image de marque et des pratiques exemplaires touchant les initiatives en matière d'éducation internationale. Le résultat de ces recherches est communiqué au secteur de l'éducation de tout le Canada par l'entremise de la Table ronde nationale sur la promotion de l'éducation, tenue deux fois par année avec la participation de représentants du gouvernement et du secteur de l'éducation internationale, ainsi que par l'intermédiaire du portail destiné aux professionnels de l'éducation au Canada, [Édu-Canada Pro](#), qui fournit de l'information et des études de marché aux Canadiens faisant des affaires à l'étranger.

La Queen's University : un programme de formation des éducateurs internationaux

Le Centre international de la Queen's University a établi en 2003 un programme de formation des éducateurs internationaux, le International Educators Training Program (IETP), afin d'assurer le perfectionnement professionnel du personnel en éducation internationale. Ce programme a pris de l'ampleur pour maintenant comprendre des cours d'été, un cours en ligne donné en partenariat avec la faculté de l'éducation de la Queen's University et menant à l'obtention d'un certificat, ainsi que des cours et des ateliers donnés sur les campus de collèges et d'universités et à l'occasion de conférences sur l'éducation internationale dans tout le Canada. L'IETP permet aux participants de renforcer leurs compétences et leurs connaissances dans des domaines tels que la communication interculturelle, les programmes de soutien à la mobilité internationale, les programmes de santé mentale, les politiques et les pratiques de gestion des risques, la prestation de conseils en matière d'immigration, le marketing ainsi que la promotion de l'internationalisation des campus. Le programme de certificat pour les professionnels de l'éducation internationale conjugue des activités de formation en ligne et en classe afin de faire bénéficier les participants d'un programme avant-gardiste et complet de perfectionnement professionnel.

Recommandation 13 : Renforcer et faciliter la formation du personnel dans les ambassades et les bureaux à l'étranger du Canada sur les diverses possibilités éducationnelles et les filières d'études au Canada. Les autres intervenants devraient aussi pouvoir participer aux activités de formation afin d'acquérir une connaissance approfondie des programmes de même que du soutien culturel requis par les étudiants internationaux.

L'échange d'informations est nécessaire pour assurer le contrôle de la qualité et la gestion des capacités. Comme les politiques sur les visas font souvent l'objet de changements, il pourrait être utile d'offrir des formations réunissant des experts du secteur de l'éducation et des agents des visas à l'étranger. Une telle formation permettrait aux agents des visas et aux agents commerciaux d'acquérir une compréhension claire et approfondie de l'offre canadienne en matière d'éducation. Les principales leçons apprises pourraient être communiquées à l'ensemble des intervenants au moyen d'ateliers ou de webinaires ciblés. L'objectif sous-jacent de la formation consiste à assurer que les requérants qualifiés obtiennent leur visa et que les étudiants vivent une expérience de qualité en profitant de services adéquats.

9.3 Programme Catégorie de l'expérience canadienne

L'immigration issue de l'éducation internationale peut apporter une valeur exceptionnelle au Canada, spécialement si elle vient combler des lacunes sur le plan des compétences. Nous estimons qu'il s'agit là de l'une des voies les plus sûres en matière d'immigration, puisque les étudiants peuvent démontrer leur capacité de s'adapter et de réussir au cours de leurs études. Cela facilite leur intégration dans la main-d'œuvre canadienne et constitue un important encouragement à venir étudier et faire de la recherche au Canada.

Des personnes hautement qualifiées et spécialisées qui contribuent à l'innovation et à des initiatives créatives entre le milieu universitaire et le secteur privé jouent un rôle essentiel dans une économie florissante. Le Canada est déjà aux prises avec une pénurie de compétences, qui exigera la collaboration entre les différentes instances fédérales (CIC, RHDC et MAECI) pour que le Canada puisse attirer et conserver les immigrants de talent malgré la vive concurrence mondiale qui s'exerce à cet égard. La Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale devrait être harmonisée de près avec les programmes existants touchant l'immigration et le marché du travail afin d'assurer la prospérité du Canada. Tous les étudiants internationaux ne souhaiteront ou ne pourront pas demeurer au Canada, mais nous devons nous efforcer d'attirer et de conserver les personnes qualifiées et talentueuses qui ont bénéficié de leur expérience d'études au Canada et qui veulent apporter leur contribution dans des secteurs clés du marché du travail canadien.

Les étudiants admissibles au Programme de travail postdiplôme peuvent obtenir un permis de travail pour une période maximale de trois ans après l'obtention de leur diplôme. Le programme Catégorie de l'expérience canadienne (CEC) permet aux diplômés d'établissements d'enseignement postsecondaire admissibles comptant au moins une année d'expérience de travail au Canada de présenter une demande pour obtenir le statut de résident permanent, ce qui leur ouvre la possibilité de demander la citoyenneté canadienne trois années plus tard. En 2011, un peu plus de 6 000 étrangers sont devenus résidents permanents par l'entremise de CEC. De ce groupe, approximativement 50 p. 100 étaient d'anciens étudiants internationaux. D'autres étudiants internationaux sont devenus résidents permanents dans le cadre du volet réservé aux étudiants des Programmes des candidats des provinces, offerts

par certains gouvernements provinciaux. Les étudiants internationaux représentent 7 p. 100 du total des nouveaux résidents permanents de ce programme. CIC a confirmé que les ressources du programme CEC offraient la possibilité d'attirer un plus grand nombre encore de candidats admissibles. Il s'agit là d'une excellente occasion de promouvoir cette voie, pour recruter les universitaires et les gens hautement qualifiés et spécialisés qui sont les plus susceptibles de réussir la transition des études au marché du travail au Canada.

L'Université de Moncton : attirer et conserver les étudiants internationaux qualifiés

Depuis le début de la dernière décennie, afin de contrer la diminution de la population au Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton s'est tournée vers le recrutement international. L'an dernier, l'Université avait enregistré une croissance de près de 500 p. 100 du nombre d'étudiants internationaux par rapport au niveau d'il y a 10 ans. Les avantages de l'arrivée de ces étudiants vont bien au-delà des murs de l'université.

Du campus de Moncton jusqu'à ceux d'Edmundston et de Shippagan, les nouveaux arrivés permettent aux jeunes Néo-Brunswickois, souvent issus de régions rurales, de s'ouvrir à d'autres cultures. Les étudiants internationaux contribuent également à la richesse culturelle et à la croissance économique à Moncton, leur communauté d'accueil, ainsi que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick et du Canada. De nombreux étudiants internationaux choisissent l'Université de Moncton en raison de la possibilité d'y étudier en français dans un environnement bilingue, de sorte que de nombreux étudiants obtiennent leur diplôme en ayant reçu une éducation de qualité qui a renforcé leur bilinguisme.

Un grand nombre de ces étudiants choisissent par ailleurs de rester au Nouveau-Brunswick après leurs études. La Ville de Moncton, en collaboration avec l'Université de Moncton, a récemment lancé un projet pour intégrer les étudiants internationaux. Dans un contexte de déclin démographique, les employeurs locaux n'ont pas à chercher longtemps pour trouver des travailleurs qualifiés qui pourront contribuer au développement du pays tout entier.



Photographie courtoisie de l'Université de Moncton.

Recommandation 14 : Soutenir l'expansion et la promotion du programme Catégorie de l'expérience canadienne, déjà en place, afin de contribuer à l'établissement au Canada d'immigrants qualifiés et de répondre aux besoins du marché du travail.

Il est possible de mieux promouvoir et mettre à contribution le programme Catégorie de l'expérience canadienne de CIC afin de conserver au pays les diplômés d'établissements et de programmes d'études postsecondaires admissibles qui comptent au moins une année d'expérience de travail au Canada dans des postes de gestion, des postes professionnels, des postes techniques ou des métiers spécialisés, après l'obtention de leur diplôme.

CHAPITRE 10 : L'esprit d'engagement

Durant nos consultations et le processus d'engagement, nous, à titre de membres du comité consultatif, avons ouvert un dialogue avec les spécialistes et les praticiens du secteur canadien de l'éducation internationale afin de tracer la voie à suivre pour que nous puissions collaborer de façon cohérente et cohésive. Nous avons pu constater la bonne volonté collective et le soutien de tous les partenaires et acteurs. À notre avis, un tel engagement devrait s'inscrire dans une perspective à long terme. Nous devons également prévoir les tendances futures, gérer les risques et agir d'une façon respectueuse de nos valeurs.

Le comité juge nécessaire de tenir compte de l'apport de chaque partenaire et de renouveler les collaborations existantes pour éviter le chevauchement des efforts. Dans notre mandat initial, nous avons été chargés de définir les contributions de tous les partenaires. Par conséquent, nous avons adopté une perspective tournée vers l'avenir afin de cerner le rôle potentiel de chacun. Nous obtiendrons des résultats optimaux en tirant parti de nos forces collectives de façon à maximiser les avantages pour la prospérité à long terme du Canada.

10.1 Définition de la contribution de chaque partenaire

10.1.1 Gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada a un rôle central à jouer dans la coordination de l'ensemble de la stratégie. Pour les raisons mentionnées dans le présent rapport, nous estimons que le MAECI devrait être chargé d'établir et de soutenir le Conseil sur l'éducation internationale et la recherche, qui déterminera les politiques et les orientations à suivre pour la mise en œuvre de la stratégie, ce qui comprend le réexamen périodique des marchés prioritaires en consultation avec les provinces et les territoires ainsi que CIC.

Plusieurs fonctions relèveraient du MAECI, dont la cogestion de l'évolution de la marque « Imagine Education au/in Canada » avec le CMEC; la coordination de la stratégie et de la présence du Canada dans le cadre d'initiatives de marketing réalisées par le réseau des ambassades et des bureaux à l'étranger; la formation des agents de promotion commerciale, des agents des visas ainsi que des recruteurs.

Le comité estime aussi que le MAECI pourrait s'acquitter d'un certain nombre de responsabilités en partenariat avec d'autres organisations, comme la gestion du contenu, le déploiement et l'hébergement de la plateforme de communication électronique; la collecte et la diffusion de renseignements à jour sur les marchés; la coordination de la présence canadienne à des événements et des foires commerciales touchant l'éducation.

Nous sommes conscients du rôle fondamental que joue CIC dans la gestion du système de permis d'études, en exerçant une étroite surveillance pour prévenir la fraude. Toutefois, il existe des possibilités d'améliorer la collecte de données, puisque l'information est essentielle pour mieux connaître les marchés et prévoir les tendances. Plus précisément, il serait particulièrement utile de pouvoir disposer du détail des données non regroupées par sous-secteur et par programme. CIC joue un rôle crucial dans la gestion de la transition des étudiants internationaux

au statut de résident permanent au moyen de programmes comme Catégorie de l'expérience canadienne. CIC offre également d'importantes occasions aux étudiants internationaux spécialisés et qualifiés d'acquérir une expérience de travail pertinente au Canada durant leurs études, au moyen d'initiatives comme le Programme de permis de travail hors campus – de tels programmes peuvent être très attirants pour les étudiants internationaux. Enfin, le comité prend note des innovations en matière de politiques que CIC a mis en branle en adoptant de nouvelles façons de faire et en lançant des projets pilotes comme le Programme des partenaires étudiants en collaboration avec l'ACCC.

Nous prévoyons que les conseils subventionnaires, qui favorisent la recherche et l'innovation, continueront de jouer leur rôle. Il serait souhaitable que les fonds alloués soient harmonisés avec les marchés prioritaires définis. La totalité du financement affecté aux étudiants internationaux devrait être regroupée sous une seule et même « marque du Canada » afin d'assurer un plus grand retentissement et une reconnaissance accrue du Canada en tant que lieu pour faire des études et de la recherche de calibre mondial.

Le comité juge aussi nécessaire que RHDCC soit informé de l'orientation donnée à la stratégie, afin que l'information relative aux besoins du marché du travail fasse partie de la planification dans l'avenir.

10.1.2 Gouvernements des provinces et des territoires et CMEC

Le comité estime que les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que le CMEC devraient travailler en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada afin de participer à l'exécution de la stratégie à titre de partenaires. Les provinces et les territoires sont les mieux placés pour déterminer leurs points forts, leurs priorités et leur capacité de croissance. Plus important encore, ils ont la compétence pour le faire. Les provinces et les territoires continueront de cogérer la marque « Imagine Education au/in Canada » avec le MAECI.

Un consensus s'est dégagé parmi les intervenants consultés concernant l'importance primordiale de maintenir la qualité. La collecte d'information concernant les systèmes d'assurance de la qualité fait clairement partie du mandat du CMEC. Le CMEC devrait poursuivre ses efforts pour communiquer de manière non équivoque la solidité de ces mécanismes. Dans le même ordre d'idées, le Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux joue un rôle central dans la collecte de données et la tenue à jour des bases de données sur les programmes.

Le cas échéant, les provinces et les territoires auront la possibilité de financer des bourses afin de tirer parti de l'investissement fédéral pour attirer les étudiants internationaux. Les provinces et les territoires pourraient envisager d'assumer les coûts liés à l'assurance-maladie pour les étudiants internationaux, étant donné que ceux-ci ont indiqué qu'il s'agit là d'un facteur qui compliquait leurs études au Canada.

Enfin, les provinces et les territoires gèrent également leurs propres programmes de candidats, en vertu desquels ils peuvent sélectionner les immigrants qu'ils accueilleront.

10.1.3 Associations du secteur de l'éducation

Nous avons pris note des travaux en cours du Consortium canadien pour le marketing international de l'éducation, spécialement en ce qui concerne le développement de filières d'enseignement. Nous estimons que les associations occupent une position idéale pour jouer un rôle clé dans la collecte de renseignements sur les pratiques exemplaires en ce qui concerne l'internationalisation et leur diffusion parmi les intervenants.

Les points forts des associations résident dans la recherche et la collecte d'information. Nous sommes d'avis que la compilation d'information et de statistiques plus nombreuses sur l'internationalisation au Canada (par exemple, mobilité des étudiants canadiens, internationalisation des programmes d'études, exportations de connaissances, partenariats de recherche, programmes d'échange) pourrait renforcer la mise en œuvre de la stratégie en permettant de repérer des tendances lourdes. Il est essentiel de pouvoir accéder facilement à de l'information à jour afin d'éclairer la prise de décisions stratégiques.

Langues Canada : appuyer la recherche sur les étudiants internationaux au Canada

Langues Canada, qui représente le secteur canadien de la formation linguistique, a lancé une initiative pour soutenir la recherche sur les facteurs influençant les résultats scolaires des étudiants internationaux. Le domaine de l'éducation internationale est en pleine mutation. À mesure que ce secteur évolue et prend de l'expansion, il exerce une influence grandissante sur les systèmes d'éducation canadiens. Même s'il est notoire que certains facteurs ont un effet sur les résultats et la réussite scolaires (par exemple, la maîtrise de la langue), la recherche nécessaire pour définir avec exactitude ces facteurs et les seuils qui leur sont associés n'a jamais été réalisée. Langues Canada collabore avec le cabinet Illuminate Consulting Group (ICG) afin d'établir un mécanisme d'analyse comparative qui fournira les données et l'analyse requises pour mieux comprendre les façons dont on pourrait aider les étudiants internationaux à atteindre les résultats scolaires de haute qualité pour lesquels le Canada est renommé. Ce modèle qui compare la réussite et les résultats des étudiants internationaux selon divers pays et établissements d'enseignement (appelé PRISM) a été lancé par ICG à l'occasion du congrès annuel 2012 de la NAFSA (Association des éducateurs internationaux), le plus important événement dans le domaine de l'éducation en Amérique du Nord. Langues Canada a présenté un exposé sur le rôle de la langue seconde dans le contexte de l'enseignement au Canada et participera au projet PRISM tout au long de son avancement, lequel fournira une base solide afin d'assurer l'amélioration continue de la qualité.

En nous appuyant sur les solides données réunies, il serait possible de diffuser les pratiques exemplaires concernant les services de soutien aux étudiants au moyen d'ateliers destinés aux intervenants (un élément faisant aussi partie du mandat fondamental des associations). Une fonction d'accompagnement (mentorat entre pairs) pourrait aussi être mise en place pour aider à gérer les risques.

Les associations peuvent également regrouper leurs membres afin de réduire le nombre de délégations individuelles accomplissant des missions de promotion dans les marchés clés. Les associations pourraient aussi répertorier les activités internationales réalisées par le secteur de l'éducation canadien qui pourraient ne pas être connues des autres parties intéressées, dont les gouvernements.

Education and Training/Formation Atlantic : favoriser la collaboration entre les acteurs du secteur de l'éducation au Canada atlantique

Les membres de Education and Training/Formation Atlantic (ET/FA), une association à but non lucratif réunissant des organisations du Canada atlantique ainsi que des représentants des gouvernements provinciaux et fédéral, ont récemment dressé un inventaire des atouts du secteur de l'éducation et de la formation susceptibles d'être exportés. Ce projet a été financé conjointement par les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, l'initiative EduNova en Nouvelle-Écosse et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Cet inventaire des atouts a pour objectif de favoriser la collaboration et les partenariats entre les membres d'ET/FA et de répertorier les activités et les contacts à l'étranger des prestataires publics et privés de services d'éducation et de formation du Canada atlantique.

ET/FA a recensé 98 prestataires de services d'éducation et de formation dans le Canada atlantique, dont 89 ont accepté de participer au projet. L'inventaire des atouts est encore au stade du projet pilote, et des renseignements complémentaires doivent y être intégrés. L'inventaire préliminaire dresse la liste de 419 collaborations internationales établies avec 700 partenaires dans 133 pays et 126 secteurs ou domaines de recherche. Les partenariats internationaux sont regroupés selon le pays et le type de lien; en conséquence, leur nombre dépasse de loin 419. De plus, l'inventaire dénombre 347 projets internationaux qui se sont déroulés dans 133 pays, dans 150 secteurs ou domaines de recherche, faisant intervenir 291 partenaires (canadiens et étrangers).

Polytechnics Canada : représenter les forces des membres dans tout le Canada

Les établissements membres de Polytechnics Canada assurent la formation de plus de 15 000 étudiants internationaux et font partie des établissements autorisés à utiliser la marque Édu-Canada. Polytechnics Canada regroupe présentement 9 membres, collèges et autres établissements canadiens axés sur la recherche qui offrent des diplômes de premier cycle universitaire à l'issue de programmes d'enseignement et de formation de haute qualité, ouvrant la voie à des emplois et à d'autres études supérieures.

Polytechnics Canada représente des collèges et des instituts de technologie publics situés dans des régions économiques clés du Canada. On observe une augmentation de la demande internationale à l'égard des programmes de baccalauréat ainsi que de certificat d'études supérieures de un an, qui comportent un important volet pratique et des stages en milieu de travail intégrés à l'enseignement. Polytechnics Canada agit comme porte-parole afin d'assurer que ses membres sont bien représentés dans les efforts de promotion de l'éducation internationale du Canada.

10.1.4 Établissements

Le comité est conscient que les établissements d'enseignement font eux-mêmes la promotion de leur image de marque, tout comme ils recrutent activement les chercheurs et étudiants internationaux. Nous avons constaté le besoin de mettre davantage l'accent sur la conclusion d'accords sur la reconnaissance des crédits avec des établissements partenaires à l'étranger pour faciliter la mobilité des étudiants. Au quotidien, il incombe à chaque établissement d'offrir une expérience de qualité aux étudiants internationaux. Par exemple, d'un point de vue pratique, les établissements pourraient prolonger la période des demandes d'admission afin de réduire les goulots d'étranglement en ce qui concerne les demandes de visa, en échelonnant celles-ci sur diverses périodes.

Tous les établissements d'enseignement du Canada ont un rôle important à jouer dans la formation de citoyens du monde en favorisant une perspective planétaire. De plus, les établissements peuvent informer la communauté locale de la valeur et de l'importance des étudiants internationaux, en jetant les bases et en faisant la promotion de programmes d'accueil intégrés.

Les établissements doivent continuer de créer des partenariats stratégiques, avec d'autres établissements ainsi que de personne à personne, afin de favoriser les échanges universitaires et l'innovation en matière de recherche.

Les écoles publiques du Canada : former des citoyens du monde

La Division scolaire Pembina Trails de Winnipeg, au Manitoba, a créé son programme des étudiants internationaux en 1995. Depuis le début de ce programme, les étudiants internationaux ont été accueillis par des familles locales. Un grand nombre de ces étudiants reviennent à Winnipeg visiter leur ancienne famille d'accueil et leurs amis, lesquels leur rendent souvent la pareille dans leur pays d'origine. De nombreux diplômés des écoles secondaires de la Division scolaire Pembina Trails poursuivent leurs études postsecondaires à la University of Manitoba. Récemment, la Division s'est associée à la University of Manitoba afin de créer une filière pour faciliter la transition vers l'université des étudiants internationaux qui obtiennent leur diplôme dans ses écoles.

Le Conseil scolaire de Calgary témoigne de son attachement à l'éducation internationale dans sa stratégie sur l'apprentissage mondial. L'un des principes directeurs de cette stratégie vise l'acquisition de compétences internationales, interculturelles et mondiales par la pratique et la réflexion subséquente découlant du contact avec de nouvelles personnes, langues et expériences d'une portée et d'une nature diversifiées. Le soutien accordé à ces possibilités d'apprentissage fondé sur l'expérience et sur la recherche, dans une perspective mondiale, a été illustré par la tenue de sommets des jeunes dirigeants internationaux à Calgary et en Chine, organisés par le Conseil scolaire, ainsi que par la remise de certificats d'études internationales par ce dernier. Plus de 300 étudiants du Conseil scolaire ont participé jusqu'à maintenant à l'un de ces sommets, qui ont donné lieu à l'établissement de relations constructives avec l'École internationale de Macao, l'École secondaire expérimentale de Beijing, l'École canadienne internationale de Beijing et l'École secondaire de Chongqing.

Étant donné la richesse des connaissances des associations du secteur de l'éducation et des établissements d'enseignement, le comité considère qu'il existe d'excellentes possibilités de détachement et de jumelage de membres du secteur de l'éducation au sein du gouvernement du Canada, afin de favoriser l'échange mutuel d'idées et d'expertise et une plus grande coopération.

10.1.5 Industrie

Le comité a fait appel au secteur privé, spécialement à des professionnels des ressources humaines et au Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE), afin d'obtenir de l'information sur les besoins actuels et futurs de main-d'œuvre sur le marché du travail.

Le comité estime qu'il est nécessaire de renforcer le dialogue avec le secteur privé étant donné sa capacité de favoriser une culture d'excellence chez les jeunes. Des possibilités s'offrent au secteur privé de contribuer aux programmes de bourses (pour les Canadiens qui vont à l'étranger ou pour les étudiants internationaux qui viennent au Canada). En outre, en offrant d'accueillir des stagiaires (au Canada et à l'étranger), le secteur privé s'avère un partenaire de choix pour développer le talent dans une perspective mondiale. Il est impératif de tenir des discussions suivies afin de déterminer clairement l'ensemble des compétences requises afin que la prospérité du Canada ne soit pas compromise par des pénuries de main-d'œuvre.

Le Conseil canadien des chefs d'entreprise : soutenir la formation de liens dans les domaines de l'éducation et de la recherche

Le Conseil canadien des chefs d'entreprise reconnaît que la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale viendrait soutenir les efforts pour offrir de nouveaux débouchés commerciaux aux entreprises canadiennes. Ces efforts comprennent notamment deux forums des PDG établis avec l'Inde et le Brésil. Composés de hauts dirigeants d'importantes entreprises de toutes les tailles, ces forums visent à encourager l'investissement et le commerce dans divers secteurs et à favoriser la recherche, l'innovation et l'établissement de liens dans le domaine de l'éducation avec l'Inde et au Brésil. Ces forums ont pour objectif d'établir des priorités concrètes en matière de politiques afin d'accroître les liens commerciaux ainsi que le nombre de projets du secteur privé dans chacun de ces pays.

Selon M. Sam Boutziouvis, vice-président, Politiques internationales et politiques budgétaires, CCCE : « Notre prospérité économique dépendra de plus en plus de l'intensification des échanges de savoir et d'innovation. L'activité économique suscitée au Canada par les étudiants internationaux uniquement est plus grande que celle qui découle de nos exportations de ressources naturelles. L'accroissement des échanges internationaux de connaissances et d'innovation bénéficieront directement à l'économie canadienne. Le secteur privé canadien coopère déjà avec un certain nombre d'établissements universitaires de par le monde dans divers projets de recherche. Il y a encore place à amélioration afin de tirer parti de ces efforts. »

CHAPITRE 11 : Conclusion

Nous avons été honorés d'avoir été invités à faire partie du Comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale. Nous avons été impressionnés par l'étendue et la profondeur de l'engagement actuel des partenaires et des intervenants.

À notre avis, le Canada possède déjà de solides fondations dans le domaine de l'éducation internationale. Nos établissements offrent des services de haute qualité dans tous les sous-secteurs. Le fait que l'éducation relève des provinces et des territoires a favorisé l'instauration de systèmes d'éducation d'une grande richesse et diversité.

Il ne sera pas nécessaire de procéder à une refonte en profondeur pour que le Canada atteigne ses buts. Il ne fait aucun doute dans notre esprit que, collectivement, les efforts des provinces et des territoires, des associations du secteur de l'éducation et des établissements d'enseignement mettent le Canada sur la bonne voie. Nous voyons plutôt le besoin d'apporter certaines corrections à notre trajectoire afin d'assurer que nous ne nous écartons pas de notre chemin. Certains changements sont nécessaires, principalement en ce qui concerne la coordination de nos activités de promotion pour en assurer la cohésion et la cohérence, ainsi que l'usage accru de stratégies numériques. De plus, les gouvernements, à la fois au niveau fédéral et aux niveaux des provinces et des territoires, doivent s'assurer de la compatibilité des politiques dans les domaines de l'éducation, du marché du travail et de l'immigration.

Le comité tient de nouveau à signaler les récents investissements du gouvernement du Canada touchant l'éducation internationale, y compris les fonds qui ont été expressément consacrés à la révision de la stratégie en matière d'éducation internationale. La mesure dans laquelle le Canada pourra saisir l'occasion qui se présente en ce moment et devenir un chef de file en éducation internationale sera fonction de l'investissement que nous, en tant que pays, sommes prêts à consacrer pour soutenir l'internationalisation à tous les niveaux.

Le présent rapport a mis en lumière les nombreux avantages, à la fois d'ordre économique et sociétal, de l'éducation internationale. Dans une économie mondiale axée sur le savoir, la façon dont nous gérons l'éducation internationale influera sur l'évolution de notre prospérité économique ainsi que sur notre place dans le monde. La « diplomatie du savoir » constitue un outil puissant dont le Canada peut se servir pour atteindre ses objectifs.

En vue de la mise en œuvre de la stratégie en matière d'éducation internationale par le gouvernement du Canada, nous avons proposé des cibles à atteindre qui sont réalisables, par exemple doubler le nombre d'étudiants internationaux d'ici 2022 et accroître les possibilités des étudiants canadiens de faire des études à l'étranger, étant donné les capacités du Canada et la volonté ferme des différents acteurs de faire en sorte que les étudiants canadiens accroissent leur ouverture sur le monde.

La coordination des politiques et le maintien de la qualité à long terme seront essentiels pour que cette croissance demeure gérable et ne mette pas en péril notre plus grand atout : la qualité de notre offre dans le secteur de l'éducation. Notre réussite sera fonction de notre capacité à unir nos forces pour promouvoir la marque « Imagine Education au/in Canada » d'une façon adaptée aux nouveaux médias et qui communique un message sans équivoque à notre public cible international : le *Canada* porte la marque de l'excellence.

Enfin, des investissements accrus dans les programmes de bourses permettront au Canada d'avancer dans sa quête pour attirer les meilleurs talents et faire de l'éducation internationale un important moteur de sa prospérité future.

ANNEXE A : Les recherches à la base de nos recommandations

Les rapports de recherche suivants ont été commandés par le MAECI afin d'éclairer nos délibérations. Nous tenons à exprimer notre gratitude aux cabinets Roslyn Kunin & Associates, Inc. et Illuminate Consulting Group pour leurs travaux de recherche.

Impact économique du secteur de l'éducation internationale pour le Canada – Mise à jour

Roslyn Kunin & Associates, Inc.

Ce rapport indique que les étudiants internationaux au Canada ont dépensé plus de 7,7 milliards de dollars en droits de scolarité, frais de logement et dépenses discrétionnaires en 2010 (comparativement à 6,5 milliards de dollars en 2008). Plus de 6,9 milliards de dollars de cette somme ont été générés par les 218 200 étudiants internationaux faisant des études de longue durée au Canada, dont 37 p. 100 sont originaires de Chine et de Corée du Sud. Les étudiants recevant une formation linguistique de courte durée (séjour de moins de six mois) ont pour leur part injecté 788 millions de dollars dans l'économie canadienne. Si l'on tient compte des revenus touristiques additionnels produits par les étudiants internationaux, le rapport arrive à un total de 8 milliards de dollars en 2010 au titre des dépenses des étudiants internationaux, ce qui correspond à 86 570 emplois créés et à 455 millions de dollars en recettes fiscales pour le gouvernement. Le rapport complet est disponible au lien suivant : www.international.gc.ca/education/report-rapport/economic-impact-economique/index.aspx?lang=fra&view=d

Rapport sur la capacité du Canada à recruter des étudiants internationaux

Illuminate Consulting Group

Ce rapport arrive à la conclusion générale que le Canada ne présente pas de lacunes notables en ce qui concerne la capacité d'accueil des étudiants internationaux au niveau postsecondaire à l'échelle nationale. Selon des données de 2009, au niveau national, les étudiants internationaux composent 7,5 p. 100 des inscriptions au niveau postsecondaire (comparativement à 23,2 p. 100 en Australie) et uniquement 0,7 p. 100 des inscriptions aux niveaux élémentaire et secondaire. On observe une très faible variation de ces proportions d'un bout à l'autre du pays; cependant, dans certaines provinces moins peuplées, le taux d'inscription est très faible si on le compare à l'international (et aux provinces plus peuplées), ce qui ouvre la voie à des possibilités de croissance à long terme. Si l'on se fonde sur l'hypothèse d'une forte croissance (taux d'inscription des Canadiens progressant au taux moyen enregistré au cours des cinq dernières années et taux d'inscription des étudiants internationaux augmentant de 10,0 p. 100 une année sur l'autre), on arrive à la conclusion que les étudiants internationaux représenteraient 17,3 p. 100 des inscriptions totales au niveau postsecondaire au Canada d'ici 2020. Le rapport en vient à la conclusion que, étant donné la forte augmentation des étudiants internationaux depuis 2008, la question qui se pose ne concerne pas la capacité en elle-même, mais bien comment celle-ci est gérée afin de maintenir la réputation de qualité du Canada. Le rapport complet est disponible au lien suivant : www.international.gc.ca/education/capacity_report-rapport_sur_les_capacites.aspx?lang=fra&view=d

Nous tenons également à reconnaître la valeur des travaux des groupes d'experts formés au cours des dernières années pour conseiller le gouvernement du Canada en ce qui concerne la commercialisation, la compétitivité économique ainsi que la recherche-développement (R-D). L'idée maîtresse de nos recommandations, à savoir que le talent et l'innovation constituent d'importants moteurs de la prospérité canadienne, recoupe les grands thèmes mis en lumière par ces différents groupes d'experts.

Examen du soutien fédéral de la recherche-développement

Dans le budget de 2010, *Tracer la voie de la croissance et de l'emploi*, le gouvernement du Canada a annoncé un examen approfondi du soutien à la R-D en vue d'optimiser ses contributions à l'innovation ainsi que les débouchés économiques qui en découlent pour les entreprises. Le ministre d'État (Sciences et Technologie) a formé un groupe d'experts pour diriger cet examen. Dans son rapport intitulé *Innovation Canada : Le pouvoir d'agir*, le groupe d'experts souligne la nécessité de développer les talents afin de stimuler l'innovation au Canada.

(Extrait de *Innovation Canada : Le pouvoir d'agir*)

Intrants pour l'innovation – Personnes talentueuses, instruites et entrepreneuriales

Pour assurer l'avenir du Canada en tant qu'économie fondée sur l'innovation, il faut pouvoir compter sur un bassin suffisant de personnes talentueuses, instruites et entrepreneuriales. Les établissements publics d'enseignement postsecondaire (les universités, les collèges communautaires, les cégeps et les collèges polytechniques) qui forment les innovateurs et ceux qui soutiennent les activités d'innovation sont la principale source de ces talents. Ces établissements reçoivent leur financement avant tout des provinces, bien que le gouvernement fédéral apporte sa contribution par l'entremise des paiements de transfert, de l'aide financière accordée aux étudiants et du soutien direct à la formation en recherche et au perfectionnement des compétences en innovation. Le grand nombre d'établissements postsecondaires ayant des missions et des mandats diversifiés procure au Canada la main-d'œuvre hautement compétente et qualifiée qui est le fondement même de l'innovation. Chacun de ces établissements a un rôle unique à jouer, fournissant les employés de demain aux différents éléments de l'écosystème de l'innovation. Les programmes universitaires canadiens de deuxième et troisième cycles forment des titulaires de maîtrises et de doctorats susceptibles de produire les idées marquantes qui permettront aux entreprises de rester à la fine pointe de la R-D. Les universités et les collèges forment des titulaires de baccalauréat et des techniciens qui sont souvent des intervenants de première ligne de l'innovation. Les collèges forment quant à eux des techniciens et des technologues pour faciliter le travail de commercialisation de l'entreprise.

C'est l'interaction entre ces types de talents complémentaires qui permet de bâtir une économie de l'innovation. Puisque les lacunes en matière d'innovation au Canada proviennent en partie de lacunes en matière d'éducation, le pays devra, pour améliorer ses résultats mondiaux, trouver un équilibre entre la quantité et la qualité du capital humain. Cela exigera une collaboration entre les établissements postsecondaires, les organismes fédéraux et provinciaux, ainsi que le secteur privé et d'autres partenaires pour veiller à combler les besoins en recrutement, en formation et en déploiement liés à l'innovation par les entreprises. En effet, bien que le Canada se classe au premier rang des pays de l'OCDE pour ce qui est des taux d'obtention de diplômes postsecondaires par habitant, il se situe autour de la moyenne pour ce qui est des taux d'obtention de baccalauréats, et non loin du dernier rang quant aux doctorats. Il est néanmoins encourageant de voir que l'augmentation du nombre de doctorats accordés au Canada a été plus importante, surtout en sciences et en génie, que dans la plupart des pays comparables durant la période 2005-2008, ce qui a contribué à améliorer notre classement.

L'avantage salarial que possèdent les employés détenant des diplômes postsecondaires par rapport aux diplômés des écoles secondaires est moins marqué au Canada qu'aux États-Unis. Il s'agit là d'un indicateur de la faiblesse relative de la demande par les entreprises canadiennes à l'égard des diplômés postsecondaires, ce qui cadre avec le fait que les entreprises canadiennes sont moins portées à adopter des stratégies axées sur l'innovation. Selon Statistique Canada, jusqu'à un cinquième des titulaires de doctorat prévoient quitter le Canada quand ils auront obtenu leur diplôme. Lorsqu'ils quittent le pays, ces diplômés emportent avec eux des connaissances et compétences qui pourraient contribuer à assurer au Canada un avenir plus innovant et prospère.

Les étudiants acquièrent des connaissances non seulement en classe, mais aussi en effectuant de la recherche pratique qui les expose aux réalités du monde des affaires et leur permet d'acquérir les compétences professionnelles et entrepreneuriales dont ils auront besoin pour contribuer pleinement à leur milieu de travail une fois leurs études terminées. D'après les employeurs, les programmes qui encouragent les étudiants postsecondaires à prendre part à des projets de recherche auxquels participent les entreprises offrent plusieurs avantages, notamment : i) l'occasion de trouver les meilleures recrues, ii) la capacité d'influencer les programmes d'études afin qu'ils soient mieux adaptés à l'industrie, iii) l'exposition aux nouvelles idées et au matériel spécialisé qui se trouvent dans les établissements d'enseignement, et iv) l'accès à une main-d'œuvre plus souple.

Bien qu'il soit crucial de former des travailleurs en innovation ici au Canada, il demeure que sur le plan démographique, ceux-ci ne seront pas en nombre suffisant pour répondre aux besoins des entreprises. D'après certaines estimations, il pourrait y avoir d'ici 20 ans en Ontario seulement au moins deux millions de postes à combler pour les travailleurs en innovation. Un système d'immigration qui cible les compétences recherchées donne la possibilité au Canada de miser sur les compétences, la perspicacité et l'esprit d'entreprise des personnes nées à l'étranger qui s'installent au Canada.

Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence

Les ministres de l'Industrie et des Finances ont formé en juillet 2007 le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence, qui a été chargé de se pencher sur les politiques du Canada en matière de concurrence et d'investissement étranger et de formuler des recommandations au gouvernement afin de rendre le Canada plus concurrentiel à l'échelle internationale. Parmi les nombreuses recommandations formulées dans son rapport de 2008, *Foncer pour gagner*, le groupe d'étude a reconnu l'importance d'encourager les échanges bilatéraux de talent, comme en témoigne l'extrait suivant.

(Extrait de *Foncer pour gagner*)

Attirer et développer les talents

Recommandations du Groupe d'étude :

24. Les établissements d'enseignement postsecondaire devraient continuer de viser l'excellence sur la scène mondiale par une plus grande spécialisation, en mettant l'accent sur les stratégies qui visent à développer et à attirer les meilleurs talents à l'échelle mondiale, surtout en mathématiques, en sciences et en affaires.

25. Les gouvernements devraient utiliser tous les mécanismes à leur portée pour encourager les établissements d'enseignement postsecondaire à collaborer plus étroitement avec le milieu des affaires en favorisant les partenariats et les échanges afin d'améliorer la gouvernance des institutions, le développement de programmes et la participation communautaire.

[...]

27. Les gouvernements devraient lancer des programmes d'encouragement et prendre des mesures pour attirer un plus grand nombre d'étudiants étrangers vers les établissements d'enseignement postsecondaire et pour faire participer plus d'étudiants canadiens à des échanges d'étudiants internationaux.

28. Les gouvernements devraient s'efforcer d'accroître la part canadienne d'étudiants étrangers par rapport aux autres pays et se donner pour objectif de doubler le nombre d'étudiants étrangers au Canada d'ici dix ans.

29. Les gouvernements, les établissements d'enseignement postsecondaire et les associations nationales d'enseignement postsecondaire devraient mener des évaluations régulières, mesurer les progrès et faire rapport publiquement sur les améliorations concernant la collaboration entre le milieu des affaires et le milieu universitaire, la participation à des programmes d'alternance travail-études ainsi que le recrutement de talents internationaux et leur maintien au pays.

Groupe d'experts en commercialisation

Le ministre de l'Industrie a constitué en mai 2005 le Groupe d'experts en commercialisation, qui s'est vu confier le mandat de déterminer la façon dont le gouvernement du Canada pourrait contribuer à assurer une amélioration continue du rendement canadien en matière de commercialisation. Les recommandations du groupe d'experts ont été centrées sur trois domaines : le talent, la recherche et le capital. L'encadré qui suit présente un extrait du rapport de 2006 intitulé *Les gens et l'excellence : au cœur du succès de la commercialisation*.

(Extrait de *Les gens et l'excellence : au cœur du succès de la commercialisation*)

Recommandation

Développer et conserver le talent nécessaire au succès sur le marché mondial

Proposition

Le Groupe d'experts recommande que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour attirer des personnes qualifiées et talentueuses au Canada afin d'appuyer la commercialisation et de faire en sorte que les étudiants, entreprises et chercheurs du Canada participent aux activités mondiales qui accroissent les connaissances.

Créer un fonds pour les talents et la recherche, destiné aux études internationales

Ce fonds fera en sorte :

- de créer un programme canadien de bourses pour études supérieures qui rivalisera avec les prestigieuses bourses Fulbright et Rhodes, et attirera un plus grand nombre des esprits les plus brillants du monde sur les campus canadiens;
- de faire venir au Canada des collaborateurs étrangers en recherche et en enseignement qui seront des présidents invités éminents dans des disciplines correspondant à des priorités stratégiques canadiennes et appuyant les buts du pays en matière de commercialisation;
- de fournir des subventions de contrepartie pour les projets de recherche coopérative entrepris avec des chercheurs de centres d'excellence d'autres pays;
- d'appuyer les échanges de courte durée de chercheurs entre universités canadiennes et étrangères;
- d'augmenter sensiblement le nombre d'étudiants canadiens faisant des études et de la recherche dans les universités étrangères et étant ainsi exposés à d'autres cultures et à d'autres marchés.

Ce fonds devrait être administré par les conseils subventionnaires du gouvernement du Canada.

Encourager les étudiants étrangers à rester au Canada

Comme d'autres pays, le Canada devrait modifier ses politiques d'immigration pour que les étudiants étrangers – surtout ceux qui poursuivent des études de pointe – puissent plus facilement travailler pendant qu'ils étudient ici, puis demeurer au Canada après l'obtention de leur diplôme. Le Groupe d'experts constate avec satisfaction que des projets pilotes ont été annoncés en ce sens, et il attend avec intérêt qu'ils soient pleinement offerts partout au Canada. Cela étant dit, le Groupe d'experts estime qu'une intervention plus décisive est requise pour garantir que les étudiants étrangers ayant obtenu des diplômes supérieurs d'universités canadiennes pourront demeurer et travailler au Canada.

ANNEXE B : Notices biographiques des membres du comité consultatif

M. Amit Chakma

Recteur et vice-chancelier, Western University (président du comité consultatif)

M. Amit Chakma (président du comité consultatif) est recteur et vice-chancelier de la Western University. Avant d'occuper ce poste, il a été, de 2001 à 2009, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de la University of Waterloo et professeur au Département de génie chimique. Il a également été doyen de la Faculté de génie et ensuite vice-président à la recherche de la University of Regina où il était chargé des liaisons internationales. Il a commencé sa carrière universitaire en tant que professeur de génie chimique et de génie pétrolier à la University of Calgary. M. Chakma est diplômé de l'Institut algérien du pétrole (1982) et de la University of British Columbia (maîtrise en sciences appliquées, 1984, et doctorat en génie chimique, 1987). Outre ses responsabilités à la Western University, M. Chakma est actuellement vice-président de l'Entraide universitaire mondiale du Canada.

M. André Bisson

Président du conseil du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, directeur principal de Transat A.T. et chancelier émérite de l'Université de Montréal

M. André Bisson est président du conseil du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, premier directeur de Transat A.T. et chancelier émérite de l'Université de Montréal. Il a été chancelier et président du conseil d'administration de l'Université de Montréal, président et directeur général de Burson-Marsteller (Québec), président de Maxwell Communications Canada et de Logistec Corporation. Il a également été vice-président et directeur général de la Banque de Nouvelle-Écosse (Québec) pendant 16 ans. Il a occupé le poste de directeur fondateur de l'Institut des banquiers canadiens après avoir fait partie du corps professoral de l'École de commerce de l'Université Laval. Il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Harvard University et d'un baccalauréat de l'Université Laval.

M^{me} Jacynthe Côté

Présidente-directrice générale, Rio Tinto Alcan

M^{me} Jacynthe Côté est, depuis 2007, présidente-directrice générale de l'Unité d'exploitation Métal primaire de Rio Tinto Alcan, où elle est chargée de toutes les installations des métaux de première fusion et des installations de production d'énergie électrique à l'échelle internationale. Métal primaire compte 19 400 employés répartis dans 45 usines dans le monde entier. De 2005 à 2007, M^{me} Côté a été présidente et chef de la direction de l'Unité d'exploitation d'Alcan Bauxite et d'Alumina, de même que vice-présidente-directrice d'Alcan Inc. En 2000, M^{me} Côté a été nommée vice-présidente, Développement et planification d'entreprise, de Métal primaire et, en 2003, elle est devenue vice-présidente, Ressources humaines et Santé, sécurité et environnement, dans la même unité. En 1996, elle a été directrice des installations de la fonderie de Beauharnois, au Québec, et, en 1999, elle a été transférée à la fonderie de Lynemouth, au Royaume-Uni, où elle a occupé le poste de directrice des installations. M^{me} Côté a intégré l'équipe d'Alcan en 1988 en tant qu'analyste des processus à Vaudreuil Works, à Saguenay, au Québec. Elle est titulaire d'un baccalauréat en chimie de l'Université Laval.

M. Colin Dodds

Recteur, Saint Mary's University

M. Colin Dodds est recteur de la Saint Mary's University, à Halifax, et siège au conseil d'administration de l'Association des universités et collèges du Canada. Il est devenu membre du corps professoral de la Saint Mary's Sobey School of Business en septembre 1982, puis président du Département des finances et des sciences de la gestion et directeur du programme de maîtrise en administration des affaires en 1984. Il a été nommé doyen de la Sobey School of Business en 1987 et vice-recteur (enseignement et recherche) en 1991. Il est devenu recteur en 2000. M. Dodds a déjà été président du conseil du Bureau canadien de l'éducation internationale et de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études. Il a été nommé au palmarès des 50 premiers PDG du Canada atlantique et a reçu de nombreux autres prix. Il a publié de nombreux livres, articles de journaux et communications, particulièrement au sujet des marchés financiers. Il enseigne toujours les finances internationales aux étudiants des deuxième et troisième cycles de la Saint Mary's University. Il a fait ses études au Royaume-Uni et est titulaire d'un B.A., d'un B.Sc., d'une M.A. et d'un Ph.D. M. Dodds a enseigné dans de nombreuses universités britanniques (Sheffield, Birmingham et Hull), ainsi qu'en Asie et au Canada (McMaster et Brock).

M^{me} Lorna Smith

Directrice de l'Éducation internationale, Mount Royal University

M^{me} Lorna Smith dirige le Bureau de l'éducation internationale de la Mount Royal University depuis sa création en 1988. Native de Kingston, en Jamaïque, M^{me} Smith est titulaire d'un B.A, d'une M.A. et d'un B.Ed. de la Queen's University at Kingston, en Ontario. Elle a fait ses études de doctorat à la University of Calgary. Elle a siégé aux conseils nationaux de l'Association des collèges communautaires du Canada et du Bureau canadien de l'éducation internationale. Elle siège actuellement au conseil du Consortium pour la collaboration dans l'enseignement supérieur en Amérique du Nord. Elle est l'agente de liaison internationale de la Mount Royal University auprès de l'Association des universités et collèges du Canada. M^{me} Smith a enseigné au Canada, aux États-Unis, en Allemagne et dans l'ex-Union soviétique.

M. Don Wright

Président, British Columbia Institute of Technology

M. Don Wright est président du British Columbia Institute of Technology. Au cours de sa carrière, M. Wright a enseigné dans plusieurs universités, a été haut fonctionnaire et cadre dans le secteur privé. Il a occupé le poste de sous-ministre aux ministères des Finances, des Forêts, du Développement économique et de l'Éducation des gouvernements de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. De 1996 à 1997, il a été le sous-ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique. De 1997 à 2001, M. Wright a été vice-président, Foresterie, environnement et affaires de l'entreprise, de Weldwood of Canada. Il est revenu à la fonction publique en 2001 et a été sous-ministre des Forêts de la Colombie-Britannique jusqu'en 2003. En 2003, il a créé la société Analytica Consulting, laquelle dispense des conseils à des clients des secteurs public et privé. M. Wright possède un baccalauréat en commerce de la University of Saskatchewan, une maîtrise en science économique de la University of British Columbia et un doctorat en science économique de la Harvard University.

ANNEXE C : Mesures comparatives avec les pays concurrents clés : métriques et procédures

	Canada	Australie	Royaume-Uni	États-Unis d'Amérique
Part de marché (attraction étudiants internationaux) (Estimé)	5 %	13 %	10 %	18 %
Nombre d'étudiants internationaux	239 131 (2011) ⁸⁰	557 425 (2011) ⁸¹	428 224 (2010/11) ⁸² [enseignement supérieur seulement]	723 277 (2010/11) ⁸³
Croissance par rapport à l'année précédente	9,6 % ⁸⁴	-9,6 % ⁸⁵	5,5 % ⁸⁶	4,7 % ⁸⁷
Croissance depuis 2006	40,8 %	45,2 % ⁸⁸	29,7 % ⁸⁹	28 % ⁹⁰
Proportion du total des effectifs	7,5 % ⁹¹ [au niveau postsecondaire seulement]	25,1 % ⁹² [au premier cycle universitaire] 34,9 % ⁹³ [aux cycles supérieurs universitaires]	17,1 % ⁹⁴ [enseignement supérieur seulement]	3,5 % ^{95,96}
Étudiants internationaux entrés au pays (par année)	98 378 (2011) ⁹⁷	298 842 (2011) ⁹⁸	-	214 490 (2010/11) ⁹⁹
Croissance par rapport à l'année précédente	3,3 % ¹⁰⁰	-8,6 % ¹⁰¹	-	5,7 % ¹⁰²
Étudiants en partance (à l'étranger)	17 850 (estimé 2006) ¹⁰³ [étudiants à temps plein à l'université qui font des études créditées à l'étranger]	18 340 (2010) ¹⁰⁴ [étudiants universitaires]	33 000 (estimé 2010) ¹⁰⁵	270 604 (2010/11) ¹⁰⁶ [ayant étudié à l'étranger pour recevoir des crédits académiques]
Impact économique	8 milliards \$ (2010) ¹⁰⁷	16,8 milliards \$ 16,3 milliards \$ (dollar australien) (2010/11) ¹⁰⁸	22,6 milliards \$ 14,1 milliards £ (livres) (2008/09) ¹⁰⁹	20,76 milliards \$ 20,23 milliards \$ (dollar américain) (2010/11) ¹¹⁰
Frais pour un permis d'études	125 \$	552 \$ 535 \$ ¹¹¹ (dollar australien)	460 \$ 289 £ ¹¹² (livres) [pour les individus faisant une demande de l'extérieur du Royaume-Uni]	164 \$ 160 \$ ¹¹³ (dollar américain) [Pour certain pays, un frais supplémentaire lié à la réciprocité est prélevé si le permis est octroyé]

Suite /

	Canada	Australie	Royaume-Uni	États-Unis d'Amérique
Marketing international de l'éducation	<p>Édu-Canada (MAECI)</p> <p>Fait la promotion du Canada en tant que destination d'études et partenaire en éducation auprès d'un public international.</p> <p>Facilite les relations et les services reliés à la promotion de l'éducation entre le gouvernement fédéral, les provinces et territoires, les organisations non gouvernementales et les missions canadiennes à l'étranger. Effectue la coordination des efforts en promotion de l'éducation menés par les missions canadiennes à l'étranger.</p>	<p>Australian Trade Commission (Austrade)</p> <p>Responsable pour le marketing international et la promotion de l'éducation et de la formation en Australie¹¹⁴.</p> <p>Australian Education International (AEI) (Ministère de l'industrie, de l'innovation, des sciences, de la recherche et de l'enseignement de troisième niveau)</p> <p>Mène le développement des politiques stratégiques, la réglementation, et l'engagement gouvernement à gouvernement dans le domaine de l'éducation internationale¹¹⁵.</p>	<p>British Council</p> <p>Fourni de la recherche et de l'information; développe et facilite des partenariats internationaux; offre un éventail de services en marketing pour appuyer les activités de recrutement des universités dans les 35 marchés clés.</p> <p>Fait la gestion de l'image de marque et du site web Education UK, effectue des campagnes mondiales de marketing et des expositions partout dans le monde.</p> <p>Facilite la mobilité internationale des étudiants du Royaume-Uni¹¹⁶.</p>	<p>EducationUSA</p> <p>Réseau mondial de plus de 400 centres appuyés par le Bureau of Educational and Cultural Affairs at the U.S. Department of State.</p> <p>Les centres d'EducationUSA font la promotion de l'enseignement supérieur aux États-Unis partout dans le monde. De plus, les centres d'EducationUSA appuient également les étudiants américains étudiant à l'étranger en donnant des conseils aux étudiants des collèges et des universités américaines quant à leurs options pour développer leur programme d'études à l'étranger¹¹⁷.</p>
	<p>Financement :</p> <p>1 million \$ (par année, 2006/07-2011/12)</p>	<p>Financement :</p> <p>26,7 millions \$ 25,9 millions \$ (dollar australien) (réparti sur trois ans de 2010/11)¹¹⁸</p>	<p>Financement :</p> <p>non disponible</p>	<p>Financement :</p> <p>non disponible</p>

Note : Les figures ont été recueillies à titre indicatif seulement. Des comparaisons explicites ne sont pas possible dans tous les cas, les sources citées devraient être consultées pour de plus amples renseignements. Les exemples utilisés ne sont pas une liste complète des activités menées par les gouvernements étrangers. Le taux de conversion des monnaies est celui de la Banque du Canada en date du 27 juin 2012.

ANNEXE D : Intervenants du milieu canadien de l'éducation

Association canadienne des écoles publiques - International (ACEP-I) : L'ACEP-I est une association qui réunit 87 districts et commissions scolaires canadiens offrant des programmes éducatifs aux étudiants internationaux.

Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) : Créée en 1951, l'ACPPU est le porte-parole national du corps universitaire. Représentant aujourd'hui plus de 55 000 professeurs, bibliothécaires, chercheurs et autres professionnels universitaires, l'ACPPU défend vigoureusement la liberté universitaire et travaille activement, dans l'intérêt public, à améliorer la qualité et l'accessibilité de l'enseignement postsecondaire au Canada.

Association de l'industrie de la langue (AILIA) : L'AILIA rassemble les différents intervenants de l'industrie de la langue. Sa mission est de faire la promotion de l'industrie canadienne de la langue et d'en accroître la compétitivité à l'échelle nationale et internationale par ses activités de porte-parole, d'accréditation et de diffusion de l'information.

Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) : L'ACCC constitue le porte-parole national et international des collèges et instituts du Canada, en vue de conseiller et d'informer les divers paliers de gouvernement, les organismes publics, le secteur privé, l'industrie et les acteurs du marché du travail. L'ACCC attire l'attention sur le rôle des établissements membres dans le développement social, culturel et économique.

Association des universités de l'Atlantique (AUA) : L'AUA est un regroupement volontaire d'universités et de collèges de la région de l'Atlantique et des Antilles qui offrent des programmes menant à un diplôme ou qui ont le pouvoir de décerner des grades ou des diplômes. À l'heure actuelle, l'AUA représente les intérêts collectifs de 18 établissements membres.

Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC) : L'AUFC a pour mission de promouvoir la formation universitaire dans les communautés francophones du Canada au moyen de la consultation et de la collaboration avec les établissements membres, dont elle représente également les intérêts communs devant les organismes gouvernementaux canadiens ainsi que les organisations nationales et internationales.

Association des universités et collèges du Canada (AUCC) : L'AUCC est le porte-parole des universités canadiennes, représentant 95 universités et collèges universitaires publics et privés à but non lucratif au Canada.

Association internationale des centres d'études du fédéralisme (IACFS) : Fondée en 1977, l'IACFS regroupe des centres et des instituts du monde entier qui font de la recherche et produisent des publications de façon indépendante sur des questions politiques, constitutionnelles, juridiques, administratives, fiscales, économiques, historiques et philosophiques liées aux systèmes politiques fédéraux ou ayant des aspects caractéristiques du fédéralisme.

Association internationale des études québécoises (AIEQ) : La mission de l'AIEQ consiste à promouvoir et à développer les études québécoises au Canada et à l'étranger.

Association nationale des collèges de carrières (ANCC) : L'ANCC est une association d'établissements privés de perfectionnement professionnel de tout le Canada et d'entreprises qui offrent des produits et des services à ces établissements.

Association québécoise des écoles de français langue étrangère (AQEFLE) : L'AQEFLE regroupe des universités, des collèges et des écoles secondaires accrédités par le ministère de l'Éducation du Québec pour enseigner le français à titre de langue seconde ou étrangère. Ces établissements reconnus offrent des programmes fondés sur des normes d'enseignement élevées.

British Columbia Council for International Education (BCCIE) : Fondé en 1990, le BCCIE est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, qui tire son financement des cotisations annuelles de ses membres et des frais exigés pour ses services. Le BCCIE est un chef de file du développement et de la promotion de l'éducation internationale en Colombie-Britannique.

Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) : Le BCEI est une organisation non gouvernementale qui regroupe 200 collèges, universités, écoles, commissions scolaires, organismes d'éducation et sociétés privées de tout le Canada.

Canadian Association of Independent Schools (CAIS) : La CAIS regroupe des écoles privées qui exercent des activités au Canada ou offrent des programmes d'études à l'étranger pouvant mener à l'obtention d'un diplôme canadien.

Cégep International : Créé en 1992, Cégep International est un organisme à but non lucratif regroupant les 48 cégeps membres de la Fédération des cégeps, qui bénéficient de ses services de base en matière d'information et de représentation.

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) : Le CICDI recueille, organise et diffuse l'information et remplit le rôle de bureau national de coordination et d'orientation pour promouvoir la reconnaissance et la transférabilité des qualifications professionnelles et des diplômes canadiens et étrangers.

Collèges Ontario : Collèges Ontario est l'organisme qui représente les intérêts des 24 collèges d'arts appliqués et de technologie de la province.

Commission canadienne d'accréditation des établissements d'enseignement et de formation (CCAEEF) : La CCAEEF a été créée en 1984 dans le but d'établir un ensemble de normes et un cadre d'accréditation pour les collèges privés d'enseignement professionnel.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) : La CREPUQ est un organisme privé qui regroupe, sur une base volontaire, tous les établissements universitaires québécois.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] : Le CMEC est le porte-parole national en matière d'éducation au Canada. Le CMEC permet aux ministres des provinces et des territoires de se concerter et d'agir dans des domaines d'intérêt mutuel et leur sert de mécanisme pour mener des consultations et coopérer avec les organisations pancanadiennes du secteur de l'éducation et le gouvernement fédéral.

Conseil des universités de l'Ontario (CUO) : Depuis plus de 30 ans, le CUO travaille à améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation supérieure en Ontario. Le CUO participe à toute une gamme d'activités allant de la gestion des questions de fond à la gestion de l'information. De plus, il joue un rôle dirigeant dans les dossiers d'intérêt commun et fournit un soutien opérationnel général aux établissements membres, aux comités et aux membres.

Conseil international d'études canadiennes (CIEC) : Le CIEC est une fédération regroupant 22 associations nationales et plurinationales d'études canadiennes et quatre membres associés répartis dans 39 pays. Le CIEC est voué à la promotion et à l'appui de la recherche, de l'enseignement et des publications dans tous les domaines touchant les études canadiennes dans le monde entier. Le réseau du CIEC relie plus de 7 000 universitaires et chercheurs.

Council of International Schools (CIS) : Le CIS est un organisme à but non lucratif qui regroupe plus de 650 écoles et 450 collèges et universités membres. Le Canadian Higher Education Committee (CHEC) représente les universités canadiennes au sein du CIS et facilite l'échange d'information sur l'éducation postsecondaire au Canada.

Éducation internationale : Fondée en 2011 par la Fédération des commissions scolaires du Québec, Éducation internationale est une coopérative de services de développement et d'échanges en éducation.

EduNova : EduNova est une association coopérative de l'industrie des fournisseurs de services de formation et d'éducation en Nouvelle-Écosse. Il s'agit de la seule coopérative de ce genre au Canada.

Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) : Depuis plus de 30 ans, l'EUMC apporte son soutien dans plus de 50 pays afin d'en favoriser le développement. L'EUMC établit des liens entre les gouvernements, les organisations et les établissements non gouvernementaux et les organismes communautaires pour faire connaître l'expertise, les services et les ressources qui existent au Canada afin de renforcer les capacités locales et de développer le potentiel.

Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL) : La FOCAL est une organisation non gouvernementale indépendante vouée au resserrement des liens du Canada avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes par le renforcement du dialogue et de l'analyse des politiques. La FOCAL a pour mission de favoriser une meilleure compréhension de grands enjeux hémisphériques et l'établissement d'une communauté plus solide à l'échelle des Amériques.

Institut indo-canadien Shastri (IICS) : L'IICS est un organisme à vocation éducative qui se consacre à la promotion d'une meilleure compréhension entre l'Inde et le Canada, notamment par la facilitation d'activités universitaires. L'IICS finance des projets de recherche, fait le lien entre divers établissements des deux pays et organise des séminaires et des conférences.

International Public School Education Association (IPSEA) : L'IPSEA est une association d'écoles publiques de la Colombie-Britannique qui accueillent des étudiants internationaux et garantissent une éducation de qualité aux étudiants souhaitant faire leurs études au Canada.

Langues Canada : Langues Canada est l'association commerciale qui représente les établissements de formation linguistique dans les deux langues officielles du Canada, le français et l'anglais. Les membres doivent adhérer aux normes d'assurance de la qualité de l'association dans les domaines suivants : programmes d'études, qualifications professionnelles des enseignants, services aux étudiants, admissions, commercialisation, promotion, installations et administration.

Manitoba Council for International Education (MCIE) : Le MCIE est un organisme formé et appuyé par les 21 établissements d'enseignement (élémentaire, secondaire, collégial et universitaire du Manitoba) qui en sont membres ou qui y participent à titre bénévole.

Organisation universitaire interaméricaine (OUI) : Fondée à Québec en 1979, l'OUI est une association internationale qui favorise la coopération entre les établissements membres et le développement de l'enseignement supérieur dans les Amériques.

Polytechnics Canada (PC) : Polytechnics Canada est une alliance entre neuf grands établissements d'enseignement postsecondaire reconnus à l'échelle internationale et voués à la formation de diplômés prêts à entrer sur le marché du travail et alliant esprit critique, compréhension théorique et compétences pratiques.

Programme Fulbright Canada-États-Unis : Le programme Fulbright Canada-États-Unis est un programme binational appuyé par Affaires étrangères et Commerce international Canada, le département d'État américain et un certain nombre de partenaires publics et privés. Le programme Fulbright fonctionne selon le principe de l'échange réciproque et offre à des étudiants et à des chercheurs exceptionnels du Canada et des États-Unis l'occasion de donner des cours magistraux, de faire de la recherche ou d'aller suivre une formation au deuxième ou au troisième cycle universitaire dans l'un ou l'autre pays. Les bourses Fulbright sont remises entre autres à des chercheurs éminents ou prometteurs, à des professionnels chevronnés et débutants ainsi qu'à des étudiants exceptionnels.

Réseau canadien pour l'innovation en éducation (RCIE) : Le RCIE est une association nationale regroupant des professionnels voués à la promotion de l'excellence dans la prestation de l'éducation à distance au Canada.

Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada (RCCFC) : Fondé en 1995, le RCCFC a pour mission d'établir un partenariat entre les établissements d'enseignement collégial francophones du Canada. Il constitue un réseau d'entraide, de promotion et d'échanges en ce qui concerne le développement de l'enseignement collégial en français au Canada et fait la promotion de l'utilisation des technologies de l'information et des communications.

Société canadienne pour la formation et le perfectionnement (CSTD) : La CSTD est la plus importante association à but non lucratif du Canada consacrée à la profession de la formation et du perfectionnement des ressources humaines (plus de 2 000 membres actuellement).

ANNEXE E : Conceptualiser une stratégie numérique

En vue du lancement d'une stratégie numérique évoluée, il convient de tenir compte de plusieurs facteurs afin d'assurer l'utilisation des bons outils et la diffusion du contenu approprié pour chacun des groupes clés définis au chapitre 7. Même si de nombreux pays concurrents sont à réviser et à mettre à jour leurs stratégies numériques, celles qui ont le plus de succès offrent clairement une source d'information digne de foi aux étudiants internationaux. Parmi les sites des pays concurrents à surveiller, figurent :

Le Royaume-Uni



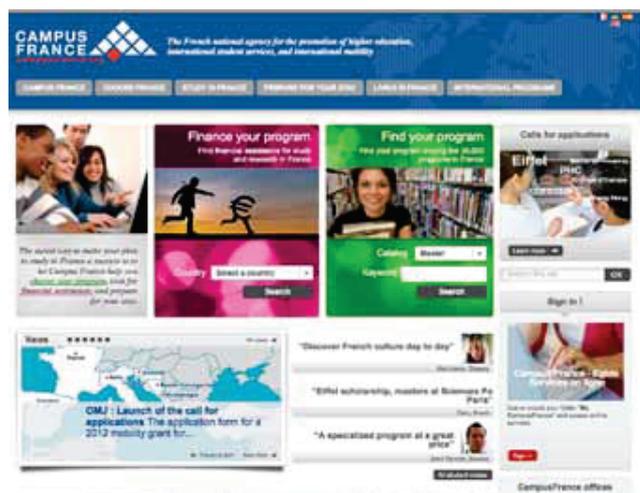
L'Australie



La Nouvelle-Zélande



France



De nombreux autres sites, consultants et agences de différents pays suscitent un grand intérêt en recourant à des stratégies concurrentielles axées sur les médias sociaux et Internet. Comme des intervenants l'ont signalé à plusieurs reprises au cours du processus d'engagement, le comité tient à souligner l'importance primordiale d'inclure les médias sociaux dans l'élaboration d'une stratégie numérique évoluée et souple. Les entreprises de surveillance des médias sociaux communiquent des statistiques sur une base quotidienne, étant donné la forte croissance de ces moyens de communication. Sur les 6 milliards d'habitants que compte la planète, 4,8 milliards possèdent un téléphone cellulaire et un grand nombre d'entre eux brûlent les étapes des révolutions technologiques afin de se doter des outils de pointe les plus efficaces sur le marché. Les entreprises elles-mêmes diffusent des statistiques sur le profil de leurs utilisateurs, par exemple :

- Facebook compte 850 millions d'utilisateurs actifs.
 - 425 millions d'entre eux utilisent la technologie mobile.
 - L'utilisateur moyen de Facebook compte 130 amis et « aime » 80 pages.
 - 56 p. 100 des consommateurs sont plus susceptibles de recommander une marque après avoir indiqué qu'ils aiment cette dernière.
 - Plus de 3,5 milliards d'éléments de contenu sont partagés chaque semaine.
- Twitter compte 1 million de nouveaux comptes chaque jour et 465 millions d'utilisateurs.
 - 55 p. 100 d'entre eux utilisent la technologie mobile.
 - 34 p. 100 des spécialistes du marketing ont généré des clients potentiels au moyen de Twitter.
- LinkedIn est devenu un géant des réseaux professionnels.
 - Deux nouveaux membres s'inscrivent chaque seconde.
 - Le réseau compte 64 millions de membres en Amérique du Nord.
 - Le réseau compte 34 millions de membres régionaux en Europe.
- YouTube fait l'objet de 2 milliards de consultations par jour.
 - 44 p. 100 des utilisateurs sont âgés entre 12 et 34 ans.
- Le site Orkut est le média social le plus visité en Inde.
 - Il reçoit plus de 12,8 millions de visiteurs – une hausse de 81 p. 100 par rapport à l'an dernier –, de sorte que le site est trois fois plus important que son plus proche concurrent dans cette catégorie.
 - Facebook arrive au second rang avec 4 millions de visiteurs – une augmentation de 150 p. 100 par rapport à l'an dernier.
- En Chine, les restrictions imposées à l'égard des médias sociaux ont entraîné la création de réseaux locaux qui exercent une forte concurrence.
 - Renren compte 160 millions d'utilisateurs.
 - Pengyou reprend le mode de présentation de Facebook.
 - Weibo, lancé en 2009, compte actuellement plus de 100 millions d'utilisateurs, dont le nombre grossit à raison de 10 millions de nouveaux adhérents chaque mois.

Les médias sociaux forment la nouvelle plateforme de relations publiques et de communications virales. Dans la modélisation d'une stratégie numérique, le concept qui suit peut illustrer l'efficacité d'une telle plateforme dans une stratégie coordonnée, dotée d'un point central à partir duquel on fait rayonner les messages clés. Ce concept créé par le MAECI présente aussi un exemple de la façon dont les sources dignes de foi interagissent avec d'autres sites Web partenaires et avec le contenu généré dans les médias sociaux.

Notes

1. Gouvernement du Canada, *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada – Rapport d'étape 2009*, p. 29.
2. Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation, *L'état des lieux en 2010*, 2011, p. 66.
3. *Ibid.*, p. 62.
4. *Ibid.*, p. 59.
5. *Ibid.*, p. 67.
6. Groupe d'experts indépendant sur le soutien fédéral de la recherche-développement, *Innovation Canada : Le pouvoir d'agir*, 2011, p. 2-14-2-15.
7. V. Wadhwa et al., *America's New Immigrant Entrepreneurs, Part 1*, 2007, p. 35.
8. *Ibid.*, p. 35.
9. V. Wadhwa et al., *Education, Entrepreneurship and Immigration: America's New Immigrant Entrepreneurs, Part II*, 2007, p. 8.
10. Association des universités et collèges du Canada, *Rapport de l'AUCC sur les programmes éducatifs et les services offerts par les établissements d'enseignement supérieur du Canada à l'étranger à des étudiants résidant à l'extérieur du Canada*, 2009.
11. Association des collèges communautaires du Canada, *Internationaliser les collèges et instituts canadiens : Le premier rapport national sur la mobilité et l'éducation internationale*, 2010.
12. Chambre de commerce du Canada, *Récession, reprise et évolution future du marché du travail*, 2010, p. 12.
13. Citoyenneté et Immigration Canada, *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration*, 2011, p. 18.
14. The Gandalf Group, *The 26th Quarterly C-Suite Survey: Federal Budget, Spending Cuts, Pensions, and the Labour Market*, 2012.
15. Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie, 2008-2017*, 2008.
16. Institut de statistique de l'UNESCO, *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2009 : statistiques comparées sur l'éducation dans le monde*, 2009, p. 45.
17. *British Columbia's International Education Strategy* : www.bcjobsplan.ca/ourprogress/international-education/
18. Gouvernement de la Saskatchewan, *Province increases opportunities for international education*, 29 avril 2010.
19. University of British Columbia, *UBC Scholarships for International Students*.
20. University of Waterloo, *About UW UAE*.
21. Centennial College, *About the International Centre*.
22. OCDE, *Regards sur l'éducation 2011*, p. 318.
23. OCDE, *L'enseignement supérieur à l'horizon 2030, volume 2*, 2011, p. 81.
24. OCDE, *Regards sur l'éducation 2011*, p. 321.
25. *Ibid.*, p. 322.
26. Institute of International Education, *Open Doors 2011 Fast Facts*, 2011.

27. EducationUSA, *About Us*.
28. Département américain de la Sécurité intérieure, *Secretary Napolitano Announces Launch of Study in the States*, 2011.
29. Département américain de la Sécurité intérieure, *DHS Reforms to Attract and Retain Highly Skilled Immigrants*, 2012.
30. Département américain de la Sécurité intérieure, *Secretary Napolitano Announces Academic Advisory Council*, 2012.
31. Département d'État américain, *Fulbright International Educational Exchange Program: Funding and Administration*.
32. Département d'État américain, *The Fulbright Program*.
33. DTZ, *Prime Minister's Initiative for International Education Phase 2 (PMI2) Final Evaluation Report*, 2011.
34. Higher Education Statistics Agency, *Non-UK Domicile Students*, 2012.
35. UK Border Agency, *Government Outlines Overhaul of Student Visas*, 2011.
36. UK Border Agency, *New Rules to Welcome the Best and Brightest While Tackling Abuse*, 2012.
37. Austrade, *International Student Data for 2006*.
38. Austrade, *International Student Data for 2009*.
39. International Education Advisory Council, *Discussion Paper for the Development of an International Education Strategy for Australia*, 2012.
40. Australian Education International, *New Council to Advise on Future of International Education*, 2011.
41. Austrade, *Australian Government Agency Responsibilities For International Education*, 1^{er} juillet 2010.
42. International Education Advisory Council, *Discussion Paper for the Development of an International Education Strategy for Australia*, 2012.
43. Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, *Portfolio Budget Statements 2012-13—Foreign Affairs and Trade Portfolio*, 2012, p. 67.
44. Gouvernement de l'Australie, *Australia Awards 2010 Update*, 2010, p. 12.
45. Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche de l'Allemagne, *Internationalization of Higher Education—Foreign Students in Germany—German Students Abroad*, 2010.
46. Illuminate Consulting Group, *Pratiques exemplaires pour la promotion des services canadiens d'éducation*, 2009, p. 57.
47. *Ibid.*, p. 13.
48. Deutscher Akademischer Austausch Dienst, *2010 Annual Report*, 2010, p. 16.
49. Institute of International Education, *International Education: A Global Economic Engine*, 2012, p. 63.
50. *Ibid.*, p. 13.
51. *Ibid.*, p. 15.
52. CampusFrance, *Les étudiants internationaux : Chiffres clés CampusFrance 2011*, 2011.
53. CampusFrance, *Les Espaces CampusFrance*.
54. Ministère des Affaires étrangères et européennes, *L'accueil en France des étudiants étrangers*, 2010, p. 3.
55. *Ibid.*, p. 5.
56. CampusFrance, *Les étudiants internationaux : Chiffres clés CampusFrance 2011*, 2011.
57. CampusFrance, *Choisir la France*, 2012, p. 5.
58. Institute of International Education, *International Education: A Global Economic Engine*, 2012, p. 60.
59. *Ibid.*, p. 61.
60. Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, *Leadership Statement for International Education*, 2011, p. 7.
61. *Ibid.*, p. 13.

62. International Education Advisory Council, *Discussion Paper for the Development of an International Education Strategy for Australia*, 2012, p. 8.
63. Unité de gestion et de réalisation des performances de la Malaisie (Pemandu), *Economic Transformation Programme Annual Report 2011*, 2011.
64. *Ibid.*, p. 175.
65. *Ibid.*
66. Illuminate Consulting Group, *Rapport sur la capacité du Canada à recruter des étudiants internationaux*, 2011, p. 15.
67. *Ibid.*, p. 29.
68. *Ibid.*, p. 8.
69. *Ibid.*, p. 35.
70. Association des universités et collèges du Canada, *Internationalisation des campus canadiens : principaux thèmes abordés lors de l'édition 2007 de l'Atelier Banque Scotia et AUCC sur l'excellence en internationalisation au sein des universités canadiennes*, 2007, p. 1.
71. Association des universités et collèges du Canada, *Points cardinaux : rôle des partenariats Nord-Sud dans les stratégies d'internationalisation*, 2010.
72. Sheila Embleton *et al.*, *La stratégie du Canada en éducation internationale : les bourses d'études*, 2011, p. 6.
73. Chaires de recherche du Canada, *Statistiques*, 2012.
74. Département d'État américain, *The Fulbright Program*.
75. Foreign and Commonwealth Office, *Chevening: Facts and Figures*, 2012.
76. UK-India Education and Research Initiative, *Programme Background*.
77. UK-India Education and Research Initiative, *UKIERI Brochure*.
78. *Ibid.*
79. OCDE, *Regards sur l'éducation 2011*, p. 322.
80. Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres 2011: Tableaux préliminaires – Canada – Effectif au 1^{er} décembre des étudiants étrangers selon la province ou le territoire et la région urbaine, 2007-2011*, 2012.
81. Austrade, *International Student Data for 2011*.
82. Higher Education Statistics Agency, *Non-UK domicile students*, 2012.
83. Institute of International Education, *Open Doors Fast Facts 2011*, 2011.
84. Sur la base du chiffre de CIC des effectifs étudiants étrangers en 2010 de 218 112.
85. Austrade, *International Student Data for 2011*, 2011.
86. Higher Education Statistics Agency, *Non-UK domicile students*, 2012.
87. Institute of International Education, *Open Doors Fast Facts 2011*, 2011.
88. Sur la base du chiffre de Australian Education International des effectifs étudiants étrangers en 2006 de 383 818.
89. Sur la base du chiffre de HESA des effectifs étudiants étrangers en 2005-06 de 330 080.
90. Sur la base du chiffre de IIE des effectifs étudiants étrangers en 2005-06 de 564 766.
91. Illuminate Consulting Group, *Capacité du Canada en matière d'effectifs étudiants internationaux*, 2011, p. 15.
92. *Ibid.*, p. 106.
93. *Ibid.*, p. 106.
94. Higher Education Statistics Agency, *Non-UK domicile students*, 2011.
95. Institute of International Education, *Open Doors Fast Facts 2011*, 2011.
96. Voir aussi *Capacité du Canada en matière d'effectifs étudiants internationaux*, p. 113.

97. Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres 2011 : Tableaux préliminaires-Canada – Entrées totales d'étudiants étrangers selon la province ou le territoire et la région urbaine, 2007-2011, 2012.*
98. Austrade, *International Student Data for 2011.*
99. Institute of International Education, *Open Doors Fast Facts 2011, 2011.*
100. Sur la base du chiffre de CIC des entrées d'étudiants étrangers en 2010 de 95 236.
101. Austrade, *International Student Data for 2011.*
102. Institute of International Education, *Open Doors Fast Facts 2011, 2011.*
103. Association des universités et collèges du Canada, *Les universités canadiennes et la mobilité étudiante à l'étranger, 2007.*
104. Australian Universities International Directors' Forum, *2011 Research Agenda, 2011.*
105. Higher Education Funding Council for England, *International student mobility literature review: Final report, 2010.*
106. Institute of International Education, *Open Doors Fast Facts 2011, 2011.*
107. Roslyn Kunin & Associates, Inc., *Impact économique du secteur de l'éducation internationale pour le Canada – Mise à jour, 2011.*
108. Australian Education International, *Export Income to Australia from Education Services in 2010-11, 2011.*
109. London Economics, *Estimating the Value to the UK of Education Exports, 2011.*
110. NAFSA, *The Economic Benefits of International Education to the United States for the 2010-2011 Academic Year: A Statistical Analysis.*
111. Ministère australien de la Citoyenneté et de l'Immigration, *Student Visa Charges.*
112. UK Border Agency, *Application fees.*
113. Département d'État américain, *Student Visas.*
114. Austrade, *Australian Government Agency Responsibilities for International Education, 1 July 2010, 2010.*
115. *Ibid.*
116. Institute of International Education, *International Education: A Global Economic Engine, 2012.*
117. Département d'État américain, *EducationUSA.*
118. Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, *Portfolio Additional Estimates Statements 2009-10 – Foreign Affairs and Trade Portfolio, 2009, p. 53.*

Références

Association des collèges communautaires du Canada. *Internationaliser les collèges et instituts canadiens : le premier rapport national sur la mobilité et l'éducation internationales*, Ottawa, ACCC, 2010.

Association des universités et collèges du Canada. *Les universités canadiennes et la mobilité étudiante à l'étranger*. Ottawa, AUCC, 2007.

Association des universités et collèges du Canada. *Internationalisation des campus canadiens : principaux thèmes abordés lors de l'édition 2007 de l'Atelier Banque Scotia et AUCC sur l'excellence en internationalisation au sein des universités canadiennes*, Ottawa, AUCC, 2007.

Association des universités et collèges du Canada. *Points cardinaux : rôle des partenariats Nord-Sud dans les stratégies d'internationalisation*, Ottawa, AUCC, 2010.

Association des universités et collèges du Canada. *Rapport de l'AUCC sur les programmes éducatifs et les services offerts par les établissements d'enseignement supérieur du Canada à l'étranger à des étudiants résidant à l'extérieur du Canada*, Ottawa, AUCC, 2009.

Austrade. *Australian Government Agency Responsibilities for International Education*, 1 July 2010, 2010. Sur Internet : www.austrade.gov.au/Export/Export-Markets/Industries/Education/Roles-and-responsibilities/default.aspx

Austrade. *International Student Data for 2006*, 2006. Sur Internet : <http://www.austrade.gov.au/Export/Export-Markets/Industries/Education/International-Student-Data/2006-Yearly/default.aspx>

Austrade. *International Student Data for 2009*, 2009. Sur Internet : www.austrade.gov.au/Export/Export-Markets/Industries/Education/International-Student-Data/2009-Yearly/default.aspx

Austrade. *International Student Data for 2011*, 2011. Sur Internet : www.austrade.gov.au/Export/Export-Markets/Industries/Education/International-Student-Data/2011-Yearly

Australian Education International. *New Council to advise on future of international education*, communiqué du 14 octobre 2011. Sur Internet : www.aei.gov.au/News/Latest-News/Documents/Media%20Release%20-%20%20New%20Council%20to%20advise%20on%20future%20of%20international%20education.pdf

Australian Universities International Directors' Forum. *2011 Research Agenda*, 2011. Sur Internet : www.aiec.idp.com/PDF/2011_Olsen_Thu_1210_HC_Paper.pdf

CampusFrance. *Choisir la France*, 2012. Sur Internet : ressources.campusfrance.org/guides_etab/guides/choisir/fr/choisir_fr.pdf

CampusFrance. *Les Espaces Campus France*. Sur Internet : campusfrance.org/fr/page/%EF%BB%BFles-espaces-campus-france

CampusFrance. *Les étudiants internationaux : Chiffres clés CampusFrance 2011*, 2011. Sur Internet : ressources.campusfrance.org/publi_institu/etude_prospect/chiffres_cles/fr/brochure_campusfrance_chiffres_cles_n6_2011.pdf

Centennial College. *About the International Centre*. Sur Internet : www.centennialcollege.ca/international/aboutus

Chaires de recherche du Canada. *Statistiques*, 2012. Sur Internet : www.chairs-chaires.gc.ca/about_us-a_notre_sujet/statistics-statistiques-fra.aspx

Chambre de commerce du Canada. *Récession, reprise et évolution future du marché du travail*, Ottawa, Chambre de commerce du Canada, 2010.

Citoyenneté et Immigration Canada. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, 2011.

Citoyenneté et Immigration Canada. *Faits et chiffres 2011 : Tableaux préliminaires-Canada – Effectif au 1er décembre des étudiants étrangers selon la province ou le territoire et la région urbaine, 2007-2011*. Sur Internet : www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2011-preliminaire/06.asp

Citoyenneté et Immigration Canada. *Faits et chiffres 2011 : Tableaux préliminaires-Canada – Entrées totales d'étudiants étrangers selon la province ou le territoire et la région urbaine, 2007-2011*. Sur Internet : www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2011-preliminaire/05.asp

Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation. *L'état des lieux en 2010 – Le système des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada – De l'imagination à l'innovation – Le parcours du Canada vers la prospérité*, Ottawa, CSTI, 2011.

Département de la Sécurité intérieure des États-Unis. *DHS Reforms to Attract and Retain Highly Skilled Immigrants*. Communiqué du 31 janvier 2012. Sur Internet : www.dhs.gov/ynews/fact-sheets/20120131-dhs-retain-highly-skilled-immigrants.shtm

Département de la Sécurité intérieure des États-Unis. *Secretary Napolitano Announces Launch of Study in the States*. Communiqué du 16 septembre 2011. Sur Internet : www.dhs.gov/ynews/releases/20110916-study-in-the-states.shtm

Département de la Sécurité intérieure des États-Unis. *Secretary Napolitano Announces Academic Advisory Council*. Communiqué du 1^{er} mars 2012. Sur Internet : www.dhs.gov/ynews/releases/20120301-napolitano-announces-academic-advisory-council.shtm

Département d'État des États-Unis. *Fulbright International Educational Exchange Program: Funding and Administration*. Sur Internet : fulbright.state.gov/funding.html

Département d'État des États-Unis. *The Fulbright Program*. Sur Internet : fulbright.state.gov/about.html

Département d'État des États-Unis. *Student Visas*. Sur Internet : travel.state.gov/visa/temp/types/types_1268.html#1

Deutscher Akademischer Austausch Dienst. *2010 Annual Report*, Bonn, DAAD, 2010.

DTZ. *Prime Minister's Initiative for International Education Phase 2 (PMI2) Final Evaluation Report*, Londres, DTZ, 2011.

EducationUSA. *About Us*. Sur Internet : www.educationusa.info/about.php#.T7KCPk6Z3To

Embleton, Sheila, *et al. La stratégie internationale en matière d'éducation : les bourses d'études*, Ottawa, Bureau canadien de l'éducation internationale, 2011.

Foreign and Commonwealth Office, Royaume-Uni. *Chevening: facts and figures*, 2011. Sur Internet : www.fco.gov.uk/en/about-us/what-we-do/scholarships/chevening/facts-figures/

The Gandalf Group. *The 26th Quarterly C-Suite Survey: Federal Budget, Spending Cuts, Pensions, and the Labour Market*, Toronto, The Globe and Mail, 2012.

Gouvernement de la Nouvelle-Zélande. *Leadership Statement for International Education: Version One*, Nouvelle-Zélande, ministère de l'Éducation, 2011.

Gouvernement de l'Australie. *Australia Awards 2010 Update*, 2010. Sur Internet : www.australiaawards.gov.au/docs/Australia-Awards-2010-Update.pdf

Gouvernement du Canada. *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada : rapport d'étape*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2009.

Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence. *Foncer pour gagner : rapport final – juin 2008*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2008.

Groupe d'experts en commercialisation. *Les gens et l'excellence : au cœur du succès de la commercialisation. Volume I – Rapport final du Groupe d'experts en commercialisation*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2006.

Groupe d'experts indépendants chargé d'examiner le soutien fédéral de la recherche et du développement. *Innovation Canada : le pouvoir d'agir. Examen du soutien fédéral de la recherche-développement – Rapport final du groupe d'experts*. Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2011.

Higher Education Funding Council for England. 2010. *International student mobility literature review: Final report*. HEFCE.

Higher Education Statistics Agency. *Non-UK domicile students*, communiqué du 23 février 2012. Sur Internet : www.hesa.ac.uk/index.php?option=com_content&task=view&id=2371&Itemid=161

Illuminate Consulting Group. *Pratiques exemplaires pour la promotion des services canadiens d'éducation*, Ottawa, Affaires étrangères et Commerce international Canada, 2009.

Illuminate Consulting Group. *Rapport sur la capacité du Canada à recruter des étudiants internationaux*, Ottawa, Affaires étrangères et Commerce international Canada, 2011. Sur Internet : www.international.gc.ca/education/capacity_report-rapport_sur_les_capacites.aspx?lang=fra&view=d

Institute of International Education. *International Education: A Global Economic Engine*, Washington, IIE, 2012.

Institute of International Education. *Open Doors Fast Facts 2011*, 2011. Fiche d'information sur Internet : www.iae.org/Research-and-Publications/Open-Doors/Data/-/media/Files/Corporate/Open-Doors/Fast-Facts/Fast%20Facts%202011.ashx

International Education Advisory Council, Australie. *Discussion Paper for the Development of an International Education Strategy for Australia*, 2012. Sur Internet : [aei.gov.au/IEAC2/Consultation\(IEAC\)/Documents/InternationalEducationAdvisoryCouncilDiscussionPaper.pdf](http://aei.gov.au/IEAC2/Consultation(IEAC)/Documents/InternationalEducationAdvisoryCouncilDiscussionPaper.pdf)

London Economics. 2011. *Estimating the Value to the UK of Education Exports*. London: Department for Business, Innovation & Skills.

Ministère des Affaires étrangères et européennes de la France. *L'accueil en France des étudiants étrangers*, 2010. Sur Internet : www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Mobilite_etudiante_fr_06092010.pdf

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie. *Portfolio Additional Estimates Statements 2009–2010 – Foreign Affairs and Trade Portfolio*. Canberra, gouvernement de l'Australie, 2009.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie. *Portfolio Budget Statements 2012-13 – Foreign Affairs and Trade Portfolio*, Canberra, gouvernement de l'Australie, 2012.

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration de l'Australie. *Student Visa Charges*. Sur Internet : www.immi.gov.au/allforms/990i/students-visa-charges.htm

Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche de l'Allemagne. *Internationalization of Higher Education – Foreign Students in Germany – German Students Abroad*, Berlin, gouvernement de l'Allemagne, 2011.

Ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation et de l'Immigration. *Pour mettre l'éducation au Canada à la portée du monde, et le monde à celle du Canada : un plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale à l'intention des provinces et des territoires*, Ottawa, Conseil de la fédération, 2011.

NAFSA : Association of International Educators. *The Economic Benefits of International Education to the United States for the 2010–11 Academic Year: A Statistical Analysis*, 2011. Sur Internet : www.nafsa.org/_/File/_/eis2011/USA.pdf

Organisation de coopération et de développement économiques. *L'enseignement supérieur à l'horizon 2030 – volume 2 – Mondialisation*, Éditions OCDE, 2011.

Organisation de coopération et de développement économiques. *Regards sur l'éducation 2011 : les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, 2011.

Performance Management and Delivery Unit, Malaisie. *Economic Transformation Programme: Annual Report 2011*, gouvernement de la Malaisie, 2011.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada. *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie, 2008-2017*, Gatineau, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2008.

Roslyn Kunin & Associates, Inc. *Impact économique du secteur de l'éducation internationale pour le Canada—Mise à jour*. Sur Internet : www.international.gc.ca/education/report-rapport/economic-impact-economique/index.aspx?lang=fra&view=d

UK Border Agency. *Government outlines overhaul of student visas*, communiqué du 22 mars 2011. Sur Internet : www.ukba.homeoffice.gov.uk/sitecontent/newsarticles/2011/march/54-student-visas

UK Border Agency. *New rules to welcome the best and brightest while tackling abuse*, communiqué du 13 février 2012. Sur Internet : www.ukba.homeoffice.gov.uk/sitecontent/newsarticles/2012/february/27-new-student-rules

UK Border Agency. *Application fees*. Sur Internet : www.ukba.homeoffice.gov.uk/visas-immigration/studying/adult-students/visa-fees/#

UK-India Education and Research Initiative. *Programme Background*. Sur Internet : www.ukieri.org/program-background.html

UK-India Education and Research Initiative. *UKIERI Brochure*. Sur Internet : www.ukieri.org/images/pdf/UKIERI_Brochure.pdf

UNESCO. *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2009 : statistiques comparées sur l'éducation dans le monde*, Montréal, Institut de statistique de l'UNESCO, 2009.

Université de la Colombie-Britannique. *UBC scholarships for international students*. Sur Internet : you.ubc.ca/ubc/vancouver/intlscholarships.ezc

Université de Waterloo. *About UW UAE*. Sur Internet : www.uae.uwaterloo.ca/about/index.html

Wadhwa, Vivek, *et al.* *America's New Immigrant Entrepreneurs: Part I*, Durham, Duke University, 2007.

Wadhwa, Vivek, *et al.* *Education, Entrepreneurship and Immigration: America's New Immigrant Entrepreneurs, Part II*, Durham, Duke University, 2007.